

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DE LA JEUNESSE



Rapport d'activité 1995

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

Mars 1996

TABLE DES MATIÈRES

I.A. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT	1
1. LE NOUVEAU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE	1
2. LES FONDEMENTS DE L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE	1
3. LES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1995	1
4. PERSPECTIVES	12
5. COLLABORATION AVEC LES COMMUNES	13
6. SOUTIEN À DES INITIATIVES JEUNES	14
I.B. DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU EUROPÉEN	15
L'UNION EUROPÉENNE.	15
LE CONSEIL DE L'EUROPE.	15
I.C. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	16
1. L'ANIMATION DU S.N.J.	17
2. LA FORMATION POUR ANIMATEURS ET RESPONSABLES D'ACTIVITÉS DE LOISIRS.	18
3. L'INFORMATION DES JEUNES.	19
4. CAMPAGNE DE LA JEUNESSE CONTRE LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE, L'ANTISÉMITISME ET L'INTOLÉRANCE.	20
5. CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LES TOXICOMANIES	22
6. RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE	23
7. « MÉRITE JEUNESSE BENELUX, LUXEMBOURG (M.J.B.)	24
8. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE « LUXEMBOURG-VILLE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 1995 »	24
II. BILAN DES ACTIVITÉS DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	25
III. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION	31
INTRODUCTION	31
1. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES DE JEUNES - CNIEJ	31
2. LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, BETTEMBOURG	36
3. CENTRE D'INFORMATION, DE RÉUNION ET D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE DIEKIRCH	38
4. CENTRE INFORMATION JEUNESSE WILTZ	38
5. MAISON DES JEUNES DE DIFFERDANGE	40
6. MAISON DES JEUNES DE DUDELANGE	44
7. C.I.R.J.E CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES ECHTERNACH	45
8. MAISON DES JEUNES ESCH/ALZETTE	46
9. CRIAJ GREVENMACHER	47
10. LA MAISON DES JEUNES DE PÉTANGE	49
IV. ANIMATION SECTORIELLE	51
1. DIMENSION EUROPÉENNE	51
1.1 CLASSES EUROPÉENNES	51
1.2 FORUM POUR UNE EUROPE MULTICULTURELLE	51
2. EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	53
2.1 ECOLE NATURE ESCH ALZETTE	53
2.2 CENTRE NATURE LASAUVAGE	54
2.3 « HAUS VUN DER NATUR » LUXEMBOURG / KOCKELSCHUEUR	55
3. EDUCATION CIVIQUE	56
3.1 LES CONFÉRENCES MONDIALES PEKING ET CAIRE	56
3.2 SIMULATION DU PARLEMENT LUXEMBOURGEOIS	56
3.3 SIMULATION DE L'ONU	57



4. OUVERTURE SUR LA VIE	57
4.1 LES CLASSES NATIONALES DE PATRIMOINE	57
5. SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES DU TIERS MONDE	58
V. LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES	59
5.1 CENTRE D'ERPELDANGE	59
5.2 CENTRE DE EISENBORN	59
5.3 CENTRE DE HOSINGEN	59
5.4 CENTRE DE WEICHERDANGE	59
5.5 CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE HOLLENFELS	61
5.6 CENTRE DE LULTZHAUSEN	66
5.7 CENTRE MARIENTHAL	68
5.8 CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE "OSTERBOUR" À LAROCLETTE	69
5.9 CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE CHÂTEAU DE MUNSBACH	70
VI. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	75
6.1 ACCUEIL	75
6.2 SALLE DE CONFÉRENCE	75
6.3 SERVICE DE PRÊT	75
6.4 LE SERVICE « INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES »	75
VII. RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES	80
VIII. CONGÉ - EDUCATION	81
IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR 1996	85



A. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT

1. LE NOUVEAU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Le nouveau ministère de la Jeunesse a officiellement ouvert ses portes le 29 juin 1995. Suite aux élections législatives de juin 1994, la décision avait été prise de créer, à côté du Service National de la Jeunesse (SNJ), une petite cellule ministérielle chargée de la conceptualisation et, surtout, de la coordination de la politique de la jeunesse du gouvernement. Composé de quatre personnes, le nouveau ministère occupe ses bureaux situés au 2^e étage du Bâtiment Vauban, Place du Saint-Esprit à Luxembourg-Ville, depuis le début du mois de mai 1995.

2. LES FONDEMENTS DE L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

L'action du nouveau ministère - comme celle du SNJ - repose notamment:

- sur la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse,
- sur la Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994 et
- sur l'arrêté grand-ducal du 1^{er} février 1995 portant énumération des ministères et détermination des compétences ministérielles.

L'art. 1^{er} de la loi du 27 février 1984 précise en effet que « *Le ministre (ayant dans ses attributions les questions concernant la jeunesse) est chargé de la mise en oeuvre de la politique de la jeunesse du Gouvernement* » et qu'il « *coordonne à cet effet l'action des différents ministères intéressés.* »

La Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994 insiste sur le fait que « *le principal but de la politique de la jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs* ». Elle souligne également le rôle à remplir par le ministère de la Jeunesse sur le plan de la coordination des diverses politiques sectorielles concernant les jeunes, l'importance du réseau national des centres de rencontre, d'information et d'animation des jeunes et sur le caractère nécessairement complémentaire que doit avoir l'action de l'Etat par rapport aux actions des communes et des organismes de jeunesse privés.

L'arrêté grand-ducal du 1^{er} février 1995 insiste sur l'aspect 'coordination' qui caractérisera nécessaire-

ment le travail du ministère en lui réservant expressis verbis les compétences suivantes:

- Politique générale de la jeunesse
- Service National de la Jeunesse
- Education extrascolaire et activités de loisirs
- Relations avec les mouvements de jeunesse
- Conseil Supérieur de la Jeunesse
- Formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs
- Centres multi-services et centres résidentiels pour jeunes
- Congé-éducation

3. LES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1995

3.1. Le ministère de la Jeunesse se présente

A l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux, le ministère a présenté un document à caractère stratégique dans lequel il a posé un certain nombre de jalons du travail à accomplir au cours de la période législative 1994-99. Voici, arrangés par grands thèmes, un certain nombre de champs d'action caractérisant la politique gouvernementale en faveur de la jeunesse:

Service National de la Jeunesse

Sur le terrain, c'est avant tout le Service National de la Jeunesse qui continue de constituer pour les jeunes un organisme de contact, de soutien, de formation et d'information. En déchargeant cette administration dynamique d'une partie des tâches administratives dévolues au ministère, de nouvelles initiatives pourront être lancées et exécutées sur le terrain. Les moyens d'action mis à la disposition du SNJ doivent lui permettre d'aller à la rencontre des jeunes, d'offrir - comme par le passé - des activités à des prix raisonnables, de créer de nouvelles possibilités d'expression pour les jeunes. Une priorité sera accordée au développement de projets éducatifs de qualité et présentant un caractère novateur.

Une priorité dans le programme gouvernemental: le dialogue avec les jeunes

Le principal but de la politique de la jeunesse consiste à aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens actifs, conscients de leurs droits comme de leurs devoirs.

L'action spécifique du département de la Jeunesse tourne autour de deux idées clés, à savoir l'action décentralisée et le partenariat.

La politique de la jeunesse poursuit un objectif prioritaire: établir un dialogue permanent avec les jeunes.

Pour toucher un grand nombre de jeunes, il est essentiel d'aller à leur rencontre en leur offrant des services près de leur lieu de vie. Dans cet ordre d'idées, un rôle essentiel incombe, à côté du Service National de la Jeunesse, au réseau national des centres d'information, d'animation et de rencontre pour jeunes que le ministère développe en coopération avec les communes et les organisations de jeunesse et dont les principales missions consistent:

- à aller à la rencontre des jeunes non organisés et des jeunes défavorisés,
- à favoriser la participation et l'intégration sociale des jeunes et
- à lutter contre toutes formes d'exclusion sociale.

Douze de ces centres ont fonctionné en juin 1995. Leur nombre a été portée à 14 jusqu'à fin 1995. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, leurs moyens en personnel seront accrus et leur implantation renforcée. (voir chapitre 3.2.)

Il va sans dire que le ministère n'entend pas se substituer à l'initiative privée en matière d'action en faveur des jeunes. L'action de l'Etat en la matière aura un caractère complémentaire aux activités développées par les associations et organisations de jeunesse. D'ailleurs, pour garantir le pluralisme et la diversité, l'Etat continuera à soutenir les initiatives d'ONG et à accorder des aides aux organisations de jeunesse pour leur permettre de développer leurs actions, d'assurer leur secrétariat et de moderniser leurs infrastructures.

Une approche globale et des actions sectorielles

Une politique de la jeunesse qui se veut efficace est forcément globale, interdisciplinaire et inter-départementale. C'est ainsi que le programme gouvernemental aborde la politique de la jeunesse sous ses différents aspects. Dans son document 'Le Ministère de la Jeunesse se présente', le ministère a réuni et regroupé par grands thèmes toutes les mesures proposées dans la Déclaration Gouvernementale concernant directement ou indirectement les jeunes:

a) enseignement

La politique de rénovation des établissements scolaires sera poursuivie et les réformes de structure décidées seront mises en oeuvre.

La qualité de l'enseignement devra être évaluée en permanence.

Pour répondre aux besoins socio-éducatifs de l'école, il importe de développer à tous les niveaux du système scolaire les services d'accueil, de systématiser l'organisation d'études surveillées et des activités périscolaires.

Parallèlement aux efforts visant à améliorer la qualification des enseignants, il faudra poursuivre les efforts

d'amélioration et de rénovation des équipements et infrastructures scolaires.

Il faudra essayer de répondre aux besoins réels existant en matière de capacité d'accueil des internats, en cherchant notamment des synergies entre les différents établissements existants. Une priorité sera également accordée à la création d'un internat public.

Il est devenu nécessaire d'élaborer un contrat scolaire qui arrête une nouvelle définition et une nouvelle répartition des charges et des responsabilités des différents partenaires du système de l'éducation et de la formation.

Le pilotage des établissements scolaires se trouvera modifié dans le cadre d'une plus grande autonomie. Le nouveau modèle de gestion (du type associatif) à envisager devra forcément inclure les élèves, le personnel enseignant et non-enseignant et les parents d'élèves.

La lutte contre l'échec scolaire sera intensifiée, vu les conséquences humaines, économiques et financières du taux d'échec qui caractérise malheureusement le paysage scolaire luxembourgeois.

Les structures d'accueil pour les étudiants (luxembourgeois ou étrangers) voulant faire leurs études supérieures au Grand-Duché sont à améliorer et à compléter. Il est également prévu de créer un régime d'assurance-maladie adapté à la situation de l'étudiant et de renforcer le système de bourses pour étrangers.

Différentes mesures seront prises en faveur de la création de logements pour étudiants. La politique d'acquisition de logements pour étudiants devra être intensifiée, de même que le soutien à l'initiative privée. La mobilité des étudiants luxembourgeois devra être soutenue. Dans ce contexte, une importance particulière revient à la politique d'acquisition de logements pour étudiants dans les grandes villes universitaires à l'étranger.

Le système des bourses de troisième cycle devra être analysé et, le cas échéant, amélioré.

L'ouverture de l'école sur le monde du travail sera encouragée, car seule une formation scolaire et professionnelle moderne et adaptée aux besoins d'aujourd'hui pourra garantir la compétitivité des jeunes sur le marché de l'emploi.

Le partenariat est à introduire à tous les niveaux de la formation professionnelle initiale en vue de développer un modèle luxembourgeois de la formation professionnelle en alternance.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes connaissant des difficultés scolaires liées notamment à des problèmes d'ordre linguistique, en vue de leur permettre l'accès à une formation professionnelle adéquate.



b) emploi

L'accès à l'emploi sera facilité en augmentant la transparence et en améliorant le fonctionnement du marché du travail.

Le bilan de toutes les mesures existantes en matière de promotion de l'emploi des jeunes (telles que les stages-éducation, la division d'auxiliaires temporaires, les stages de préparation en entreprise) doit être établi en y apportant, si nécessaire, les adaptations nécessaires en vue d'élargir le cercle des bénéficiaires potentiels.

Parmi les principales mesures proposées récemment par le Comité de Coordination Tripartite en faveur des jeunes il faut surtout citer la mise au travail des jeunes demandeurs d'emploi sortant de l'école. Si le jeune sortant de l'école n'a en effet pas trouvé un emploi 3 mois après son inscription à l'Administration de l'Emploi, il sera d'office affecté dans une des différentes mesures en faveur de l'emploi des jeunes (stage-initiation, stage de préparation en entreprise, DAT). Cette mesure permet aux jeunes de vivre une première expérience au lieu de rester inactif à un moment crucial de leur vie (professionnelle).

La création d'emplois dits "de proximité" sera encouragée en pensant, notamment au profit de l'assistance de jeunes en difficulté.

c) famille

Le Gouvernement s'efforcera de coordonner les mesures de protection socio-familiale de l'enfance et de la jeunesse et d'harmoniser la protection judiciaire et la protection socio-familiale de l'enfance et de la jeunesse.

d) culture

Une infrastructure pour grandes manifestations culturelles (concerts de musique rock ou concerts de musique classique) faisant toujours cruellement défaut, il est prévu d'y remédier au cours de la période législative 1994-99.

Dans le souci d'assurer une offre culturelle diversifiée et facilement accessible au plus grand nombre, le recours à une politique culturelle décentralisée est inévitable. L'augmentation des aides en faveur des cinémas de province va dans le bon sens.

e) sécurité routière

Une priorité sera accordée à la formation des conducteurs (centre de formation).

L'actuelle période de stage pourra être transformée en permis de conduire provisoire et le système de la conduite accompagnée pourra être introduit à titre d'option (projet en cours de procédure).

f) santé

Dans le cadre de la lutte contre le SIDA et les problèmes de la drogue, l'aide thérapeutique doit passer avant la répression. La législation pénale est à réfor-

mer dans ce sens. Le programme de distribution de méthadone sera généralisé et régionalisé.

La distribution de seringues et de préservatifs sera accentuée et l'accès à ces moyens de prévention sera facilité à l'aide de distributeurs automatiques.

Le Gouvernement a procédé en 1995 à la création d'un "Centre de Prévention des Toxicomanies", conformément à ce qui avait été retenu dans la Déclaration Gouvernementale.

g) justice

La jeunesse doit être protégée efficacement contre toutes les influences néfastes que ce soient celle de la toxicomanie, celle de la pornographie ou de la violence. La prévention par l'information, mais aussi la répression, voilà des mots-clés de cette action (projet de loi permettant de réglementer la vente et la diffusion des films et video-cassettes à caractère pornographique ou banalisant les actes de violence).

La lutte contre le racisme et la xénophobie figure également parmi les priorités gouvernementales (réforme de la législation en la matière).

h) sports

La détection systématique des jeunes talents sportifs devra être intensifiée.

L'introduction plus systématique de l'horaire aménagé dans les écoles facilitera considérablement la vie quotidienne du jeune sportif en lui permettant de marier l'utile à l'agréable, c'est-à-dire l'école et l'activité sportive.

Accents politiques supplémentaires

Le ministère souligne qu'il entend exercer pleinement ses fonctions essentielles de force de proposition en vue de faire avancer la politique en faveur des jeunes. Il s'agit avant tout de favoriser les participations des jeunes à la vie sociale et politique. Il faut, en effet, stimuler les facultés créatives des jeunes, faire appel à l'initiative, donner le sens des responsabilités, inciter à l'engagement personnel, les habituer à accepter le risque.

a) monde associatif

En ce qui concerne les jeunes, le monde associatif se situe au carrefour de trois univers, à savoir l'école, la famille et le travail. Il constitue de ce fait un endroit particulier où les rapports humains peuvent se concevoir autrement, où l'apprentissage progressif des mécanismes de solidarité et du sens de l'intérêt collectif est possible. Il est donc vital d'encourager, de stimuler et d'accompagner cette vie associative, véritable moteur de la société. Les moyens mis à la disposition des associations devront être augmentés, qu'il s'agisse de la formation des responsables, du soutien aux activités ou de la participation aux frais de fonctionnement des organisations. Au delà de cette action de soutien



au secteur associatif, l'Etat dispose d'une responsabilité propre qu'il devra assumer. Il importe avant tout de mettre en place des structures de communication avec les jeunes, qu'il faut écouter et respecter.

b) information des jeunes

Le SNJ travaille actuellement sur plusieurs projets concernant l'information des jeunes par l'utilisation de nouvelles technologies. Les centres actuels n'arrivant pas à toucher l'ensemble des jeunes, le ministère estime en effet qu'il faut profiter des moyens offerts par les nouvelles technologies (mise en réseau, installation de bornes informatiques, etc.) pour mettre ainsi à la disposition des jeunes une information succincte, rapide, anonyme, d'accès facile et donc motivante.

c) Conseils communaux pour jeunes

Afin d'améliorer la qualité du dialogue avec les jeunes, plusieurs pistes de réflexion doivent être poursuivies, qu'il s'agisse:

- de l'amélioration du fonctionnement des Commissions des Jeunes au niveau communal (composition, compétences, budget, regroupement national);
- du lancement de plusieurs projets-pilotes de Conseils Communaux de Jeunes (à travers des élections directes organisées à titre d'essai dans plusieurs localités, les jeunes ont la possibilité d'apprendre et de vivre activement les principes de la démocratie);
- de la réforme du mode de composition et de fonctionnement des Conseils d'éducation dans les lycées ou encore de l'instauration de Comités d'élèves dans chaque établissement de l'enseignement secondaire qui doit être recherchée activement.

d) âge électoral

D'une façon générale, le ministère préconise un débat public sur un abaissement éventuel de l'âge électoral. Dans une première phase, il est proposé d'ajuster la limite d'âge pour le droit de vote passif à celle du droit de vote actif (18 ans). A titre d'essai, un assouplissement des conditions électorales pour les élections sociales doit également être envisagé (représentants de personnel, chambres professionnelles, sécurité sociale).

e) lutte contre l'exclusion et en faveur d'une participation accrue

Une autre priorité de la politique en faveur des jeunes réside dans la lutte contre l'exclusion en vue d'assurer la cohérence sociale. Dans un pays où les étrangers représentent 32 % de la population totale résidante, où l'idée d'une société multi- ou interculturelle est devenue une réalité, une attention particulière doit être accordée à la participation des jeunes étrangers à la vie sociale et culturelle. Le ministère ne manquera pas de développer des initiatives allant dans ce sens.

f) marché de l'emploi

Dans ce contexte, le droit au travail, inscrit comme droit fondamental dans le texte de notre Constitution, doit trouver une expression concrète sur le terrain. L'Etat, les communes et les entreprises ont l'obligation morale à prendre les mesures nécessaires pour garantir aux jeunes sortis de l'école un emploi utile dans un délai raisonnable. Le ministère participe activement à la mise en oeuvre des mesures retenues par le Comité de Coordination Tripartite. Il y a lieu de mentionner comme mesures nouvelles essentiellement l'instauration d'un «tutorat», c'est-à-dire l'encadrement sur le terrain des jeunes à la recherche d'un emploi par des personnes d'expérience (tuteurs).

Si le travail avec les jeunes constitue une nécessité sociale, il forme également un formidable gisement d'emplois nouveaux. Par la création d'emplois de proximité, il sera possible de répondre à des services de collectivité tout en assurant des emplois et occupations utiles aux personnes à la recherche d'un emploi.

g) connaissance sur les jeunes

Le ministère estime que, d'une façon générale, il importe de procéder à une collecte systématique de toutes les données concernant les jeunes du pays. Une réponse aux problèmes de la jeunesse présuppose en effet la connaissance de la jeunesse. Une étude globale fait actuellement défaut. Sur la base des études ponctuelles existantes (enquête 'Jeunesse' de 1985, Education Nationale) (enquête tageblatt/ILRES de 1988) et à la suite de l'enquête en cours organisée par l'ISERP, en collaboration avec le SNJ, le ministère entend élaborer un livre blanc sur la jeunesse au Luxembourg. Au delà de la description de la situation des jeunes au Luxembourg, le document constituera un outil de première importance pour les définitions des options politiques futures dans ce domaine.



3.2. Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes

Le ministère a profité de l'année 1995 pour consolider la situation de centres de jeunesse existants tout en essayant de créer de nouveaux centres.

Le développement des centres de rencontre, d'information et d'animation trouve sa base légale dans la loi du 27 février 1984 portant création du Service National de la Jeunesse et du règlement grand-ducal du 17 février 1987 fixant les conditions d'agrément des centres de rencontres pour jeunes.

Le ministère a toujours suivi une politique active de collaboration avec les communes, vu que l'intégration sociale des jeunes se fait surtout au niveau de la communauté locale voire régionale. La responsabilité pour l'intégration des jeunes incombe donc pour l'essentiel au niveau communal. Les centres doivent forcément suivre une orientation dictée par les besoins des jeunes de la localité d'implantation.

Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'animation et d'information pour jeunes a été conçu dès le départ pour permettre aux jeunes une participation active à la société.

Alors que 12 centres de rencontres fonctionnaient en 1994, deux nouvelles conventions ont été signées en 1995 avec les communes de Dudelange et de Roeser. Le centre de Dudelange fonctionne depuis le mois de septembre 1995 avec un animateur.

La situation des centres de Differdange et de Bettembourg a été consolidée par une augmentation de personnel, les centres disposant maintenant de deux respectivement d'une tâche et demie pour assurer la gérance.

Pour 1996, des pourparlers dans la région de la vallée de l'Alzette et avec la commune de Sanem ont déjà été entamés.

En complétant et en perfectionnant progressivement son réseau de centres de jeunes, le ministère pourra compter à moyen terme sur tout un ensemble d'antennes régionales, communales et locales et remplir ainsi pleinement sa mission d'interlocuteur de la jeunesse.

3.2.1. Les objectifs

A l'horizon 2000, les objectifs visés par le ministère sont au nombre de trois:

- a) consolider les centres existants pour intensifier le travail au niveau local et éventuellement permettre une approche régionale.

b) créer de nouveaux centres, notamment dans les régions qui, pour l'instant, sont encore dépourvues de telles infrastructures, ceci afin d'assurer à moyen terme la couverture intégrale du pays (voir carte en annexe):

- 1 centre au nord du pays
- 1 centre au nord-est
- 1 centre au centre-est
- 1 centre au sud-est
- 1 ou 2 centres à l'ouest

c) développer le réseau national des centres dont les missions essentielles seront certainement la représentation des CRIAJ locaux vis-à-vis de tiers, la coopération ainsi que la coordination des centres locaux et régionaux.

3.2.2. Les modalités de gestion

Par l'intermédiaire d'une convention entre la commune d'implantation du centre, le ministère de la Jeunesse et l'association sans but lucratif (qui gère le centre), les activités et le fonctionnement du centre sont placés sous la responsabilité des trois partenaires. Pour le volet opérationnel le Ministère de la Jeunesse est relayé par le Service National de la Jeunesse. La commune et le ministère prennent en charge d'un commun accord le financement du centre (normalement à charge égale de 50 %). A noter que certaines asbl développent de plus en plus d'activités et participent activement au financement du centre. Deux fois par an, une commission de surveillance composée de représentants des trois partenaires est chargée d'aviser le programme des activités et de vérifier les décomptes et le budget du centre.

En 1995 le texte de la convention entre les communes le ministère et l'asbl a été revu est structuré en collaboration avec les services du ministre de l'Intérieur et du ministère du Budget.

3.2.3. Les missions: la rencontre, l'information, l'animation

La mission des centres de rencontre, d'information et d'animation repose pour l'essentiel sur les trois piliers suivants:

a) La rencontre

Accueil ouvert, activités non structurées, libres au choix.

b) L'information

Premier point de contact du jeune pour faciliter l'accès à l'information et l'aider à percer la complexité des structures sociales par une première information et une disponibilité à l'écoute du jeune. En cas de besoin, le lien avec le service d'information juridique et



sociale du SNJ est vite réalisé. Si une consultation spécialisée s'avère nécessaire, les centres rapprochent les jeunes des services de consultation spécialisés existants. Les différents centres sont à même de proposer aux jeunes toutes les informations sur des programmes européens, tel le programme 'Jeunesse pour l'Europe' ou la Carte Jeunes.

centres de Differdange et de Bettembourg et de lancer le centre de Dudelange.

Le développement du réseau complet des centres de rencontre nécessiterait en 1998 un budget d'environ 36,6 mio LUF. (voir tableau évolutif ci-après)

c) L'animation

Programme d'activités structurées avec une participation soutenue du jeune. Ces activités sont destinées à motiver le jeune à s'engager activement. Elles ont toutes un caractère de découverte et d'initiation. Elles sont conçues pour éveiller l'intérêt et éventuellement mener le jeune à développer cet intérêt au sein d'une association. Les centres sont ouverts aux associations pour toutes les formes de collaboration.

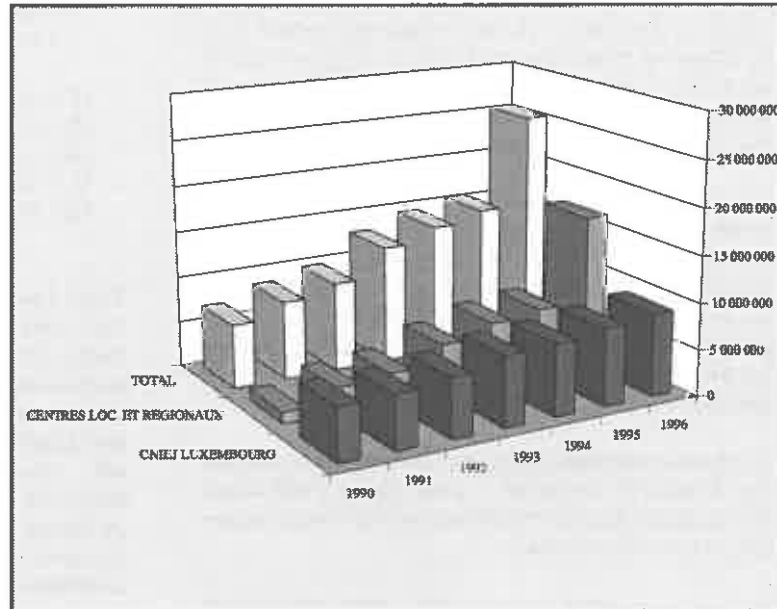
En fonction des besoins régionaux, l'accent des activités des centres est mis en priorité sur un des trois aspects sans pour autant négliger les deux autres. Si les voies choisies pour approcher les jeunes sont fonction des spécificités locales et régionales, tous les centres actuels ont en commun le but de faciliter la participation des jeunes à la vie sociale. La collaboration au sein d'un réseau semble donc évidente, voire indispensable. Voilà pourquoi le ministère favorise l'instauration d'un tel réseau. La signature d'une convention est prévue pour 1996.

3.2.4. Le CIJ

L'asbl 'Centre d'Information pour Jeunes' (en abrégé: CIJ), créée en 1987, a connu un développement rapide. Un des buts du CIJ est de regrouper et de diffuser l'information aux jeunes et développer dans le cadre de ces centres des initiatives facilitant l'accès du jeune à l'information. Le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation a une répercussion sur le travail administratif du CIJ, travail qui à long terme ne peut être assuré que par l'intermédiaire d'une augmentation de personnel.

3.2.5. Le plan de financement

En ce qui concerne la participation de l'Etat au financement des centres on constate une augmentation budgétaire de 14.720.000 LUF à 17.525.000 LUF (soit une augmentation de 2.805.000 LUF) en 1995. Cette augmentation a permis de consolider la situation des



3.3. Les aides financières aux communes

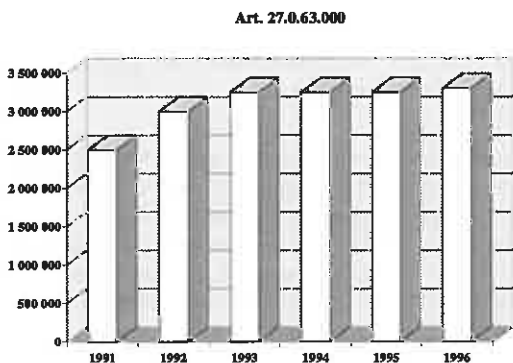
Les crédits dont dispose le ministère pour aider les communes pour la construction ou l'aménagement de centres de rencontre multi-services pour jeunes sont nettement trop faibles pour inciter la majorité des communes à l'installation de tels centres.

Les fonds disponibles (3.250.000 LUF) pour l'exercice 1995 ont été distribués aux communes suivantes:

Differdange,
Kopstal,
Heinerscheid,
Wellenstein,
Dudelange et
Lorentzweiler.



Evolution des crédits de l'article 27.0.63.000:



à la FNEL,
à l'Association des Lëtzebuërger Guiden,
à l'Association Nationale des Scouts du Luxembourg,
à l'Association des Girl Guides Luxembourgeoises,
aux groupes locaux des Lëtzebuërger Guiden a Scouten de Howald, Grevenmacher, Bonnevoie, Belvaux, Bel Val-Metzerlach et Kayl,
aux 'Peaux-Rouges' Dudelange,
aux Oeuvres Paroissiales de Mersch, Kiischpelt et Bettembourg,
au 'Päerd's Atelier' asbl
ainsi qu'au Syndicat pour la défense des intérêts locaux Binsfeld-Holler-Breidfeld.

3.4. Les aides financières aux associations et mouvements de Jeunesse

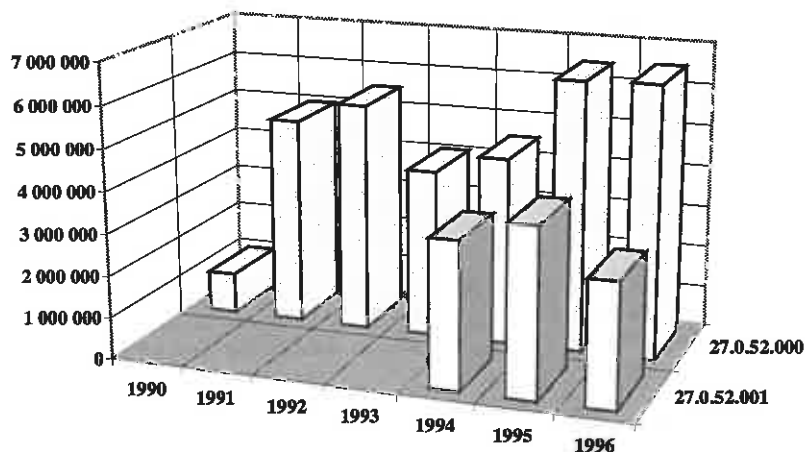
Outre les subventions ordinaires et extraordinaires aux activités et initiatives des mouvements et associations de jeunesse, le ministère a participé aux frais de secrétariat d'une partie des grands mouvements de jeunesse.

Les fonds prévus pour la construction et l'aménagement de centres résidentiels pour jeunes ont été alloués:

3.5. Les nouveaux gisements d'emplois dans l'optique du ministère de la Jeunesse

Une des préoccupations majeures du nouveau ministère consiste à redynamiser la collaboration interministérielle dans le domaine de la politique en faveur des jeunes. Traditionnellement, des liens existent surtout avec le ministère de la Famille et le ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. D'autres ministères (comme le ministère de la Santé, le ministère de l'Education Physique et des Sports, le ministère de la Culture et le ministère de la Justice) siègent dans le Conseil Supérieur de la Jeunesse, ce qui permet d'entretenir des relations plus ou moins étroites, à intervalles plus ou moins réguliers.

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DE CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES



Une structure interministérielle aux travaux de laquelle le ministère a participé activement en 1995 est le groupe de travail interministériel «nouveaux gisements d'emplois», mis en place par le Gouvernement dans le cadre des discussions de la tripartite sur la situation du marché du travail. En mai 1995 ce groupe a décidé de créer des sous-groupes de travail temporaires dans le but d'analyser les possibilités de création d'emplois dits 'de proximité' dans des domaines aussi divers que la garde d'enfants, le travail en faveur des jeunes, le travail en faveur des personnes âgées, l'environnement, le tourisme, etc. Un de ces

sous-groupes, composé de représentants du ministère de la Jeunesse et du Service National de la Jeunesse, a été chargé de se pencher sur le dossier de la jeunesse.

3.5.1. Les domaines de création d'emplois proposés par le ministère

Il ressort de ces travaux que le ministère voit essentiellement les champs d'action - donc de création d'emplois nouveaux - suivants:

a) les organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse connaissent des difficultés grandissantes pour assurer correctement et de façon régulière tous les travaux d'ordre administratif (organisation de réunions et de séminaires, travaux de secrétariat, travaux de rédaction - comptes rendus, notes de travail, avis de toutes sortes -, participation active aux travaux du Conseil Supérieur de la Jeunesse, etc.) auxquels elles doivent faire face. Dans un souci de professionnalisation, elles réclament d'urgence un reconfort en personnel. Le seul recours à des jeunes employés dans le cadre de la Division d'auxiliaires temporaires (DAT) ne représente pas une solution durable, donc satisfaisante, pour la plupart des organisations qui travaillent avec le ministère.

b) le réseau national des maisons de jeunes conventionnées

Dans chaque maison de jeunes conventionnée - le réseau national renferme à l'heure actuelle une douzaine de ces centres - une présence minimale de personnes qualifiées, moins qualifiées et non qualifiées s'avère indispensable. Le recours à du personnel détaché ne constitue pas une solution idéale, de sorte que l'exploitation de nouveaux gisements d'emplois dans ce domaine-clé de la politique de la jeunesse s'impose.

c) les centres résidentiels pour jeunes

Le ministère fait fonctionner toute une série de centres résidentiels pour jeunes. Ces établissements jouent, eux aussi, un rôle très important dans le cadre de la politique de la jeunesse et cela à des niveaux très divers: accueil, information, sensibilisation, formation, éducation, animation, etc. Comme dans les maisons de jeunes conventionnées, le travail n'y manque pas et les besoins en personnel - à la fois qualifié, moins qualifié et non qualifié - sont très importants.

d) vers une systématisation du «street work»?

Face aux changements profonds qui s'opèrent au sein de notre société et qui risquent malheureusement de se concrétiser sous forme d'une véritable fracture sociale

entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas,
entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas et

entre ceux qui travaillent (parce qu'ils ont un travail rémunéré) et ceux qui ne travaillent pas (parce qu'ils n'ont pas - pour diverses raisons - un tel travail),

la mise au point de nouvelles formes d'encadrement des jeunes - et notamment des jeunes les plus défavorisés - s'impose.

C'est dans ce contexte que le ministère propose d'étudier les possibilités de créer des emplois du type «street work», sachant qu'une telle initiative doit être mûrement réfléchie et qu'elle doit s'appuyer sur un personnel hautement qualifié, auquel peuvent éventuellement venir s'ajouter des personnes moins qualifiées.

3.5.2. Le concept «Emplois Solidarité Jeunes» développé par le SNJ

Une piste qui, dans l'optique du ministère de la Jeunesse, s'annonce particulièrement intéressante et prometteuse repose sur le concept « Emplois - Solidarité - Jeunes » décrit ci-après. Ce concept repose sur l'idée que les jeunes âgés de 15 à 25 ans (voire 30 ans) qui se trouvent dans une situation d'attente d'un emploi, puissent trouver sur le marché du travail un emploi stable, correspondant à leurs capacités, à leurs qualifications professionnelles et à leurs niveaux de formation respectifs. De tels 'emplois solidarité jeunes' auraient pour objectif de garantir à ces jeunes sans emploi des moyens d'existence (niveau de référence: le RMG) qui leur seraient offerts en contrepartie:

1) D'un travail de plus ou moins 30 heures par semaine dans l'intérêt

- de la Famille,
- de l'Enfance et
- de la Société.

Des tâches seraient à prévoir dans les domaines suivants: aide à domicile, garde d'enfants - garderie, appui scolaire, animation - loisirs, environnement, culture, sports, tourisme, etc....

2) D'une participation de plus ou moins 10 heures par semaine à une formation dite de «préparation à la vie».

Cette formation (qui pourra, du moins en grande partie, être prise en charge par les animateurs formés par les services du ministère) pourrait être de plusieurs types:

a) Elle pourrait consister en une préparation à la vie en famille, la famille constituant toujours une unité fondamentale dans notre société, un milieu 'naturel' favora-



ble à la croissance et au bien-être de tous ses membres et des enfants en particulier (préambule de la convention sur les des droits de l'enfant).

Liste (non exhaustive) des thèmes à aborder dans le cadre d'une telle formation: budget familial, contrat de mariage, acquisition d'un logement, prêt bancaire, déclaration d'impôts, éducation des enfants, etc....

b) Elle pourrait également consister en une préparation à la vie de loisirs. Thème à aborder dans le cadre d'une telle formation: comment animer des loisirs?

c) Elle pourrait également consister en une préparation à la vie en société.

Thèmes à aborder dans le cadre d'une telle formation: connaissance et respect des droits de chacun, médiation, etc...

Les acteurs intervenant dans le cadre de ce modèle conceptuel sont au nombre de trois:

- l'Etat et les entreprises nécessaires pour financer les opérations;
- des organismes privés et publics qui organisent et qui gèrent les activités et les formes de travail prémentionnées tout en assurant les formations nécessaires;
- la famille, bien entendu, en tant que 'fournisseur' d'un cadre de vie adéquat (logement, encadrement).

Les gisements d'emplois potentiels sont légion. Parmi eux, les services dits de proximité devraient occuper une place de premier choix et parmi les services de proximité, le ministère de la Jeunesse aimerait insister particulièrement sur la nécessité d'améliorer l'assistance aux jeunes en difficulté, que ce soit par le soutien scolaire, par une offre adaptée de loisirs - notamment sportifs - et par un encadrement systématique et durable des jeunes les plus défavorisés.

La mise à disposition des infrastructures sportives, en dehors des horaires scolaires, notamment pendant les vacances, nécessite un certain encadrement et une certaine surveillance. Une telle initiative engendrerait également la création d'un certain nombre d'emplois dans le secteur de travail en faveur des jeunes. Dans le domaine sportif, des occupations similaires sont envisageables au niveau des clubs et des fédérations.

L'éducation et la formation sont appelés à jouer un rôle absolument déterminant dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes. Notre société est de moins en moins marquée par l'échange de marchandises et de plus en plus marquée par la production, la transmission et le partage de connaissances, encore faut-il faire en sorte que le nombre de celles et de ceux qui peuvent accéder à ces connaissances soit le plus grand possible.

Un dernier aspect qui est à creuser dans l'optique du ministère de la Jeunesse est celui de la participation des jeunes à la vie municipale et locale. Comme le souligne la *Charte européenne de la participation des jeunes à la vie municipale et locale du Conseil de l'Europe*, la participation à la vie de la cité permet aux jeunes d'habiter véritablement leur quartier de résidence, leur commune ou leur région, au lieu de 'camper' simplement à côté.

Il ne faut pas demander l'impossible, il faut juste essayer de faciliter la participation des jeunes aux décisions et aux actions qui les concernent directement. Les politiques sectorielles communales et municipales qui touchent directement à la vie des jeunes sont très nombreuses, il suffit de penser à la politique des loisirs, à la politique culturelle, à la politique de construction d'équipements sportifs et... à la vie associative!

Pourquoi ne pas profiter de la richesse de la vie associative dans nos communes pour intégrer les jeunes davantage dans la vie municipale et régionale?

Pourquoi ne pas créer une véritable 'maison socio-culturelle et des sports' dans chaque commune ou dans chaque ensemble de communes dépassant un certain seuil démographique ou un certain nombre de clubs ou d'associations?

En procédant de cette façon, on pourrait facilement:

- créer des emplois,
- intensifier la vie associative sur les plans local, communal et régional,
- améliorer la collaboration entre les différents clubs,
- rationaliser l'utilisation des infrastructures socio-culturelles et sportives,
- responsabiliser des jeunes en leur proposant une activité intéressante, diversifiée et qui leur donne l'impression de se rendre utile avec des jeunes, pour des jeunes.

Le projet 'gestion de la vie associative sur les plans local, communal et régional' devrait être finalisé dans le cadre d'un groupe de travail formé par des représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de l'Éducation Physique et des Sports et du ministère de la Jeunesse. A court terme, une cinquantaine d'emplois pourraient être créés au profit de jeunes à la recherche d'un travail.



3.6. Vers un renouveau du Conseil Supérieur de la Jeunesse

L'art 22. de la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse prévoit l'institution d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse ayant pour mission de soumettre au Gouvernement des propositions en matière de jeunesse, de donner son avis sur toutes les questions et tous les projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir et, enfin, de donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la loi.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse se veut - et se doit - être une plate-forme de discussion et d'échange d'idées entre les jeunes, d'une part, et ceux qui ont à charge des questions de jeunesse, d'autre part. Il est composé de représentants ministériels, de représentants de l'organisme représentatif de la jeunesse - en l'occurrence la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (en abrégé: CGJL) -, de mouvements de jeunesse nommés directement ainsi que de représentants des différents ordres d'enseignement.

Sur le plan pratique et fonctionnel, il repose sur le règlement grand-ducal du 16 janvier 1987 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Jeunesse. L'arrêté ministériel du 30 novembre 1993 portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse étant venu à échéance le 30 novembre 1995, il faut dès lors songer à mettre sur pied un nouveau Conseil Supérieur de la Jeunesse et à préparer un nouvel arrêté ministériel à ce sujet.

La décision ayant été prise de ne pas changer radicalement ni la nature, ni la structure, ni les modalités de fonctionnement des organes de consultation du ministère, le ministre de la Jeunesse a cependant décidé de compléter le Conseil Supérieur de la Jeunesse en y faisant intervenir des acteurs intervenant directement à la base, c'est-à-dire travaillant en permanence ou en quasi-permanence avec les jeunes: des animateurs travaillant dans les centres d'information, de rencontre et d'animation pour jeunes, un représentant de la Schülerdelegatioun Lëtzebuerg asbl, etc...

La composition du nouveau Conseil Supérieur de la Jeunesse devrait être connue dès la fin du premier trimestre 1996 et rien ne s'opposera alors à ce que le Conseil Supérieur joue pleinement le rôle qui lui a été consigné par la loi.

3.7. L'interpellation parlementaire au sujet de la politique de la jeunesse du Gouvernement

Le jeudi, 23 novembre 1995 a eu lieu une interpellation de Madame Anne Brasseur au sujet de la politique gouvernementale en relation avec les problèmes qui intéressent les jeunes, en général, et l'enseignement, en particulier.

Cette interpellation - qui concernait plus directement deux départements ministériels, à savoir le ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et le ministère de la Jeunesse - a connu, pour ainsi dire, un grand succès. Elle a permis de faire un tout relativement complet des problèmes de la jeunesse et des jeunes.

Pour le ministre de la Jeunesse, ce fut l'occasion tout d'abord pour dresser un tableau de l'ensemble des activités organisées par le SNJ sur le terrain. Ce fut également le moment pour faire un premier bilan - forcément succinct - des initiatives prises et des projets développés par la nouvelle cellule ministérielle

Les débats se sont soldés par l'adoption d'une motion concernant un certain nombre de pistes à suivre par le gouvernement, en général, et par le ministère de la Jeunesse, en particulier, en matière de politique de la jeunesse.

Voici le texte complet de la motion:

La Chambre des Députés

Convaincue de la nécessité de voir se réaliser une politique de la jeunesse globale et intégrée;
 Considérant qu'il y a lieu de faire en effort particulier en vue de l'amélioration de la participation des jeunes à la vie sociale et civique au niveau communal;
 Estimant que le réseau national des maisons de jeunes conventionnées devrait constituer une pièce angulaire de la politique de la jeunesse du Gouvernement;
 Jugeant qu'il est opportun de développer davantage la formation des jeunes;
 Plaidant en faveur d'une politique active de soutien aux mouvements et aux organisations de jeunesse;
 Constatant qu'un tableau descriptif global, complet et détaillé sur la jeunesse ainsi que les problèmes des jeunes au Luxembourg fait toujours défaut;



demande au Gouvernement:

de mettre le Ministère de la Jeunesse en mesure de pouvoir assurer pleinement la fonction de coordination de la politique de la jeunesse du Gouvernement qui lui est assignée par la loi;
 d'encourager la mise en place de Commissions de Jeunesse communales et de promouvoir la création de Conseils communaux pour Jeunes;
 de consolider et de développer le réseau national des maisons de jeunes conventionnées dans le souci, d'une part, de mettre à la disposition des jeunes des locaux et des équipements adéquats et de garantir ainsi leur fonctionnement optimal et, d'autre part, d'assurer une couverture équitable de l'ensemble du territoire national;
 d'accélérer les travaux de transformation, de modernisation et d'extension des trois Centres d'Eisenborn, du Marienthal et de Hollenfels;
 de prévoir les moyens budgétaires ainsi que l'encadrement logistique nécessaires afin de faire des mouvements et des organisations de jeunesse de véritables interfaces entre les jeunes et les autorités publiques;
 de procéder à l'élaboration d'un Livre blanc sur la jeunesse et les problèmes des jeunes au Luxembourg, permettant de bien situer les problèmes actuels de la jeunesse et de proposer des mesures concrètes à réaliser à l'horizon 2000-2010;
 d'accueillir favorablement l'idée de créer, au Luxembourg, un Observatoire Européen de la Jeunesse.

Cette motion a été adoptée par la Chambre des Députés en sa séance publique du 23 novembre 1995.

3.8. Dossier 'Rockhal fir déi Jonk'

3.8.1. Pourquoi une salle de concert pour les jeunes?

Qu'on le veuille ou non, il y a bien une scène de musique rock au Grand-Duché de Luxembourg! Elle est même relativement dynamique, suffit-il de tenir compte d'événements (ou, comme on dit aujourd'hui, d'«events») du type « Live at Vauban » (juillet 1995), « Rock um Knuedler », « Rock am Wengert », mais aussi de la vivacité et du talent de nombreuses groupes de musique, grandes et petites. Mais il est vrai que la 'scène rock' est plutôt discrète, à ce point même que le grand public ignore son existence.

Les jeunes, eux, existent également! Bien souvent, d'ailleurs, mais pas toujours, la musique rock et les jeunes forment un couple pour ainsi dire inséparable.

Si le style de musique auquel il a été fait allusion ne fait pas ravage, c'est pour une certaine part parce que ses adhérents sont relativement peu nombreux (sont-ils 2.000, 5.000 ou 10.000 comme l'a récemment affirmé

un quotidien en titrant à la une « Luxembourg: Plaidoyer pour une salle de plus de 10.000 rockers »?).

Mais c'est aussi dû au fait que le pays ne dispose toujours pas d'infrastructure(s) adéquate(s) pour des manifestations de ce type et que, si concert il y a, c'est le plus souvent dans des halls sportifs ou autres salles de gymnastique qu'il faut aller. Cette situation étant insoutenable pour diverses raisons (utilisation difficile à cause de la concurrence sport/culture et organisateurs de concerts/vie associative locale, acoustique, sécurité, accès, voisinage peu tolérant, etc...), la construction ou l'aménagement d'une salle de concert plus spécifiquement destinée au jeune public s'impose.

3.8.2. Les Initiatives prises par le Gouvernement en 1995

En 1995, le Gouvernement s'est exprimé en faveur de la construction ou de l'aménagement d'une salle de concerts pour jeunes. Deux ministères, à savoir celui des Travaux Publics et celui de la Jeunesse, ont été chargés de la concrétisation du dossier. Alors que le premier s'est chargé des travaux de repérage d'un ou de plusieurs sites pouvant éventuellement accueillir un tel projet, le deuxième s'est proposé de réaliser un dossier consacré principalement aux infrastructures existantes dans le secteur de la musique pour jeunes ainsi qu'aux besoins se posant réellement dans ce domaine.

Le ministère de la Jeunesse a profité du dernier trimestre 1995:

- pour réaliser, en collaboration étroite avec des groupes de musique luxembourgeois, un inventaire complet et détaillé sur l'ensemble des halls utilisés pour des concerts;
- pour visiter un certain nombre de salles de concert situées à l'étranger (« Le Galaxie » à Amnéville, « Le Rhenus » et « La Laiterie » à Strasbourg, la « Neufang Kulturfabrik » à Sarrebruck, etc...),
- pour rencontrer des organisateurs de concerts luxembourgeois et étrangers ainsi que des groupes de musique rock luxembourgeois en vue d'obtenir leur position face au projet de construction d'une salle de concert pour jeunes au Luxembourg.

Globalement, on peut déjà retenir que les halls (sportifs) étudiés présentent une mauvaise acoustique et qu'ils ne disposent pas de sorties de secours en nombre suffisant. Par ailleurs, il faut souligner qu'ils ne disposent pratiquement jamais des structures d'accueil appropriées pour les organisateurs, les artistes et leurs équipes techniques (loges, cuisines, bureaux, etc...).

En ce qui concerne les chiffres disponibles en matière de capacité d'accueil des différentes salles, il faut savoir qu'ils sont approximatifs - pour ne pas dire disuictables - et qu'ils peuvent varier selon la nature de la source utilisée. Par ailleurs, les capacités indiquées ne sont que très rarement autorisées dans la mesure où la très grande majorité des salles analysées ne bénéficie pas d'une autorisation spécifique pour l'organisation de concerts de musique ou de spectacles similaires (variétés, etc...). Dans bon nombre de cas, il paraît que la législation luxembourgeoise sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes respectivement sur la sécurité dans les bâtiments n'est pas respectée.

3.8.3. Un rapport détaillé prêt pour la fin du premier trimestre 1996

Le ministère compte soumettre un document de travail complet au Conseil de Gouvernement au cours du premier trimestre 1996. Ce dernier renfermera:

- un inventaire complet de l'ensemble des salles de concerts utilisées au pays;
- des statistiques concernant le degré de fréquentation de tous les concerts et spectacles au Grand-Duché depuis 1994;
- des chiffres concernant les lieux de vente des billets d'entrées pour quelques grands concerts organisés au cours de la saison 1994/95;
- des fiches descriptives des plus grandes salles de concerts de la Grande Région;
- les résultats des entrevues avec des organisateurs de concerts luxembourgeois et étrangers;
- un relevé des décisions déjà prises par le Gouvernement en Conseil dans le cadre du dossier;
- un catalogue des démarches déjà effectuées par les deux ministères en charge du dossier;
- les conclusions et les suggestions du Département de la Jeunesse.

Ce dossier devrait permettre de faciliter la prise de décision du Conseil de Gouvernement annoncée pour le premier semestre 1996.

4. PERSPECTIVES

Abstraction faite des efforts visant la consolidation et l'extension du réseau des centres conventionnés pour jeunes à améliorer la participation des jeunes au niveau local à avancer sérieusement dans le dossier 'Rockhal fir déi Jonk'

Le ministère compte élaborer, au courant de l'année 1996, un livre blanc sur les jeunes et les problèmes de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg. Dans un souci d'améliorer le degré de connaissance sur les jeunes et les questions de jeunesse en général, il compte également faire avancer le projet visant la création d'un « Observatoire Européen de la Jeunesse » au Luxembourg.

4.1. Un livre blanc sur la jeunesse

Dans le souci de remplir pleinement son rôle de coordination interministérielle de la politique de la jeunesse du gouvernement, le ministère compte en effet informer et sensibiliser les jeunes - mais également celles et ceux qui travaillent avec et pour des jeunes - par le biais d'actions et de publications bien ciblés. A moyen terme, très probablement en 1996, le ministre de la Jeunesse compte ainsi publier un livre blanc sur la jeunesse au Luxembourg.

Ce document doit, pour l'essentiel, permettre:

- de bien situer les problèmes actuels de la jeunesse,
- de faire un bilan de trois décennies de politique de la jeunesse au Luxembourg (y compris les analyses démographiques nécessaires),
- d'étudier dans le détail les aspects programmatiques (gouvernement, partis politiques, communes, vie associative...) et sectoriels (budgets étatiques et communaux, rôle des institutions européennes et des organismes internationaux) et de proposer un certain nombre de mesures à réaliser à l'horizon 2005-2010.

Voici un premier projet de sommaire de ce livre blanc:

Première partie: La situation de la jeunesse luxembourgeoise.

Le point sur la situation démographique.
La place des jeunes dans la société.

- Les points noirs:
- chômage
 - drogues
 - suicides
 - SIDA
 - accidents de la route (...)

Deuxième partie: Une tentative de bilan: trois décennies de politique de la jeunesse.

Qui fait quoi en matière de politique de la jeunesse au Luxembourg?

L'importance accordée aux problèmes de jeunesse:

- dans les programmes des partis politiques
- dans les déclarations gouvernementales
- dans les déclarations sur l'état de la nation
- dans le cadre des rapports d'activité ministériels
- dans les avis annuels du CES
- dans les communes (...)

Les moyens budgétaires consacrés à la jeunesse (Etat, communes, associations, etc.).

Aspects législatifs propres à la jeunesse. (...)



Troisième partie: Les jeunes à l'horizon 2000: quelques pistes à creuser.

- Les jeunes et l'école.
- Les jeunes sur le marché du travail.
- L'offre culturelle.
- Les sports et les loisirs (activités, infrastructures, etc.).
- La participation des jeunes à la vie municipale et locale. (...)

4.2. Un observatoire européen de la jeunesse

Au Luxembourg comme ailleurs, la situation des jeunes reste largement à décrire. Des études globales sur la jeunesse, font en effet plus ou moins défaut dans la plupart des pays.

La disponibilité de statistiques sur les jeunes - abstraction faite de quelques chiffres rudimentaires tirés des recensements de la population et qui se limitent à décrire l'évolution structurelle de la population - est également très modeste.

D'un pays à l'autre, les définitions changent, de même que la périodicité des recensements et des enquêtes ainsi que le degré de précision de la collecte d'informations, de façon générale.

Que faire en présence d'une situation pareille? Pourquoi ne pas profiter de l'existence de l'Union Européenne et notamment de la Commission pour entamer la création d'un véritable «Observatoire européen de la jeunesse», à l'instar de ce qui est actuellement sur le point de se faire dans bien d'autres domaines (politique régionale et aménagement du territoire, questions sociales) et dans d'autres enceintes (OCDE, Conseil de l'Europe).

Un tel observatoire pourrait être créé sous la direction de la Commission, avec la collaboration étroite du Conseil de l'Europe et, bien entendu, le concours de tous les pays-membres de l'Union Européenne.

Il pourrait jouer le rôle d'une véritable plate-forme d'idées, d'un lieu de contact privilégié:

- entre les services de la Commission et ceux du Conseil de l'Europe,
- entre les pays membres,
- entre les politiques de jeunesse et les autres politiques sectorielles, tant au niveau européen que sur le plan national.

Le contenu d'un tel observatoire serait à la fois très vaste et de nature variée. On y trouverait de nombreuses statistiques, bien entendu, mais également des indications réglementaires et pratiques sur:

- le marché du travail,
- l'enseignement et la formation,
- les sports et les loisirs,
- le tourisme et la culture,
- l'état de santé des jeunes (drogues, SIDA, alcool, tabac), etc.

Parmi les lieux d'implantation potentiels d'un tel observatoire pourrait évidemment figurer le Grand-Duché de Luxembourg, qui profite non seulement de sa situation géographique privilégiée et de la présence d'une des capitales européennes, mais également de la présence d'EUROSTAT, un service probablement très utile dans ce contexte.

5. COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

C'est pour la 4^e fois que le Service National de la Jeunesse a organisé une formation en collaboration avec les administrations communales.

Les communes suivantes ont participé à des stages de formation pour animateurs d'activités de loisirs: Beckerich, Lorentzweiler, Mamer, Niederanven et Pétange, avec en tout 81 personnes. La formation au niveau communal est reconnue comme une partie de la formation de base des animateurs du SNJ.

Ce lien avec les communes représente une étape supplémentaire dans les efforts de décentralisation des actions du SNJ. Cependant, en 1995 le SNJ n'a plus pu subvenir à toutes les demandes de la part des communes. Etant donné que la demande reste croissante, de nouvelles structures d'organisation et de personnel s'avèrent nécessaires.

Le personnel supplémentaire qui doit subvenir au besoin de formation sur le terrain et en même temps assurer l'administration d'une telle formation pourrait s'intégrer dans des structures déjà existantes ou se constituer comme équipe de formation et fonctionner dans le cadre du Centre de Formation de Eisenborn.



6. SOUTIEN À DES INITIATIVES JEUNES

Ce programme pilote lancé en 1992 cherche à soutenir des projets qui contribuent à la formation personnelle et à l'insertion sociale des jeunes par l'encouragement d'activités qui développent l'initiative, les compétences sociales, la créativité et le sens des responsabilités des jeunes.

Sont considérées comme des Initiatives Jeunes, des actions limitées dans le temps où les jeunes eux-mêmes jouent un rôle clé dans la conception, l'organisation et le déroulement d'activités qui contribuent sous des formes diversifiées à leur formation personnelle, sociale et civique: ils en sont les véritables acteurs au lieu d'en être seulement les bénéficiaires.

Une action n'est financée au maximum qu'à 75% des coûts et avec un montant absolu maximum de 75.000 francs. Les gestionnaires de l'action doivent eux-mêmes trouver les fonds manquants auprès d'autres sources financières.

Les actions doivent se situer en dehors des activités ordinaires et courantes des associations.

Le montant de l'aide est accordé au début de l'action en fonction d'un budget prévisionnel, suivi obligatoirement à la fin de l'action par un décompte financier et un rapport d'évaluation.

Ne pas proposer aux jeunes des programmes et idées tout faits, mais soutenir leurs propres initiatives restera un objectif précieux de ce programme. Il faudra réfléchir si ce programme au lieu d'être réservé comme il l'est actuellement à des groupes de jeunes, ne pourrait pas utilement être ouvert à des projets émanant de personnes individuelles. Ainsi pourrait-on concevoir, comme à l'instar de la France, des bourses du défi, de la solidarité, du civisme.

En 1995 ont été financés 4 projets pour un montant total de 107.000 frs.





B. DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU EUROPÉEN

UNION EUROPÉENNE.

Au cours du premier semestre 1995, sous présidence française, le programme Jeunesse pour l'Europe III a été adopté définitivement.



La longue procédure de décision avait comme conséquence que le programme était difficile à mettre en oeuvre.

Une résolution du conseil, sur la coopération dans le domaine de l'information des jeunes et des études concernant la jeunesse, a en outre été discutée et adoptée.

Le conseil est convenu d'intensifier la coopération dans les domaines suivants:

- la formation des informateurs, des animateurs socio-éducatifs et des éducateurs (professionnels et bénévoles) intervenant dans le secteur de l'information des jeunes;
- la mise en réseau des structures d'information des jeunes des pays membres;
- des études périodiques sur les jeunes des pays de l'Union européenne.

Lors de la présidence espagnole au 2^e semestre l'accent a été mis sur la coopération avec les pays tiers en matière de politique jeunesse.

Une résolution à ce sujet a été discutée et adoptée par le conseil. Les domaines concernés pour cette résolution sont:

- la coopération entre les structures gouvernementales et non gouvernementales pour la jeunesse
- la formation d'animateurs pour jeunes
- l'information des jeunes
- les échanges de jeunes
- le service volontaire.

La présidence espagnole a invité les Ministres de la Jeunesse en Espagne pour avoir un échange sur les politiques jeunesse. A cette occasion la Commission a présenté le projet « service volontaire européen ». L'idée de créer un observatoire de la jeunesse a été accueillie favorablement.

LE CONSEIL DE L'EUROPE.

Council of Europe
Conseil de l'Europe



Au mois de mai a eu lieu à Luxembourg la première réunion informelle des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe. Le Luxembourg a eu aussi le privilège d'organiser en 1991 le premier conseil formel des Ministres de la Jeunesse de l'Union Européenne et la première réunion informelle des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe

La réunion, qui s'est déroulée 10 ans après la première Conférence des Ministres européens responsables de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, la première Semaine européenne de la Jeunesse et l'Année internationale de la Jeunesse, a rassemblé 27 ministres, vice-ministres et Secrétaires d'Etat.

36 Etats Parties à la Convention Culturelle Européenne du Conseil de l'Europe étaient représentés. La Commission des Communautés européennes, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe et les organisations de jeunesse collaborant avec le Conseil de l'Europe ont pris part à la réunion qui a été marquée par le rapport de M. Daniel Tarschys, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, sur l'évolution politique et les perspectives du travail de jeunesse du Conseil de l'Europe. Les représentants des organisations de jeunesse de la Commission des Communautés Européennes ont exprimé également leurs points de vue. Les ministres ont adopté une Déclaration sur le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, soulignant la nécessité de donner une suite à la campagne actuellement en cours.

Les discussions ont été menées dans le cadre du développement de la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale et de l'Union Européenne. Après quatre conférences formelles, cette première réunion informelle a permis d'avoir une discussion plus spontanée, car les ministres n'étaient pas tenus de prendre des décisions formelles.

De nombreuses interventions ont eu pour objet la situation des jeunes en Europe, marquée, entre autres, par une certaine instabilité due aux risques de chômage, de marginalisation, et à une situation précaire du logement. De telles situations peuvent mener à l'insécurité, à l'intolérance, à la déviance et à la violence. Les ministres ont insisté sur l'importance d'œuvrer en faveur d'une meilleure cohésion sociale, et de la construction d'une Europe multiculturelle pour assurer la cohésion démocratique et culturelle, afin de préserver et consolider la paix en Europe.

La réunion des ministres a réaffirmé le concept d'une politique globale et intégrée et la nécessité d'un partenariat efficace avec les structures associatives de jeunesse.

La question du service volontaire transnational à long terme a été considérée par plusieurs ministres comme prioritaire. Il s'agit de mieux définir les objectifs du service volontaire, de recenser les problèmes et obstacles qui se posent, d'analyser les motivations des jeunes, afin d'élaborer un ou plusieurs instruments juridiques adéquats. Dans cette perspective, l'élaboration d'un accord du type de l'Accord « Au Pair » a retenu l'attention des participants.

La coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, qui a retenu l'attention des ministres, doit être développée dans le respect de la spécificité de chaque institution, afin d'éviter le double emploi, avoir une vue claire de la répartition des compétences et une utilisation rationnelle des moyens.

C. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE EN 1995.

Dans le cadre de la politique en faveur des jeunes coordonnée par le Ministre de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse a développé ses actions conformément aux missions lui confiées par le législateur.



L'année 1995 était marquée d'une part par la participation active à la campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme et l'intolérance, d'autre part par l'organisation de manifestations spécifiques liées à Luxembourg, ville culturelle de l'Europe.

La première réunion informelle des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe fut soigneusement préparée. Elle a confirmé le rôle important que le Luxembourg joue au niveau européen pour promouvoir le développement des politiques européennes de la Jeunesse.

Le Service National de la Jeunesse a pu, avec ses partenaires, fêter le 20ième anniversaire du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels.

Dans ce contexte il peut être intéressant d'attirer l'attention sur les nombreuses activités organisées ou coordonnées dans le cadre scolaire et périscolaire.

Le courrier de l'Education Nationale No 1a/11/1995 en donne sur 55 pages un aperçu détaillé.
Citons:

- la campagne de prévention contre les toxicomanies,
- les formations du 3e cycle et la formation continue pour enseignants notamment dans les domaines de l'écologie et du tiers monde,
- le Mérite Jeunesse auquel participent de nombreux lycées,
- les activités au Centre de Marienthal qui couvrent une gamme variant entre la découverte de grottes et la technologie des satellites - les stages et séjours offerts par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels à tous les ordres d'enseignement, qui, comme les classes nature, peuvent durer une semaine où qui, comme la visite d'une ferme pédagogique ou du rucher d'initiation, se limitent à une journée ou demi-journée,

- les stages nautiques et de plein air du Centre de Lultzhausen qui permettent aux élèves de s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile et au vélo tout terrain,
- la sensibilisation aux questions liées au tiers monde,
- les classes de créativité,

sans oublier des projets tels que:

- le Forum pour une Europe multiculturelle
- la simulation du Parlement luxembourgeois
- la simulation des organes de l'ONU
- les classes européennes
- les grandes conférences de l'ONU à Copenhague, le Caire et Pékin.

Pour toutes ces activités le Service National de la Jeunesse peut compter sur la coopération d'une équipe dynamique d'enseignants mis à sa disposition par le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Quelque 15.000 élèves participent à ces activités. L'organisation d'activités socio-culturelles, souvent en coopération avec des organisations de jeunesse, constitue toujours une priorité dans l'action du Service National de la Jeunesse.

Aux 150 activités, 5000 jeunes peuvent participer. Par cette politique d'ouverture beaucoup d'organisations ont la possibilité d'aller à la rencontre du jeune. Le contact avec la vie associative encourage les jeunes à prendre des initiatives et des responsabilités et à développer leur personnalité.

Les centres résidentiels pour jeunes constituent un outil de travail extraordinaire pour l'ensemble du secteur jeunesse. Le principal partenaire du Service National de la Jeunesse pour gérer ces centres est la Centrale des Auberges de Jeunesse. D'importants travaux de modernisation de ces centres sont en cours. Une réflexion approfondie s'impose pour adap



ter cet outil de travail aux exigences des années à venir

Le développement du réseau des centres d'information, d'animation et de rencontre pour jeunes aura des répercussions pour l'action du Service National de la Jeunesse. Avec comme partenaires de nombreuses communes, des associations bien motivées et des animateurs professionnels, le secteur jeunesse pourra toucher un grand nombre de jeunes que ni les organisations de jeunesse ni le Service National de la Jeunesse n'ont pu faire participer activement à la vie des communautés locales.

Le Service National de la Jeunesse a un rôle moteur pour garantir le bon fonctionnement de l'information, de l'animation de la prévention, de la formation, de la fonction de conseil etc.

Dans tous ces domaines le Service National de la Jeunesse devra renforcer aussi ses liens avec les organisations de jeunesse, les écoles et les communes.

Tous ces contacts avec quelque 20.000 jeunes permettent au Service National de la Jeunesse d'être l'interlocuteur privilégié des jeunes.

Dans deux secteurs, le Service National de la Jeunesse a pu renforcer sa présence: l'information et la recherche. En 1995 les préparatifs ont été finalisés pour lui permettre d'offrir sur Internet une « Youth page ». Les autoroutes de l'information seront ouvertes dès le début de 1996 aux jeunes, à leurs organisations, aux Centres d'information via le Service National de la Jeunesse.

L'idée de réaliser au Luxembourg un observatoire européen sur la situation des jeunes commence à prendre des formes plus concrètes.

Le « service conseil aux jeunes » a été de plus en plus sollicité en 1995.

Par ses permanences d'information, ses publications, ses émissions à la radio et son travail de médiateur, ce service accomplit un travail de prévention sociale indispensable.

L'ouverture vers l'Europe et le monde est indispensable pour les jeunes d'un petit pays.

Les relations internationales du Service National de la Jeunesse se concrétisent dans le cadre de la coopération avec les instances compétentes du Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, du Bénélux, de la « Grande Région » et plus spécialement par la participation à une plateforme créée en 1986 pour favoriser les échanges des jeunes. Le Service National de la Jeunesse participe actuellement à de nombreux projets internationaux dans le domaine de l'information des jeunes et de la formation d'animateurs.

1. L'ANIMATION DU S.N.J.

Le législateur a attribué au SNJ la mission de contribuer à l'action d'animation des organismes s'occupant des loisirs des jeunes et à organiser des activités socio-culturelles, soit seul, soit en collaboration avec les organismes publics et privés.

Ces activités, dont la majorité sont mises sur pied à la demande et en coopération avec les jeunes et les organisations de jeunesse, offrent une structure d'insertion et d'orientation, notamment pour jeunes non organisés.

Il est évident que les activités ne sont pas organisées " au petit bonheur ", mais s'orientent selon les demandes et besoins de la société, des organismes de jeunes et surtout et avant tout selon les exigences des jeunes. A titre d'information, citons la campagne contre le racisme, la prévention contre les drogues, l'intégration d'enfants handicapés, la sensibilisation aux questions de l'environnement et du tiers monde etc. Ainsi, au cours de l'année 1995, le SNJ a organisé avec ses partenaires 144 activités (avec 5299 participants) qui proposent aux jeunes une offre variée et adaptée à leurs préférences personnelles.

1) La formation pour animateurs et responsables d'activités de loisir.

Le SNJ, ainsi que d'autres organisations, donnent aux jeunes une formation pratique à caractère non scolaire, destinée à les préparer à l'animation de loisirs. Les formateurs ont recours à des techniques et des moyens d'apprentissage actif susceptibles de favoriser l'engagement personnel des participants.

La formation comprend deux niveaux:

- une formation de base (1er et 2 e cycle)
- une formation de perfectionnement et de spécialisation (3 e cycle)

2) Camps et colonies - activités pour enfants

La valeur pédagogique d'un camp sous tente ou d'une colonie de vacances n'est plus à démontrer vu la foule de nouvelles expériences qu'ils procurent aux enfants et aux jeunes. On y pratique une éducation aux loisirs permettant de découvrir les joies et possibilités de loisirs actifs dans un milieu naturel. Ainsi les camps et colonies initient à la vie en groupe et favorisent le développement psycho-social.

3) Patrimoine culturel

Les classes de patrimoine ont pour but de permettre aux jeunes de vivre une partie de notre histoire sur des sites représentatifs du Luxembourg.

4) Ecologie et environnement

Un vaste programme d'action a été élaboré pour permettre aux jeunes de mieux comprendre les problèmes relatifs à la protection de l'environnement : Camps, stages, formation de guides- nature, expositions, rallyes en forêt, etc

5) Activités internationales - Ouverture à la vie

Des échanges de jeunes, des activités dans un cadre européen, des visites de villes et de pays constituent autant d'activités permettant de s'ouvrir au monde extérieur.

6) Activités artistiques, techniques et manuelles

Dans le cadre de « Luxembourg, ville européenne de la culture » de nombreuses activités ont été organisées tant à caractère national qu'international.

7) Activités sportives et de plein air

La participation à une de ces activités pourra constituer un premier contact avec un sport inconnu ou mal connu. Les animateurs sont qualifiés et les activités sont organisées avec des organisations spécialisées.



2. LA FORMATION POUR ANIMATEURS ET RESPONSABLES D'ACTIVITÉS DE LOISIRS.

Formation de base

La formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs reste une des activités les plus importantes du SNJ. Cette formation est donnée aux jeunes lors de week-ends et de semaines de formation. Elle a un caractère non scolaire, axé sur l'apprentissage pratique et visant à renforcer l'engagement personnel des participants.

La formation de base, subdivisée en 1er et 2e cycle, comprend chaque fois 3 week-ends, une semaine de formation psychopédagogique et un stage pratique.

Tous les formateurs du SNJ se voient régulièrement dans le groupe de travail de la formation pour analyser et compléter les différents contenus et méthodes de la formation.

Signalons que les animateurs - formateurs du Groupe Animateur des Auberges de Jeunesse contribuent pour une large part au déroulement des activités de formation.

La Commission consultative, constituée par arrêté ministériel, s'est réunie plusieurs fois en 1995 pour consolider les efforts de collaboration et d'équivalences en matière de formation.

Cette collaboration au sein de la commission consultative a permis

- * de publier une brochure donnant un aperçu sur les formations offertes par 9 organismes différents, ce qui permet aux jeunes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur les différentes activités,
- * d'organiser une foire formation qui renseignait les jeunes sur les formations offertes par les différents organismes.

Comme les années passées, la formation de base aboutit à une remise de brevets d'aide-animateur ou d'animateur.

240 brevets ont été remis en 95 à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

- Centre d'Animation Pédagogique et de loisirs - Ville de Luxembourg (CAPEL)
- Caritas
- Croix-Rouge Luxembourgeoise
- Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois (FNEL)
- Jeunesse Etudiante Catholique (JEC)
- Lëtzebuurger Guiden a Scouten (LGS)
- Service National de la Jeunesse (SNJ)

En tout, 2282 brevets ont été remis depuis 1987 à des jeunes qui ont terminé une formation.

3e cycle - Cycle de perfectionnement et de spécialisation

Depuis quelques années, ce cycle offre aux cadres actuels un moyen de perfectionnement et aux jeunes futurs responsables d'activités la possibilité d'élargir leur expérience par des activités de spécialisation.

Structure:

La structure est de caractère modulaire, non liée à une association spécifique et ouverte à tous les intéressés.

Perfectionnement:

Les activités de perfectionnement ont le caractère d'ateliers et de conférences.

Spécialisation:

Ces activités (stages p.ex.) se situeront dans 4 domaines spécifiques:

- 1) Formation pour formateurs
- 2) Responsables de colonies
- 3) animateur européen
- 4) animateur d'un Centre de rencontre

Les différentes activités de formation seront sanctionnées par un certificat de participation.

Activités du 3e cycle organisées par le SNJ en 1995:

- * Conférence: Sind Heimkinder besondere Kinder?
- * Conférence: Kinder bestrafen - Ja oder nein?
- * Visite du Centre thérapeutique Useldange
- * Conférence: Aggressive Kinder.
- * Visite de la Ferme pédagogique Meispelt
- * Stage de formation pour formateurs:
"Einführung in die Planungs- Kreativ- und Auswertungsmethoden in der außerschulischen Jugendbildungsarbeit".

Pour 1996 des séries de conférences et de visites sont prévues.

Il faut mentionner que les autres associations collaboratrices dans la formation ont également offert quelques stages et soirées sur différents thèmes.



3. L'INFORMATION DES JEUNES.

L'information des jeunes n'est pas une fin en soi. Elle fait partie intégrante de tout travail en faveur des jeunes qui se veut être facteur d'évolution sociale en incitant et en favorisant la participation des jeunes. Si le droit à l'information est un des fondements essentiels des droits humains et de toute société démocratique, informer est aussi un acte politique: mettre à disposition des jeunes un moyen pour qu'ils puissent faire des choix en toute connaissance de cause, pour que les "choses" évoluent, changent.

L'information des jeunes a été tout au long des dernières années une priorité du Service National de la Jeunesse. Durant les dernières années beaucoup d'efforts ont été réalisés dans la mise en oeuvre au niveau national d'une politique de l'information des jeunes, particulièrement pour diversifier les niveaux d'intervention, pour trouver les partenaires adéquats et assurer la coordination.

Faciliter l'accès à l'information, c'est en premier lieu mettre l'information à disposition du jeune là où il se trouve. Ainsi le développement du **réseau des Centres de Rencontre, d'Animation et d'Information des Jeunes** a été une des priorités du ministère et a permis de développer une approche décentralisée garantissant la disponibilité de l'information au niveau local et régional. Ce travail d'information du réseau est coordonné par le **Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes**. Actuellement 12 centres d'information à travers le pays, un périodique TAM-TAM adressé au jeune, des émissions radio régulières etc. ont été autant de moyens pour toucher les jeunes, en pensant surtout à ceux qui n'ont souvent pas la facilité d'accès que connaissent les plus favorisés. Informer pour faire évoluer entraîne forcément le débat: accorder au jeune le droit d'être acteur, le considérer comme une partie à écouter. Informer pour permettre au jeune de s'exprimer ou de se taire. C'est pour ces raisons que l'information doit faire partie intégrante de l'animation des jeunes en général. A quoi sert l'information, si le jeune ne peut pas réagir et s'exprimer?

L'information des jeunes au sein des **établissements scolaires** est développée d'une façon inégale en fonction des liens des Centres de Rencontre, d'Animation et d'Information avec les écoles et en relation avec les enseignants bénéficiant d'une «décharge» au profit du SNJ.

Le SNJ collabore à plusieurs projets communautaires d'information des jeunes ayant pour but entre autres de mettre en place un réseau électronique afin de faciliter l'échange d'informations spécifiques au secteur « Jeunesse » entre les pays membres de l'Union Européenne. Dans ce même souci de participer au

développement de l'information par les nouvelles technologies, le SNJ a décidé de profiter des moyens offerts par une des autoroutes de l'information, à savoir le réseau Internet, pour présenter une information sur le Luxembourg destinée à un public jeune national et international. Ces nouveaux médias peuvent être utilisés d'une façon interactive et permettent ainsi de dépasser une information à sens unique. Tous les jeunes (et moins jeunes) pourront consulter des informations qui s'adressent en priorité aux jeunes, mais aussi à tous ceux qui d'une façon bénévole ou professionnelle travaillent en faveur des jeunes. La technologie INTERNET permet de créer des liens sur d'autres serveurs et pages qui offrent des informations intéressantes aux jeunes. Le SNJ qui gère la YOUTH PAGE essaye donc de regrouper l'information, d'en compléter la subsidiarité avec des initiatives lancées par d'autres organisations, et de renvoyer si nécessaire sur d'autres serveurs

La home-page du SNJ - la YOUTH_PAGE - sera accessible sous l'URL: <http://WWW.online.lu/snj>. La Youth_Page propose un espace d'information et un espace de communication interactive.

Actuellement les informations sont regroupées en quatre catégories:

- Informations générales sur le Luxembourg, adresses utiles, informations sur les droits et devoirs des jeunes. Ces informations sont mises à disposition par le Centre National d'Echanges et d'Information des jeunes.
- Informations spécifiques au Ministère de la Jeunesse, les activités, les programmes et structures du Service National de la Jeunesse en faveur des jeunes et des associations, structures et organisations étroitement liées au Service National de la Jeunesse.
- Pages réservées aux organisations de jeunesse, au niveau national et européen pour présenter leurs structures et programmes. Ces informations sont mises à disposition par les organisations de jeunesse.
- Informations sur les services pour jeunes publics et privés, au niveau national et européen. Les services peuvent informer sur leurs objectifs, missions, leurs heures d'accueil du public etc. Les informations sont mises à disposition par les services concernés.

Les organisations de jeunesse constituent un autre facteur important de l'information des jeunes. La pré-



YOUTH_PAGE

<http://WWW.online.lu/snj>

sence de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise aux manifestations mais aussi dans les commissions du ministère garantit une information permanente des organisations de jeunesse sur le développement de la politique de jeunesse. Le secrétariat de la CGJL situé dans les locaux du Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes au Bd de la Pétrusse a facilement accès à toutes les informations nationales et internationales intéressant les jeunes.

Le périodique, YOUTH_LINE, qui paraît 4 fois par an, a été lancé en 1994 par le SNJ. Créé pour répondre à des requêtes formulées explicitement par des responsables d'organisations de jeunesse, YOUTH_LINE se distingue des autres actions citées plus haut par le fait qu'il ne s'adresse pas au jeune, mais à l'animateur, au responsable d'organisation de jeunesse, à celui qui travaille en faveur des jeunes, bénévole ou professionnel, à chacun qui participe d'une façon ou d'une autre à la mise en pratique d'une politique de la jeunesse.

4. CAMPAGNE DE LA JEUNESSE CONTRE LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE, L'ANTISÉMITISME ET L'INTOLÉRANCE.

Bilan et perspectives

Cette Campagne fut adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de l'Europe lors du Sommet de Vienne en 1993. Elle vise en premier lieu la jeunesse, mais également la société en général en se voulant un instrument de sensibilisation de l'opinion publique aux phénomènes d'intolérance.

Au Luxembourg la Campagne débuta en décembre 1994 pour se prolonger jusqu'au début de l'année 1996. Elle est gérée et coordonnée par un comité national et un comité exécutif, qui réunissent des représentants des organisations de jeunesse, des organisations anti-racistes et de soutien aux étrangers, du Service National de la Jeunesse ainsi que

diverses autres organisations et des collaborateurs de différents ministères.

Des activités s'échelonnaient tout au long de la campagne en 1995, tant au niveau régional que national et international. Les points forts de ce programme étaient

- l'exposition itinérante "Zesumme liewen" qui fut présentée dans les écoles, lycées, centres culturels, hôtels de ville, théâtres ou églises des communes suivantes: Esch/Alzette, Dudelange, Ettelbruck, Munsbach, Differdange, Luxembourg, Diekirch, Walferdange, Roeser, Beckerich, Bettborn, Consdorf, Dippach, Schifflange, Junglinster, Echternach, Mertert-Wasserbillig, Grevenmacher, Larochette, Rumelange et Lorentzweiler, ainsi qu'au Festival de l'Immigration et à la Zeltstad au plateau du St Esprit à Luxembourg;

- les Trains Européens de la Jeunesse. Cinq trains partirent de différentes villes pour se réunir à Strasbourg et y amener les jeunes qui participaient à la Semaine Européenne de la Jeunesse. Chaque train était relié à un des thèmes de la Campagne;

- le Festival de l'Immigration organisé par ASTI et CLAE;
- les représentations du spectacle contre le racisme et pour la tolérance NAMASTE du lycée Hubert Clement d'Esch/Alzette;
- l'Euromusical BETWEEN, production commune de NAMASTE et du lycée Michel Rodange ensemble avec un gymnase de Lübbecke en Allemagne et d'un collège de Geldrop aux Pays-Bas;
- CREATOL, rencontre de jeunes sous forme d'ateliers, organisé par les guides et scouts LGS et FNEL;
- la troisième rencontre des comités nationaux à Kirchberg;
- l'assemblée générale d'une semaine au Centre Marienthal de UNITED, association internationale contre le racisme et l'intolérance;
- la rencontre informelle au Kirchberg des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe qui ont adopté une déclaration sur la Campagne;
- le lancement d'un passe-port européen pour la tolérance;
- le dossier pédagogique établi par ASTI pour accompagner l'exposition "Zesumme liewen";

- le vidéo-clip réalisé par ASTI sur le thème de "Tous différents - tous égaux";
- la journée de réflexion du Comité National au Centre Hollenfels sur les réalisations et le suivi de la Campagne;
- le projet MAPP (Multi-national Antiracist Performance Project) des Maisons des Jeunes de Differdange et Bettembourg constitué par un échange de jeunes de 4 pays sur les thèmes de musique, danse et théâtre;
- le projet PUNCHIVAL, fête multiculturelle organisée par les Maisons des Jeunes du sud du pays;
- Rock "Made in Tolerant", premier grand projet de MASKÉNADA, une jeune association qui a pour but la production et la promotion de toutes formes d'activités culturelles au Luxembourg.

all different all equal

Le Comité National est en train de rédiger un avis sur le projet de loi n° 4071 concernant les infractions à caractère raciste.

La clôture de la Campagne aura lieu le 10 février 1996. Le Comité National a décidé d'élaborer une brochure qui en retracera tout le déroulement.

La bonne coopération de milliers de jeunes notamment dans les lycées, les organisations de jeunesse et les centres de rencontre lors d'échanges de vue et de prises de conscience a permis de réaliser les buts de la Campagne. Des circuits de communication ont été créés qu'il ne faut pas rompre, mais entretenir pour continuer la coopération, notamment dans la perspective de la campagne prévue par l'Union Européenne pour 1997. Sur le plan national, le Ministère de la Jeunesse s'efforcera de diversifier les structures d'information pour les jeunes qui ont été mises en oeuvre au cours de la Campagne.

Un document de réflexion de décembre 1995 du Conseil de l'Europe sur le suivi des réalisations de la

Campagne comporte une série de projets parmi lesquels il y a lieu de relever les suivants:

- Il conviendrait d'étendre et de développer les résultats exceptionnels obtenus dans le domaine de l'éducation pendant la Campagne, notamment pour ce qui est des séminaires pour animateurs de jeunes minoritaires et animateurs de jeunesse et travailleurs sociaux, des activités relatives à l'éducation par des groupes de pairs et du matériel didactique.
- Il faudrait continuer à soutenir financièrement les projets (pilotes) volontaires visant à promouvoir la tolérance et la compréhension interculturelle à l'échelle locale, nationale et internationale.

Le même document informe qu'il a été proposé de mettre en place un vaste forum européen pour débattre de questions ayant trait à la tolérance, qui permettrait de réunir à l'avenir tous les partenaires de la Campagne à des intervalles réguliers et donc de confronter des expériences et d'élaborer des initiatives communes.

Il faudrait également peut-être une structure d'appui pour la fourniture de données et de documents, et pour l'échange d'informations et de conseils.

Citons encore le document en question:

La Campagne a favorisé le développement d'un mouvement paneuropéen pour la promotion de la tolérance et a permis de sensibiliser le public et de mobiliser les forces sociales en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre toutes les formes de l'intolérance. La responsabilité de la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance incombe à tous les secteurs de la société. C'est pourquoi il est vital d'assurer une étroite coopération entre les organes gouvernementaux et autres organes publics, les organisations non gouvernementales, les groupes minoritaires, les médias, les partenaires sociaux, les membres des groupes religieux, les pouvoirs locaux et régionaux et d'autres partenaires. Telle est la démarche que le Conseil de l'Europe a soutenue avec succès dans le cadre de la Campagne Européenne de la Jeunesse.

tous différents
tous égaux

todos diferentes
todos iguales

alle anders
alle gleich

tutti differenti
tutti uguali

4. CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LES TOXICOMANIES

La campagne de prévention entamée par le SNJ depuis 1987 s'est concrétisée par des activités sur le terrain avec des jeunes et par la participation active à des projets nationaux et européens.

Groupes cibles:

a) Les écoles

La première mission consistait à sensibiliser les élèves et enseignants des écoles du secondaire à l'approche de la prévention primaire. Une exposition "Gutt liewen oui Drogen", élaborée par le SNJ et le CPOS, suivie par des réunions pour parents fut un grand succès. Les demandes pour cette exposition n'émanent pas seulement des écoles, mais de plus en plus de communes qui ont compris leur rôle dans la prévention primaire.

b) Les jeunes

Toutes les expériences au niveau international ont montré que l'information sur les produits n'est qu'une partie du travail de prévention. Pour les jeunes il faut créer des situations où ils peuvent eux-mêmes vivre d'autres modes de vie. C'est pourquoi le SNJ intensifie ses efforts d'organiser des activités dans le cadre d'une pédagogie d'aventures.

c) Les adultes

La prévention et le problème de la dépendance concernent tout le monde; c'est pourquoi il faut informer, sensibiliser et former les adultes qui sont en contact avec nos enfants et jeunes.

Cette formation, soit au niveau théorique soit au niveau pratique, est destinée aux enseignants, aux animateurs, aux responsables de groupes de jeunes et aux parents.

d) Les communes

Un projet européen de prévention primaire au niveau communal dont fait partie la commune de Roeser, a été présenté à une dizaine de communes au Centre Marienthal le 13 juillet 1995. Ce projet a montré que les communes ont beaucoup de possibilités d'offrir aux jeunes des conditions de vie propices à la prévention primaire. Les communes suivantes sont d'accord pour participer activement à un projet luxembourgeois de prévention au niveau communal:

Roeser, Dudelange, Echternach, Steinsel, Beckerich, Koerich (paroisse), Wellenstein, Rumelange.

Moyens

a) Formation

La formation dans ce domaine a déjà été entamée il y a 2 ans avec l'insertion de la prévention dans la

formation 2e et 3e cycle des animateurs , avec des stages pour les responsables de groupes de jeunes des sapeurs-pompiers, par des stages nationaux et internationaux

Dans la nouvelle démarche de former des multiplicateurs pour les idées de la prévention primaire, le SNJ s'efforcera d'intégrer de plus en plus dans les actions de formation les animateurs du réseau des centres de rencontre, les associations de jeunesse , les associations des parents d'élèves.

b) Activités

Des activités de prévention dites "Surviva!" ont connu de grands succès, des semaines d'aventures à Luxembourg et à l'étranger ont motivé les responsables de l'animation au Centre Marienthal d'offrir davantage de semaines d'aventures aux classes scolaires séjournant dans ce Centre. Ainsi le Centre Marienthal pourrait se prêter d'une façon idéale pour combiner formation et mise en pratique des diverses formes pédagogiques dans le domaine de la prévention primaire.

c) Collaboration

Afin que les efforts de prévention puissent aboutir à des résultats concrets, une collaboration entre les différents partenaires est de rigueur. C'est pourquoi le SNJ a commencé très tôt à favoriser la collaboration entre les différents ministères et associations concernés. Cette collaboration s'est avérée utile soit au sein du groupe interministériel "drogues", soit lors de multiples actions communes comme les semaines européennes de prévention, l'exposition « Gutt liewen ouni Drogen », l'élaboration d'un concept luxembourgeois.

La collaboration entraîne le besoin de coordination; c'est pourquoi le travail en commun a abouti à la création d'un Centre de prévention des toxicomanies par l'Etat. Cette fondation, (dont le représentant du SNJ et du Ministère de la Jeunesse a la charge de président au sein du conseil d'administration,) a la mission de coordonner et d'initier les actions menées sur le terrain (formation, activités, supervision des projets, évaluations, matériel didactique etc).

Grâce à ce nouvel instrument, les contacts et activités avec les groupes cibles vont s'intensifier et le champ d'action du SNJ va augmenter considérablement dans les différents domaines décrits plus haut.

En résumé, il faut mentionner que beaucoup d'activités du SNJ (colonies, camps, stages etc) contiennent déjà maints aspects de prévention, mais qu'il s'agit maintenant de faire prendre conscience aux responsables que chacun de nous joue un rôle, souvent plus important que supposé, dans le vaste domaine de la prévention primaire.

6. RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Du 19 au 20 juin 1995 a été organisé, ensemble avec la Direction Jeunesse du Conseil de l'Europe à l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques, un atelier de recherche sur l'évaluation participative de projets initiés et destinés aux jeunes. Des chercheurs danois, français, italiens et luxembourgeois y ont participé. Ils ont notamment écouté des communications sur:

- le projet Sénégal (Lätzebuerger Guiden a Scouten),
- the Metaphor of Mapping and the Principles Underlying Participatory Evaluation of Youth Projects (ISERP)
- From Evaluation to Participation in Youth Life: Evaluation, Projects and Participation (Danemark) et élaboré la conception d'un manuel d'évaluation par lequel les jeunes eux-mêmes pourraient évaluer leurs propres projets.

Du 9 au 11 novembre 1995 un représentant du Luxembourg a participé aux travaux de la troisième réunion consultative de correspondants nationaux sur la recherche et la documentation se rapportant à la jeunesse.

Les groupes de travail permanents (études européennes, coopération de bibliothèques, annuaire, participation) ont continué leurs activités respectives, les représentants nationaux se sont mutuellement informés sur l'état de l'art de la recherche se rapportant à la jeunesse dans les Etats signataires de la Convention culturelle du Conseil de l'Europe. Ils ont pris connaissance de différentes communications sur la coopération intergouvernementale en matière de recherche jeunesse. De la part des représentants du Conseil de l'Europe, le nouveau Centre de la Jeunesse de Budapest et le Fonds Européen de la Jeunesse ont été présentés. Le représentant luxembourgeois a également informé les correspondants nationaux sur la création et les structures du Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE).

Le groupe de travail sur la participation a continué ses travaux de conception pour le manuel d'évaluation développé au Luxembourg et a étudié les possibilités d'une publication.

7. « MERITE JEUNESSE BENELUX, LUXEMBOURG (M.J.B.)

Institué en septembre 1993, le M.J.B. encourage les jeunes de 14 à 25 ans à s'investir dans un programme d'activités diverses leur permettant de développer leurs capacités personnelles et de confirmer leur rôle au sein de la société.

L'insigne est décerné en 3 degrés (bronze, argent, or). Pour chaque degré il faut accomplir 4 types d'activités, la durée variant selon le degré visé.

- 1) SERVICE VOLONTAIRE: s'engager dans une action utile aux autres
- 2) EXPEDITION: développer l'esprit d'aventure et de découverte
- 3) TALENTS ET COMPETENCES: découvrir et/ou développer ses talents et capacités
- 4) ACTIVITES SPORTIVES: développer le goût de l'engagement physique et augmenter ses possibilités.

Le M.J.B. est un établissement d'utilité publique placé sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc Jean. Le conseil d'administration est présidé par S.A.R. le Prince Guillaume.

Bilan pour 1995

En 1995, 100 jeunes ont commencé le Mérite Jeunesse:

- niveau BRONZE: 71 jeunes
- niveau ARGENT: 15 jeunes
- niveau OR: 14 jeunes

En décembre 1995 25 jeunes sont parvenus à réaliser les exigences de ce programme.

Parmi les 25 jeunes:

- 15 ont obtenu le certificat de bronze,
- 10 ont obtenu le certificat d'argent.



8. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE « LUXEMBOURG- VILLE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 1995 »

Dans le cadre de l'année culturelle 1995, le Service National de la Jeunesse, en coopération avec le Ministère de la Jeunesse, l'Union Grand-Duc Adolphe, le Conservatoire de Musique d'Ettelbruck, les Guides et Scouts, Caritas, Coopérations Wiltz, les Centres d'Information Jeunes et le Groupe Animateur a proposé les activités suivantes:

-Projet: MUSIQUE

Du 13-23 juillet se déroula à Ettelbruck la **semaine internationale de la Musique** avec la participation d'une cinquantaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ce stage fut couronné par la **Journée de la Musique** à Ettelbruck avec la participation de 400 personnes. Musique, chants, rythmes, danses, divers ateliers de créativité ont su enthousiasmer le public venu nombreux.

-le 15 octobre le "**JUGENDKULTURZUCH**" "Bach et Mozart", avec à bord 750 jeunes, fit escale à Diekirch et à Clervaux. Des chœurs et orchestres de jeunes, les artistes de l'Ecole de cirque "Zaltimbanq" ainsi que le groupe espagnol "Turna" ont su créer une ambiance de fête pendant tout le trajet et dans les deux localités.

-Projet: ART-POINT

-Cette année l'activité traditionnelle et bien connue sous le nom de "MEETING-POINT" était mise sous le thème: **ART-POINT**. Du 18 au 30 juillet, 45 jeunes venus de pays tels que la France, la Finlande, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne et le Luxembourg participaient à des ateliers de danse, de vidéo et de photographie. Des visites culturelles figuraient également au programme.

-Le **STEAM-DAY** à Wiltz proposait un programme varié : une **Parade d'enfants** qui ont participé au "Kannersummer" du Projektzentrum Gruberbiert, des New Games, le spectacle "**On the Road**" Cette journée du 29 juillet se termina par le Musical "**Steam Machine**", présenté avec beaucoup de succès au château de Wiltz dans le cadre du festival international de Wiltz.

-Projet: THEATRE

Le spectacle de rue "**VENI, VIDI, VICI**" est passé en tournée à travers tout le Luxembourg et a remporté un succès considérable. Ainsi une vingtaine de jeunes, recrutés par les maisons de jeunes, le SNJ et le CIJ ont monté pendant les vacances de Pâques un projet avec 5 professionnels du "Theatre of Public Works".

**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

a) 1er cycle

		garçons	filles	total
Zirkus-Stage	21.01.-22.01.	11	6	17
Formation commune Mamer	18.02.-19.02.	9	16	25
Formation commune Pétange	juin/juillet	5	29	34
Gesellschaftsspiller	11.03.-12.03.	4	5	9
Semaine de formation	08.04.-15.04.	6	15	21
Jongléierstage	06.05.-07.05.	11	6	17
Survival	13.05.-14.05.	10	8	18
Grouss Spillerdobaussen	13.05.-14.05.	4	9	13
Semaine de formation	29.05.-03.06.	6	11	17
Hike-Stage	08.07.-09.07.	10	3	13
Konstruktions- a Bastelstage	23.09.-24.09.	8	14	22
Danze mat Kanner	07.10.-08.10.	4	12	16
Semaine de formation	29.10.-04.11.	8	11	19
Bastelen a kieng Spiller	11.11.-12.11.	9	13	22
Kachen a Brachen	18.11.-19.11.	2	11	13
TOTAL:		107	169	276

b) IIe cycle

		garçons	filles	total
Wei halen ech de Micro	28.01.-29.01.	5	3	8
Wei organisieren ech eng Colonie?	18.02.-19.02.	5	11	16
Video-Stage	01.03.-05.03.	3	3	6
Photostage 1. Deel	25.03.-26.03.	5	3	8
Photostage 2. Deel	01.04.-02.04.	5	3	8
Semaine de formation	10.04.-15.04.	5	7	12
Kaart a Kompass-Stage	13.05.-14.05.	3	6	9
New Games	20.05.-21.05.	6	9	15
Theater mat Kanner	08.07.-09.07.	1	9	10
Indianerkonscht an -Handwierk	14.10.-15.10.	3	5	8
Patagy-Stage	16.12.-17.12.	6	5	11
Formatioun Bastelkëscht	16.12.-17.12.	1	2	3
TOTAL:		48	66	114

c) IIIe cycle

		garçons	filles	total
Sind Heimkinder "besondere" Kinder?	19.01.	9	15	24
Kinder strafen. Ja oder Nein?	02.02.	21	13	34
Visite Ferme pédagogique	07.02.	2	2	4
Aggressive Kinder	16.02.	12	26	38
Visite CTU	21.02.	2	5	7
Methoden ausserschulischer Bildung	20-22.10.	4	6	10
TOTAL:		50	67	117

**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

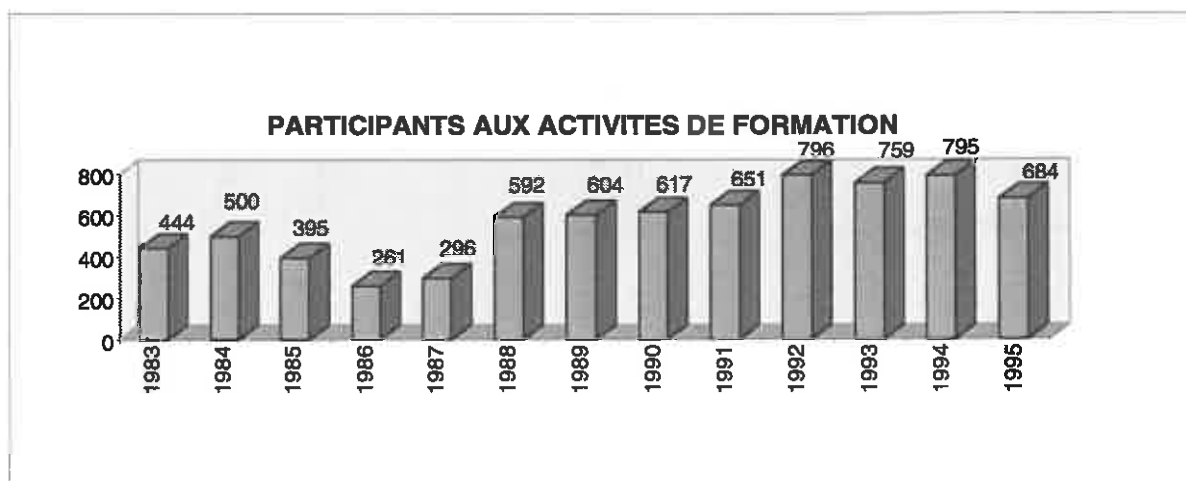
d) Formation animateur-nature/Guide-Nature

		garçons	filles	total
Introduction aux principes de l'écologie I	26.03.	5	3	8
Introduction aux principes de l'écologie II	05.04.	7	5	12
Exc.écologique dans la régions de Mantemach	03.05.	13	15	28
La vie dans l'étang, dans les eaux courantes	14.05.	7	8	15
Excursion écologique dans le Bassin Minier	21.05.	5	6	11
Exc. écologique dans l'Oesling ("Gréngen Zuch")	11.06.	12	13	25
Excursion à Niederanven	05.07.	7	9	16
La haie, ses fonctions et ses fruits	08.10.	5	5	10
Les champignons	15.10.	10	12	22
Roches et fossiles du Luxembourg	22.10.	9	8	17
La renaturation des cours d'eau	octobre	8	5	13
TOTAL:		88	89	177

Récapitulation

	garçons	filles	total
a) Formation Ier cycle	107	169	276
b) Formation IIe cycle	48	66	114
c) Formation IIIe cycle	50	67	117
d) Formation animateur-nature/Guide-Nature	88	89	177
TOTAL:	293	391	684

44 activités ont été organisées avec la participation de 684 personnes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: les enseignants attachés au SNJ, le Groupe Animateur de la CAJL, le Centre Information Jeunes, Kannerschlass Suessem, Centre thérapeutique Useldange, le Groupe Mésologie.



**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

2) CAMPS ET COLONIES - Activités pour enfants

		garçons	filles	total
Theatermat Kanner I	04.02.-05.02.	9	26	35
Theatermat Kanner II	18.02.-19.02.	10	22	32
Mini-Spillvakanz	01.03.-04.03.	18	20	38
Bastelkescht I	11.03.-12.03.	13	31	44
Balla-Balla Weekend	11.03.-12.03.	10	4	14
Bastelkescht II	25.03.-26.03.	14	35	49
Mat der Zäitmaschin duerch d'Weltgeschichte	09.04.-15.04.	19	25	44
Camp Aventure	10.04.-13.04.	6	10	16
Photostage mat Kanner	06.05.-07.05.	7	0	7
Päischcolonie	29.05.-02.06.	18	15	33
Knax-Spillrallye Mariendall	01.06.	40	46	86
Weekend um Bauerenhaff	08.07.-09.07.	10	12	22
Hike-Stage mat Kanner	15.07.-16.07.	8	4	12
Camp Erpeldange I	20.07.-29.07.	51	34	85
Spillvakanz I	20.07.-29.07.	25	33	58
Colonie fir eis all	21.07.-30.07.	35	25	60
Camp Ierpeldeng II	02.08.-11.08.	42	36	78
Spillvakanz II	15.08.-24.08.	13	30	43
Erliewniscolonie	17.08.-27.08.	35	21	56
Alles ronderëm d'Paerd	09.09.-10.09.	0	10	10
Bastelkëscht	16.09.-17.09.	9	22	31
The Conquest of Paradise	30.09.-01.10.	10	6	16
Oe-Kolonie oder Oeko-lonie	29.10.-04.11.	12	13	25
Spill a Spaass I	18.11.-19.11.	17	26	43
Spill a Spaass II	25.11.-26.11.	20	18	38
Bastelkëscht I	02.12.-03.12.	7	14	21
Bastelkëscht II	16.12.-17.12.	13	10	23
Wantercolonie "De Bo an d'Mier"	27.12.-03.01.	9	13	22
TOTAL:		480	561	1041

28 activités ont été organisées avec la participation de 1041 enfants. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Groupe Animateur de la CAJL, la BCEE, le CIJ Wiltz.

3) PATRIMOINE CULTUREL

		garçons	filles	total
Exkursioun iwer d'Rundstedt-Offensiv	15.01.	48	35	83
Zu Fouss duerch d'Stad	02.04.	83	67	150
Initiation à l'archéologie	08.04.-10.04.	9	7	16
Visite zu London	14.04.-19.04.	14	12	26
En Daag op Tréier	11.06.	25	30	55
Zu Fouss duerch d'Stad	15.10.	55	52	107
TOTAL:		234	203	437

6 activités ont été organisées avec la participation de 437 personnes. La Centrale des Auberges de Jeunesse et l'association Jeunes et Patrimoine ont été les coorganisateurs de ces activités.

**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

4) ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

		garçons	filles	total
Bienenkurs Hollenfels	28.01.	18	3	21
Weekend de préparation "Klimawoche"	18.02.-19.02.	9	5	14
Bienenkurs Hollenfels	11.03.	18	3	21
Klimawoche Berlin	01.04.-09.04.	14	6	20
Knax-Naturralye Huelmes	19.04.	97	98	195
Bienenkurs Hollenfels	22.04.	18	3	21
Naturralye Hollenfels	09.05.	134	151	285
Naturralye Hollenfels	11.05.	156	164	320
Naturralye Hollenfels	16.05.	138	123	261
Bienenkurs Hollenfels	21.05.	18	3	21
Grengen Zuch	11.06.	20	30	50
Hexen und Heilkräuter	13.06.	13	17	30
Natur Nuets erliewen	17.06.-18.06.	9	2	11
Stage de danse et d'écologie	23.07.-30.07.	0	21	21
Natur-Spillvakanz I op der Buerg	24.07.-28.07.	25	20	45
Natur-Spillvakanz II	31.07.-04.08.	26	19	45
Stage Benelux	27.09.-29.09.	14	22	36
20 Joer Huelmes - porte ouverte				
TOTAL:		727	690	1417

17 stages ont été organisées avec la participation de 1417 personnes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse Hollenfels, Jeunes et Environnement, la BCEE, la CAJL, le Panda-Club.

5) EDUCATION CIVIQUE - Ouverture sur la vie - Dimensions Européennes - Tiers Monde

		garçons	filles	total
Classes européennes	06.02.-11.02.	27	31	58
La Culture de l'autre	20.02.-21.02.	19	21	40
Let's go West + London Trip	08.04.-16.04.	10	36	46
Simulation du parlement	16.04.-19.05.	34	26	60
Culture-Point 95	18.07.-30.07.	18	38	56
London Trip - Camping International	18.07.-05.08.	17	14	31
Internationales Ferienlager	26.07.-05.08.	40	38	78
Euro-Youth Camp Liverpool	29.07.-05.08.	4	2	6
Rencontre Internationale de la Jeunesse	31.07.-08.08.	2	6	8
20 Joer Rees op Wien	26.08.-03.09.	3	13	16
Simulation de l'UNO	17.10.-19.10.	39	31	70
Forum pour une Europe multiculturelle	08.11.-15.11.	32	90	122
Caire, Copenhague, Peking	19.12.	4	20	24
TOTAL:		249	366	615

13 stages ont été organisées avec la participation de 615 personnes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: les enseignants attachés au SNJ, le Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel, le CIJ Wiltz et le LN, le Groupe Animateur de la CAJL, la Caritas,

**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

6) ACTIVITES ARTISTIQUES, TECHNIQUES ET MANUELLES

		garçons	filles	total
Elektronik fir Ufänger	18.03.-19.03.	11	1	12
Alternativt Vollwertkachen	01.04.-02.04.	0	11	11
Jury des Jeunes du concours inter. de danse	08.04.-09.04.	0	4	4
Internationale Theaterferien	17.04.-23.04.	11	14	25
11e semaine internat. de musique	13.07.-23.07.	21	22	43
Musekswoch zu Huelmes	17.07.-22.07.	23	33	56
Form. de musique de chambre-cuivres	02.09.-09.09.	12	3	15
Peinture sur soie	29.10.-31.10.	1	8	9
Zesumme sängen a musizéieren	02.11.-05.11.	6	27	33
Elektronik fir Ufänger	11.11.-12.11.	12	1	13
TOTAL:		97	124	221

10 activités ont été organisées avec la participation de 221 personnes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le CIJ Wiltz, Mouvement écologique Westen, International Ballet Association, le Centre d'expression théâtrale, l'UGDA.

7) ACTIVITES SPORTIVES ET PLEIN AIR

		garçons	filles	total
Schistage	01.01.-06.01.	0	3	3
Internationale Skifreizeit	25.02.-05.03.	1	3	3
Wintersport	25.02.-05.03.	13	3	16
Expedition-Survival, Mérite	06.05.-07.05.	6	2	8
Stage de voile en méditerranée	27.05.-03.06.	9	8	17
Découverte de la Côte Atlantique en Normandie	27.05.-04.06.	20	12	32
Initiation à la plongée	27.05.-05.06.	3	7	10
Découverte du milieu sous-marin à Antibes	15.07.-23.07.	7	5	12
Segelstage an der Ostsee	22.07.-29.07.	9	2	11
Mountain-Bike-Trip	29.08.-03.09.	11	0	11
Paragleiten	03.09.-09.09.	3	2	11
Jugendkulturzuch	15.10.	331	419	750
Entdeckungsrees duerch d'Hielen	22.10.	4	1	5
TOTAL:		417	467	884

13 activités ont été organisées avec la participation de 884 personnes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: la CAJL, le MERITE JEUNESSE BENELUX, le Groupe Plein-Air du LHC, le Groupe Animateur de la CAJL, le Panda-Club, le CIJ Echternach, le Groupe Spéléologique Luxembourgeois.

**II. BILAN DES ACTIVITÉS
DU SNJ**

RECAPITULATION

	garçons	filles	total
1) Formation d'Animateurs de Loisirs	293	391	684
2) Camps et Colonies	480	561	1041
3) Patrimoine culturel	234	203	437
4) Ecologie et environnement	727	690	1417
5) Educat. civique - Ouverture à la vie - Dimensions européennes - Tiers Monde	249	366	615
6) Activités artistiques	97	124	221
7) Activités sportives et de plein air	417	467	884
TOTAL:	2497	2802	5299

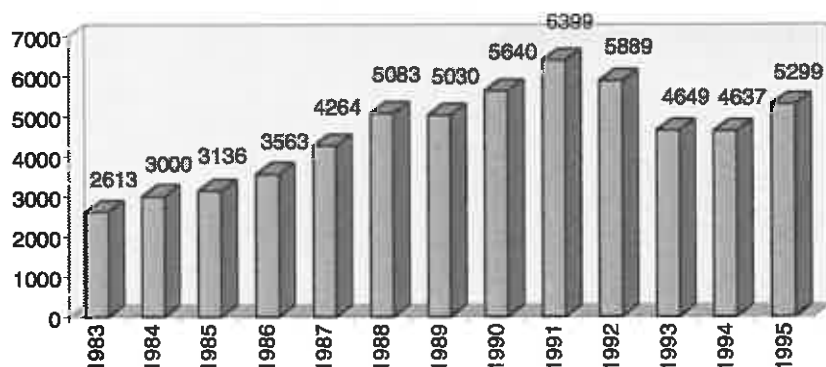
**Activités en collaboration avec le groupement européen des Ardennes et de l' Eifel:
participation luxembourgeoise:**

		garçons	filles	total
Sport, Freizeit, Sprache, Lac de Bairon	15.07.-22.07.	1	5	6
Europäische Medienwoche, Medemach	16.07.-22.07.	2	0	2
Natur entdecken. Geologische Woche (Gerolstein)	13.08.-19.08.	5	1	6
Freizeit kreativ gestalten	23.07.-05.08.	2	9	11

Activités dans le cadre de "Luxembourg - Ville Européenne de la Culture:

On the Road	10.04.-24.04.	10	12	22
Art and Environnement	15.07.-30.07.	11	20	31
On the Road	17.07.-31.07.	10	12	22
Journée de la Musique, Ettelbruck	22.07.			900
Steamday, Wiltz	29.07.			300

EVOLUTION DES PARTICIPANTS



III. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.

INTRODUCTION

Le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation constitue aussi un défi pour le SNJ qui devra intensifier ses efforts pour travailler avec ces structures récentes appelées à devenir des interlocuteurs privilégiés des jeunes au niveau local et régional. Chaque centre - étant géré par une association locale, en étroite collaboration avec les autorités communales (et le ministère) - est le garant d'une prise en compte optimale des besoins des jeunes au niveau local. Cependant il faut éviter l'isolement de chaque centre pour assurer une cohérence du travail pédagogique et éducatif. Ainsi dès le début les centres ont été développés dans une approche de favoriser un travail en réseau. L'ensemble de ce réseau deviendra un partenaire important du SNJ pour toucher surtout ces jeunes qui de par leur socialisation n'ont pas les mêmes facilités de participation à la société que d'autres.

Le SNJ est ainsi présent dans les réunions jointes entre les partenaires des centres tels qu'ils sont prévues dans les conventions passées avec le Ministère de la Jeunesse afin de suivre surtout les contenus du travail pédagogique réalisé dans les centres. Des réunions régulières avec les animateurs des centres permettent de rester à l'écoute des besoins des animateurs.

De plus en plus le SNJ devra s'orienter à devenir un pôle de ressources capable d'influencer la qualité du travail en faveur des jeunes

- par l'offre d'une formation permanente des animateurs
- par un rôle d'intermédiaire avec des partenaires européens et internationaux
- par un rôle d'intermédiaire avec les autres intervenants du secteur jeunesse, les organisations de jeunesse, les services pour jeunes, les organisations du secteur social, les autres administrations publics
- par des campagnes éducatives nationales
- par des structures et services capables de soutenir les efforts d'animation des jeunes développés au niveau des centres
- par un effort permanent d'adapter en collaboration avec les structures existantes les missions et rôles des différents intervenants dans leur contexte national et local.

L'animation régionale que le SNJ s'efforce de mettre en oeuvre depuis 1985 franchit avec l'évolution du réseau une étape décisive. Il s'agit maintenant d'adap-

ter les concepts à cette nouvelle réalité. Des centres ne pouvant exister dans chaque commune, il faudra ainsi développer des actions régionales pour aider les communes moins importantes, pour tenir compte des besoins des jeunes en situation rurale, trouver de nouveaux relais pour faciliter l'accès des jeunes à l'information.

1. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES DE JEUNES - CNIEJ



Les missions confiées au CNIEJ par la convention avec le Ministère de la Jeunesse sont les suivantes:

1. Accueil et information des jeunes au CNIEJ

Le Centre Information Jeunes informe principalement sur les domaines suivants:

- Cartes Jeunes
- Loisirs; séjours linguistiques, vacances actives
- Etudes; enseignement supérieur, études à l'étranger, cours de langues
- Travail; job vacances, stages
- Vie active et sociale; santé, vie privée et vie social du jeune avec tous les petits et gros problèmes/questions du jeune.
- Logement; étudiants et stagiaires cherchant un logement à Luxembourg
- Permanence Juridique, problèmes d'éducation
- Jeunesse pour l'Europe
- Inscriptions G.I.J.K. (séjours linguistiques)
- Inscriptions U.C.P.A. (stages sportifs)
- Séjours Au-Pair à l'étranger
- Une année scolaire à l'étranger

Statistiques

Quelques données statistiques concernant l'accueil des jeunes au centre:

Période de l'étude:

23 janvier 1995 au 5 janvier 1996

Jours ouvrables: 236 jours

Total de demandes: 6594(6885 en'94)

Visites	Téléphone	Courrier
3442 (3470 en'94)	2657 (2851 en'94)	495 (564 en'94)
Majeurs:	Mineurs:	
4633 (5410 en '94)	1961 (1475 en '94)	
Résidents au Luxembourg:	Etrangers:	
5613 (5926 en '94)	981 (959 en '94)	
Moyenne par jour: 27,9 demandes, (28,9 en 94)		

Rubriques: 1994 1995

1) Carte Jeunes et Ciné-Carte Jeunes	1.625	1672
Information et vente		
2) UCPA	1246	1375
information et inscriptions		
3) Vacances, Loisirs, Sports, Transport	813	570
stages sportifs, vacances actives, clubs sportifs et associations culturelles		
4) Centre Information Jeunes	803	802
information au sujet du CIJ, activités et produits du CIJ, bulletin, Info-Magazine, Vakanz-Broschür, Eryica-guides,		
5) Séjours linguistiques	604	518
Au-Pair, Année scolaire à l'étranger, séjours en famille		
6) Logements à Luxembourg	509	173
étudiants et stagiaires à la recherche d'un logement		
7) Job-Vacances	386	727
recherche d'un job-vacances, travail d'étudiant		
8) Vie active	215	212
Santé, Social, Jeunesse, Subsidés, loc. salle		
9) Etranger	192	220
hébergement, information, adresses		
10) Etudes/ Travail	171	175
études techniques, secondaires, universitaires; recherche de travail, carrières		
11) Petra - YIP	85	24
information, assistance technique		
12) Concerts	61	72
information, adresses points de vente		
13) Formation Continue	41	54
cours du soir, cours de langues		

Services offerts au Centre:

Plusieurs services concrets sont offerts au centre, à savoir:

- Vente de la Carte Jeunes et de la Ciné Carte Jeunes
- Vente occasionnelle de billets d'entrée pour des concerts et discos
- Vente du guide pratique pour jeunes (TROUV'TOUT)

Vente du livre «Jeunes vos Droits et Devoirs»
Conseil et inscription pour des séjours linguistiques et séjours au pair avec préparation des jeunes à ces séjours
Inscription pour des séjours sportifs UCPA
Organisation de séjours actifs, culturels et sportifs à l'étranger pour les titulaires de la Carte Jeunes
Information et conseil juridique tous les jeudis de 13.00 - 17.00 hrs

Remarque:

Le CNIEJ a subi une évolution rapide depuis sa création en 1987 et ceci e.a. pour 2 raisons:

Le choix de l'information: Le choix de l'information a toujours été déterminé par la demande des jeunes. Si on a constaté une forte demande par les jeunes dans un certain domaine, on a essayé d'offrir des informations concrètes et parfois même plus que des informations dans ce domaine, p.ex. dans le domaine de l'hébergement, des séjours linguistiques ou des jobs vacances. Dans ce sens, le CNIEJ s'est développé de plus en plus vers un service qui n'offre pas seulement des informations aux jeunes, mais qui répond à leurs questions.

L'offre de services concrets: On constate que pour beaucoup de jeunes le premier contact avec le CNIEJ se fait par le biais de ces services et que par après ils recourent au CNIEJ pour d'autres questions ou problèmes.

C'est surtout l'accueil des jeunes ayant des problèmes multiples (p.ex. chômage, sans logement et problèmes médicaux) qui demande beaucoup de sensibilité, d'engagement et surtout beaucoup de temps du personnel éducatif pour qu'il puisse remplir son rôle «préventif» et son rôle «informatif» d'une manière efficace et adéquate.

2) Assistance et soutien du réseau luxembourgeois des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes.

Cette mission du CNIEJ a été réalisée de la manière suivante:

- * collecte et gestion de la documentation au CNIEJ afin de la distribuer, sur demande, aux centres locaux et régionaux.
- * publication des activités des différents centres dans le périodique du CNIEJ, le TAM TAM et lors de l'émission radio du CNIEJ sur RTL 92,5.
- * participation collective à des foires, fêtes scolaires et autres manifestations. Le CNIEJ a mis son stand à la disposition du réseau des centres.

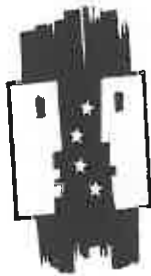
III. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.

* vente et information sur la Carte Jeunes dans tous les centres locaux et régionaux. Le CNIEJ a supervisé cet aspect du travail en réseau.

Les programmes «réseau» ont été définis dans des réunions régulières qui se sont tenues pendant l'année et auxquelles au moins un responsable de chaque centre a participé.

3. Jeunesse pour l'Europe

La troisième phase du programme Jeunesse pour l'Europe a été adoptée le 14 mars 1995 pour une période de 5 ans (1995 - 1999). A ce programme participent non seulement les 15 Etats membres de l'Union, mais aussi en vertu de l'accord de l'Espace économique européen, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.



En s'adressant aux jeunes en dehors de toute structure formelle d'enseignement et de formation, le programme leur permet d'établir un premier contact avec la réalité

européenne. Il s'adresse particulièrement aux jeunes défavorisés qui se trouvent en dehors de ces structures.

Le Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes en coopération avec le Service National de la Jeunesse, effectue la fonction d'Agence Nationale du programme Jeunesse pour l'Europe.

Outre la gérance du programme au niveau national et européen, l'Agence dispose aussi d'un réseau de Centres régionaux d'information pour jeunes qui assure la distribution des informations sur le programme «Jeunesse pour l'Europe». Ces Centres ont, entre autres, comme mission la propagation du programme et aident à orienter les organisations vers les différentes actions. Ainsi les meilleures conditions possibles ont été créées pour la mise en oeuvre de ce programme communautaire décentralisé.

L'Agence nationale a été invitée à assumer le rôle d'interlocuteur entre la Commission, les mouvements de

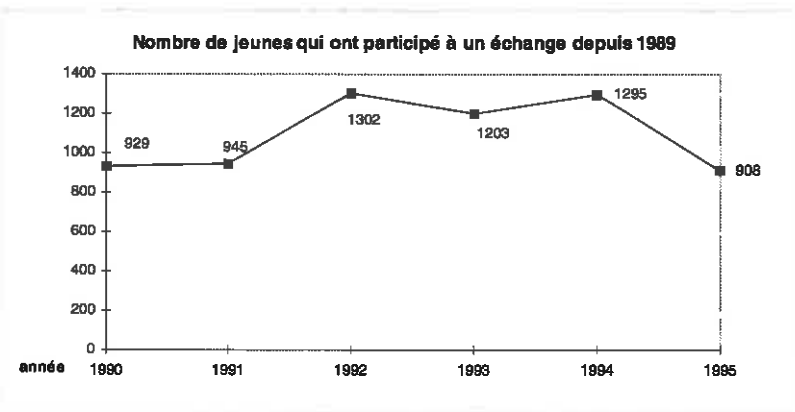
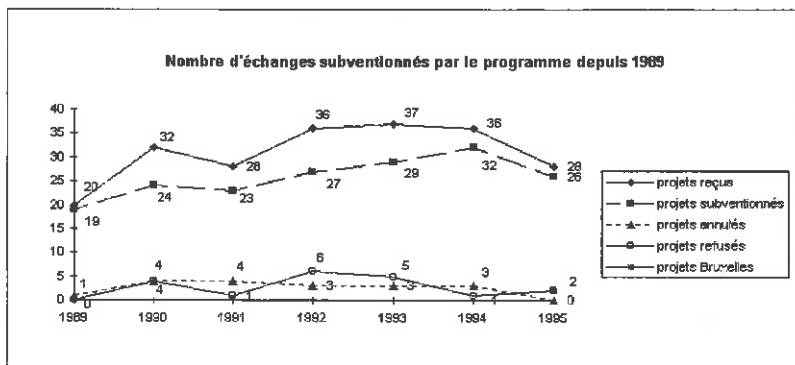
jeunesse et les jeunes pour faire la propagation des différentes actions du programme. Ce rôle ne se limitait pas simplement à la distribution de matériel d'information. Le travail de l'Agence nationale est devenu de plus en plus un travail d'aide et de conseil du jeune.

Dans le programme « Jeunesse pour l'Europe III » cinq actions sont proposées:

- Action A: Activités intra-communautaires impliquant directement les jeunes
- Action B: Animateurs de jeunesse
- Action C: Coopération entre les structures des Etats membres
- Action D: Echanges avec des pays tiers
- Action E: Information des jeunes et études dans le domaine de la jeunesse.

ACTION A.I: Soutien direct aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes

Au titre de cette action, le programme prévoit l'octroi d'une aide financière directe aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes, entre des groupes



III. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.

de jeunes résidents d'au moins deux Etats membres de la Communauté, âgés de 15 à 25 ans.

Les tableaux et graphiques illustrent le développement des activités dans le cadre de l'Action A.I. du programme à partir de 1989 jusqu'en 1995.

On peut noter un bon équilibre en 1995 entre les différentes catégories d'associations, ce qui n'était pas le cas lors des premières années du programme. Il reste à ajouter que non seulement les organisations travaillant avec des jeunes socialement défavorisés ont réussi à avoir accès au programme, mais aussi les organisations géographiquement défavorisées. Des associations ont pu être motivées qui jusqu'à ce moment n'avaient jamais fait d'échanges.

ACTION A.II.1: Initiatives jeunes

Quatre projets ont été déposés dont 1 projet seulement a été retenu.

ACTION A.II.2: Service volontaire

Pour la troisième fois, des subventions ont été allouées, en faveur de projets transnationaux visant à permettre à des jeunes de participer à des activités de service volontaire dans un autre Etat membre. L'Agence nationale a pris les dispositions nécessaires pour faire la distribution de ces informations.

ACTION B.I.1: Formation des animateurs

La promotion, l'amélioration qualitative et la diversification des échanges de jeunes dans toute la Communauté dépendent pour une large part de la compétence de ceux qui travaillent directement avec les jeunes concernés. A ces fins le programme prévoit l'octroi d'une aide financière à l'organisation et l'exécution des visites de courte durée. En 1995, l'Agence du Luxembourg a organisé une visite de courte durée qui avait comme sujet «Les structures d'information, d'animation et de rencontre pour jeunes au G-D de Luxembourg».

Trois résidents du Luxembourg travaillant dans le domaine de la jeunesse ont participé à des visites de courte durée en Scandinavie, en Islande et en Finlande. Les visites d'études sont un élément clé pour la réalisation d'un échange de jeunes au niveau de la recherche de partenaires potentiels et de l'information du travail de jeunesse dans les différents pays de l'Union européenne.

ACTION B.I.2: Perfectionnement professionnel pour les animateurs de jeunesse

L'objectif de cette action est de donner aux animateurs socio-culturels la possibilité de se former au niveau de l'interculturel et de découvrir dans un autre Etat membre des modules de formation des animateurs de jeunesse. Ces stages de formation permettent aux animateurs de nouer des contacts afin de lancer des actions de coopération concrètes. Au cours de l'année 1995, l'Agence du Luxembourg a organisé un stage de formation qui s'est déroulé à Munsbach.

ACTION B.II: Coopération européenne en matière de formation

La Commission envisage, à titre expérimental, la mise en pratique de modules de formation élaborés au niveau européen. L'Agence du Luxembourg est porteur d'un projet de formation d'animateurs qui s'étendra jusqu'à la fin de l'année 1996.

Il n'y a pas eu de demande pour les Actions C, D et E. En 1995, l'Agence nationale s'est limitée à faire la dissémination des informations sur ces trois dernières actions.

4) La Carte Jeunes EURO<26

L'objectif de base.

Il consiste à promouvoir l'information, la culture et la mobilité des jeunes à travers l'Europe. La Carte a connu un développement considérable depuis 1987. Chaque année, de nouveaux pays demandent leur adhésion au sein de la Conférence européenne de la Carte Jeunes. En



ce moment les membres sont Andorre, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Ecosse, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays Bas, le Portugal, le Royaume Uni, Saint Marin, la République Slovaque, la Suède, la Suisse, la République Tchèque, la Pologne, la Lituanie. L'Allemagne lancera sa carte en mars 1996, l'Estonie fin 1996.

Avantages, réductions et services.

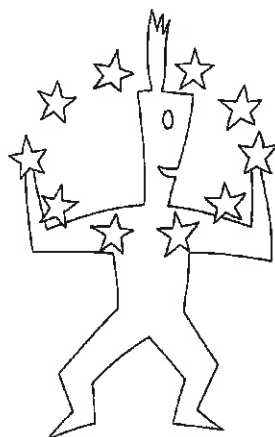
Les Cartes Jeunes Euro<26 constituent une véritable source de renseignements, en relation étroite avec d'autres agences d'informations s'occupant spécifiquement des jeunes. Les Cartes EURO<26 communiquent ainsi des informations à plus de 2 millions de jeunes à travers l'Europe, ceci grâce aux magazines Carte Jeunes qui contiennent des informations et articles dirigés vers les jeunes.

Au Luxembourg, la Carte Jeunes, depuis son introduction, ne cesse d'attirer de nouveaux titulaires. En 1995, le nombre de détenteurs est passé à plus de 4000. Les meilleurs atouts de la carte luxembourgeoise restent l'assurance-voyage qui lui est affilié, les réductions dans le domaine des sports-loisir ainsi que les billets d'entrée au cinéma à tarif réduit. Le bulletin d'information Tam Tam est distribué aux titulaires de Cartes Jeunes 4 fois par an.

Par ailleurs, de nombreux jeunes l'achètent pour en profiter pendant leurs vacances ou études à l'étranger.

En 1995, plusieurs activités ont été organisées par le biais de la Carte Jeunes.

séjours de ski à Zermatt et à Val d'Isère
accueil d'un groupe de jeunes japonais avec
accueil en famille
vacances actives à Porto Heli en Grèce
coorganisateur de séjours de langues en
Allemagne et en Angleterre
participation à la campagne L'Europe contre le Sida, action menée par la commission de l'Union Européenne (concours).
participation en mai de 2 titulaires de la Carte Jeunes luxembourgeoise à Amsterdam,
à un symposium sur la démocratie en Europe, manifestation qui réunissait des jeunes de l'Europe entière et qui fut rehaussé par la présence de la reine Béatrix des Pays-Bas.



EURO < 26

Carte Jeunes Entreprise

Au cours de l'année scolaire le CNIEJ s'est engagé à travers la Carte Jeunes dans un projet d'établissement au Lycée d'Echternach. Il s'agit d'un projet éducatif d'initiation aux techniques de l'entreprise qui a permis aux jeunes de:

- développer le sens d'organisation et de responsabilité
- développer l'esprit d'initiative et de décision
- effectuer un travail en commun
- se familiariser avec les techniques du marketing, de la production et de la gestion des finances.

Concrètement, il s'agissait de la création d'une mini-entreprise d'élèves qui avait pour but de promouvoir la Carte Jeunes.

En 1995, les 22 membres de l'entreprise MAC (Mini-action Carte Jeunes) ont reçu la visite retour de leurs homologues écossais qui gèrent une entreprise pareille dans leur lycée à Kilmarnock. Pendant une semaine, les deux mini-entreprises ont échangé leurs expériences et ont vécu une vraie expérience interculturelle.

Au niveau international, l'instauration d'une «Help Line» européenne est envisagée prochainement, les avantages des différentes Cartes Jeunes européennes sont diffusés sur CD-Rom et pourront être consultés sur Internet, la collaboration avec FYTO (Federation of Youth Travel Organizations) aboutira en fin d'année par la création d'une carte commune EURO<25 et GO 25.

La Carte Jeunes internationale a aussi participé activement à la campagne contre le racisme, l'intolérance et l'antisémitisme. En effet, une exposition itinérante, composée des photos lauréates du concours de 1994 sur ce thème, a été faite et a circulé dans de nombreux pays. Au Luxembourg elle était à voir au CNIEJ et aux quais de la gare lors de l'arrivée du train européen de la jeunesse.

Le CNIEJ comme éditeur

TAM TAM - bulletin d'information du réseau des centres information jeunes.
5 numéros ont été édités en 1995.

Emission Info-Magazine sur RTL 92,5.

Le groupe du "Info-Magazine" a produit 9 émissions en 95. L'émission qui est réalisée exclusivement par des jeunes, passe le premier samedi du mois sur l'antenne de RTL. L'émission permet au CNIEJ et aux centres régionaux de présenter leurs activités au grand public. Un autre objectif est de permettre aux jeunes de faire leurs premières expériences dans le domaine du journalisme. Ainsi plusieurs jeunes ont réussi à trouver un engagement comme collaborateur auprès d'une station de radio. Pour garantir le bon fonctionnement de l'émission, l'équipe, qui est formée par 10 jeunes, est coordonnée par le CNIEJ. Auprès des jeunes et des associations de jeunesse, l'émission connaît une certaine réputation, ainsi beaucoup de services s'adressant à des jeunes ont pu présenter leurs activités par le biais de l'"Info-Magazine".

A partir de septembre 1995, RTL a modifié ses émissions. Le CNIEJ peut cependant introduire ses reportages ou autres messages lors de l'émission du samedi après-midi.

ERYICA

Les membres de l'Agence sont des coordinations nationales dans le domaine de l'information ou du conseil pour la jeunesse.

ERYICA compte actuellement 32 membres venant de 18 pays européens, représentant environ 3000 centres.

ERYICA est une asbl enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg et qui a son siège social à Luxembourg.

Le CNIEJ fait partie du comité exécutif de l'association.

Lors de la dernière assemblée générale d'ERYICA, qui s'est tenue le 2 décembre 1993 à Bratislava, la Charte Européenne de l'Information Jeunesse a été adoptée.

La Charte Européenne de l'Information Jeunesse énonce les principes suivants:



les services d'information jeunesse sont ouverts à tous les jeunes, sans exception; les services d'information jeunesse s'efforcent de garantir l'égalité d'accès à l'information à tous les jeunes, quels que soient leur statut, leur lieu d'habitation, leur catégorie sociale; l'information est exclusivement déterminée par la demande ou le besoin exprimé par l'utilisateur à l'exclusion de tout autre intérêt ou préoccupation. Elle traite tous les sujets qui intéressent les jeunes; l'accueil est personnalisé et modulé selon la demande



l'accès aux services d'information est libre (sans rendez-vous)
l'information et le conseil respectent la confidentialité et l'anonymat de l'utilisateur
l'information est gratuite
l'information est complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée
l'information est dispensée professionnellement par un personnel formé à cet effet
tous les efforts seront faits pour assurer l'objectivité de l'information fournie à travers la pluralité des sources utilisées
l'information dispensée doit être indépendante de tout intérêt idéologique, politique ou commercial
l'appel au sponsoring ou à la publicité payante doit respecter l'indépendance des services et de l'information fournie.

2. LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, BETTEMBOURG

Introduction

L'année 1995 fut marquée par le projet de transformation de la maison. Ceci pesa sur le déroulement normal de la MJC.

Les trois volets importants du travail dans la MJC sont:

- * Rencontre
- * Animation
- * Information

Heures d'ouverture de la MJC:

Dimanche	fermé
Lundi	fermé
Mardi	15H00 - 19H00
Mercredi	17H00 - 20H00
Jeudi	15H00 - 19H00
Vendredi	17H00 - 20H00
samedi	14H00 - 22H00

Les locaux de la MJC se composent d'une grande salle (bistrot et jeux) au rez-de-chaussée de la maison et d'un bureau pour l'animateur au 2^{ème} étage, qui n'a pas d'accès direct sur la grande salle. L'inconvénient est que l'animateur n'a pas de contrôle sur le va-et-vient dans la maison.

* Rencontre

Après 6 ans de fonctionnement de la Maison des Jeunes et de la Culture, des hauts et des bas ont pu être constatés, c.-à-d. qu'à des moments la M.J.C. est bien fréquentée et qu'à d'autres, il n'y a presque pas de jeunes.

Pendant les heures d'ouverture de la MJC un bistrot fonctionne sous la gérance d'une équipe de jeunes bénévoles. Ces bénévoles sont des jeunes de 18 ans et plus, qui sont des habitués de la MJC. Leur travail est de servir des boissons non alcoolisées, de faire des snacks, de surveiller les jeux comme les Kicker, Flipper, Billard, de distribuer des jeux de société contre une consigne, de faire les commandes de boissons et snacks et de faire chaque soir la caisse après fermeture de la MJC.

Un groupe d'environ 15 jeunes entre 15 et 20 ans vient régulièrement.

Leurs intérêts sont surtout:

- * rencontrer des ami(e)s
- * regarder télé ou vidéo
- * écouter de la musique
- * jouer au Kicker, Flipper etc..

Comme la MJC est une maison ouverte à tous les jeunes, on pourrait s'attendre à une clientèle plus mixte, c.-à-d. filles-garçons; différents groupes d'âge, différents milieux sociaux etc.

Par le fait que les jeunes forment des « cliques », ce sont souvent les plus forts qui s'imposent dans une maison des jeunes et créent une « MJC ghetto ».



Calendrier des activités pour 1995

* Animation

Une fois par mois il y a une réunion avec les jeunes qui sont inscrits à la MJC, afin de pouvoir discuter le programme du mois prochain. Ils proposent des activités et il est fait un choix.

Pour chaque activité ou projet il y a un à deux responsables. La responsable de MJC les aide à réaliser ces activités.

Pendant toute l'année des activités régulières ont été organisées, comme p. ex.:

- * atelier de cuisine
- * patinoire
- * aquadrôme
- * cinéma
- * bowling
- * rédaction du journal « Petit Beurre »
- * films vidéo.

De janvier à mars des work-shops ont été organisés avec l'école de cirque « Zaltimbanq' »

Chaque jeudi de 19H00 à 21H00 les jeunes ont pu s'initier aux techniques de cirque p.ex: jonglage, acrobatie, mime, magie. Ces ateliers étaient bien fréquentés- de 10 à 15 jeunes par séance.

Un stand d'information a été réalisé à Marienthal lors d'un séminaire de UNITED sous le thème United for intercultural action.

Une fête de carnaval a été organisée ainsi qu'une interview et une émission à la radio locale Reiserbann-Betebuerg sur le thème « carnaval ».

Un week-end à l'Auberge de Jeunesse à Hollenfels a eu lieu en mars avec au programme un rallye de nuit.

La MJC a pris part au Festival de l'Immigration de l'ASTI avec un stand d'information.

Pour le 6ième anniversaire de la MJC en avril, à part d'une porte ouverte, un tournoi de « street-ball » et un spectacle de cirque furent organisés.

Lors d'un atelier Vidéo fut monté un scénario sous le thème racisme et xénophobie. Un clip vidéo de 5 minutes fut le résultat de cette activité.

Un stage de théâtre de rue avec une troupe anglaise « Peter Kiddle » eut lieu pendant les vacances de Pâques à Hollenfels.

De juillet à septembre les activités suivantes ont été organisées:

Video-night: sous le thème film fantastique.

Rallye de nuit.

Multinational Antiracist Performance Project sous le cadre de la campagne antiraciste.

MAPP était un échange de 4 pays (Luxembourg, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre)

Une pièce de théâtre avait pour but de sensibiliser les jeunes aux problèmes du racisme et de la xénophobie. Cette pièce de théâtre a été présentée dans les 4 pays pendant les vacances d'été.

Le cabaret NAMASTE a présenté son spectacle au château de Bettembourg

A partir du mois d'octobre la MJC était fermée pour cause de transformations.

A cause de problèmes techniques les travaux n'ont pas pu commencer jusqu'à maintenant.

* Information

Le travail social devient de plus en plus important. Les jeunes viennent souvent demander de l'aide pour des problèmes très spéciaux. Par exemple:

- * Conflits avec les parents (ne plus vouloir habiter dans la famille, être maltraité par les parents, divorce des parents etc..)
 - * Problèmes à l'école
 - * Chagrins d'amour etc..
- Souvent la responsable de la MJC est aussi l'intermédiaire entre la commune et les jeunes, p.ex. pour faire des demandes auprès de la commune pour
- * l'organisation de discos,
 - * faire des graffitis,
 - * avoir une piste de skateboard et roller blades
 - * disposer d'une salle de répétitions pour jeunes musiciens etc..

POPULATION

Pour l'année 1995 ont été inscrits 54 jeunes entre 12 et 25 ans à la MJC.

dont:

29,6 % de filles (dont 93,7 % de Luxembourgeoises).
70,4 % de garçons (dont 92,1 % de Luxembourgeois).

Comme les filles sont en minorité, il a été décidé pour l'année prochaine de créer un groupe pour filles. Dans ce groupe nous aimerions organiser des activités qui intéressent spécialement les filles.



3. CENTRE D'INFORMATION, DE RÉUNION ET D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE DIEKIRCH

29, Avenue de la Gare
L-9233 Diekirch



Heures d'ouverture:

Les lundis, mercredis, vendredis de 12.00-14.00 heures et de 16.15-18.15 heures; le mardi de 14.00 à 15.00 et les jeudis de 14.00 à 15.00 et de 16.00 à 18.00 heures.

Personnel:

trois professeurs du LCD déchargés pour 1 à 5 heures. Lieu de rencontre pour les jeunes gens du lycée de Diekirch; vente de la carte Jeunes et des cartes Ciné; matériel d'information; possibilité de préparer un petit repas durant les heures de midi.

Le Centre héberge la «Schwänzschull» qui est une association d'aide aux travaux à domicile pour écoliers du primaire de Diekirch.

Le Centre de Diekirch est aussi le siège de l'animation régionale du SNJ.

Aide à l'organisation du «Jugendkulturzuch» du 15.10.95

Le responsable aide à la réalisation et à l'exécution du programme de la commission internationale de la Jeunesse du groupement européen des Ardennes et de l'Eifel. En 1995 ce programme comprenait 20 activités dont 4 se déroulaient au Grand-Duché. La colonie du Marienthal du 26 juillet au 5 août 95 fut organisée et coordonnée par le responsable du centre de Diekirch.

4. CENTRE INFORMATION JEUNES ASBL WILTZ

59, rue Michel Thilges
B.P. 112
L-9502 WILTZ
tel: 95 93 27
fax: 95 01 90

Le Centre Information Jeunes a été créé par convention signée en mars 94 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la commune de Wiltz d'une part et l'a.s.b.l. Centre Information Jeunes d'autre part.

A) Les missions du centre

Les missions confiées au centre par la convention sont les suivantes:

- 1) développer des activités dans l'intérêt des jeunes
- 2) fournir, en tant que Centre d'Information, une information en respect des principes énoncés dans l'accord sur la création d'un réseau luxembourgeois des centres d'information pour jeunes
- 3) mettre à la disposition des jeunes un endroit de réunion adéquat.

B) Les locaux du centre

Le CIJ a déménagé au mois de juillet 95 de l'annexe du Lycée du Nord dans la maison communale, située rue Michel Thilges.

L'immeuble est polyvalent et sert entre autres à loger plusieurs clubs de la Ville de Wiltz. Au départ, les locaux du CIJ se limitaient à un bureau d'information au 2^e étage. La situation s'est considérablement améliorée à partir de novembre 95 avec la mise à disposition par la commune d'une salle supplémentaire au 1^{er} étage et d'une grande salle équipée d'une cuisine au rez-de-chaussée.

Dorénavant, le rôle du CIJ ne se limite plus au seul bureau d'information et aux animations ponctuelles mais deviendra un lieu de rencontre pour les jeunes organisés ou non.

C) Les services du centre

1. L'Information

Le CIJ fait fonction de bureau régional du SNJ.

On y trouve toutes sortes d'infos sur les études, les formations, les vacances, les possibilités d'échanges de jeunes, les loisirs, les drogues, le sida.

Le CIJ affiche régulièrement un bref sommaire des activités sur le canal vidéo de la ville.

Le centre s'occupe également de la vente de la Carte Jeunes et de la Ciné-Carte-Jeunes.

2. Le service JOB-VACANCES

sert d'intermédiaire entre le patron qui cherche un étudiant pour un travail ponctuel et le jeune qui offre sa disponibilité.

Le CIJ contacte les employeurs de la région et informe les jeunes des jobs disponibles.

3. Le service BABY-SITTING

consiste à recruter des jeunes dans un pool de personnes ayant suivi une formation de baby-sitter auprès de l'AFP

Le CIJ est l'intermédiaire entre les jeunes qui offrent leurs services et les parents qui demandent les baby-sitters.

4. Le service VACANCES et SEJOURS LINGUISTIQUES

Le CIJ offre assistance et conseil pour organiser des vacances pour jeunes et des séjours linguistiques.

5. Le service JEUNESSE POUR L'EUROPE

Le CIJ soutient les initiatives des jeunes et aide les jeunes à formuler les demandes de subvention pour les programmes européens.

D) Activités régulières:

< ACTION >

une émission pour les jeunes et par les jeunes. Cette émission est diffusée tous les vendredis après-midi sur Radio LNW Wiltz (102,2 Mhz) et informe à propos des loisirs, de la vie professionnelle, des études et des formations, des vacances et de toutes sortes d'activités pour jeunes.

Cours de GYM-AEROBIC

pour jeunes filles et jeunes dames actuellement tous les jeudis soir / actuellement 89 participants

e) Activités ponctuelles:

Projet < MILK-BAR >

Ce deuxième essai, en collaboration avec le Comité des élèves du Lycée du Nord Wiltz, a prouvé la nécessité d'une structure d'accueil pour jeunes, surtout pendant les heures de midi.

30.06.95 / 05.07.95 / 07.07.95

en moyenne 160 participants

Elektronik fir Ufänger

18.03-19.03.95 /12 participants

Camp Aventure, Weicherdange

10.04 -13.04.95 /18 participants

Elektronik fir Ufänger

11.11 - 12.11.95 /13 participants

Projet 1994/95 < STEAM MACHINE >

Camp musical du 22.07 - 29.07.95 à l'auberge de jeunesse de Wiltz avec une représentation du spectacle le 29 juillet dans le cadre du Festival de plein air.

Ce projet a été cofinancé par le programme Jeunesse pour l'Europe.

16 participants anglais, 5 staffs

18 participants finlandais, 5 staffs

24 participants luxembourgeois, 8 staffs

Cette initiative a été un grand succès. Les jeunes participaient activement au programme du camp et multipliaient leurs efforts pour préparer au mieux le spectacle final.

Plus de 1000 spectateurs et beaucoup de personnalités venaient rendre un encourageant hommage aux jeunes en assistant à la comédie musicale.

Citons un article de presse:

« le public ne manifesta en tout cas que de la joie et de l'admiration pour ces jeunes qui, mieux que tous les autres, politiciens et technocrates réunis, créent l'Europe unie de demain. »

f) Activités sportives:

Voyage dans le Cantal/France en vélo

28.05 - 04.06.95 /17 participants

Ski-stage 2 Alpes 95

01.04 - 08.04.95 /108 participants

Randonnée Mountainbike, Bütgenbach/B

30.10 - 31.10.95 /14 participants

Ski-Stage Val d'Isère 95/96

30.12.95 - 06.01.96 /56 participants

LE PUBLIC DU CENTRE

Les jeunes qui fréquentent le centre sont:

sexe: 50 % masculins
50 % féminins

âge: 11-13 ans / 20 %
14-18 ans / 60 %
18< ans / 20 %

nationalité:
luxembourgeois:80 % étrangers: 20 %

Milieu et situation sociale:

milieu scolaire:

-élèves du primaire 07 %

-élèves du technique et 45 %

du régime préparatoire

-élèves du secondaire 35 %

milieu professionnel

-salariés 10 %

-chômeurs 03 %

5. MAISON DES JEUNES DE DIFFERDANGE

Mission du Centre :

De nos jours la complexité des apprentissages que les jeunes ont à faire nécessite un encadrement qui dépasse les actions éducatives traditionnelles de la famille et des écoles. Il serait risqué de laisser au hasard de la clique (c.-à-d. de la rue) certaines étapes dans le développement des jeunes. En complément ou en compensation des apports de la famille et de l'école, la Maison des Jeunes tente d'accompagner les adolescents dans leur évolution et leur apprentissage de la vie sociale, associative, politique, (inter)culturelle et professionnelle.

Elle les soutient également et les renforce dans leur développement personnel malgré notamment les drogues, le sida, la violence, la dégradation de l'environnement, les problèmes familiaux et relationnels, les limites de chacun, l'incertitude face à l'avenir, l'échec scolaire et le chômage.

Enfin, elle aide les jeunes à s'accepter et à se situer dans la société en tenant compte de leurs qualités et qualifications, de leurs lacunes et difficultés, de leurs espoirs et de leurs défaites, en les invitant à participer activement à l'organisation de la Maison des Jeunes.

Tout ce travail d'intégration sociale est réparti sur 3 grands axes : rencontre, animation et information, par le biais d'un service information, d'un bar sans alcool, des salles de jeux, des activités sportives et culturelles, des séjours à l'étranger et d'autres activités pouvant rentrer dans le cadre de nos objectifs.

1. L'Information :

bureau régional du Service National de la Jeunesse et du Centre Information Jeunes.

Une information diversifiée est disponible en autoconsultation ou à la demande, dans le but d'ouvrir de nouveaux horizons aux jeunes, et ce dans des domaines très divers :

- études
- séjours linguistiques
- formations
- emploi
- santé
- vie sociale
- échanges
- vacances
- etc.

Les cartes-jeunes et cinécarter-jeunes sont en vente à la MJD. Les jeunes y trouvent aussi conseil et guidance en cas de problèmes. La MJD renseigne sur des jeunes pouvant effectuer du baby-sitting ou de l'aide scolaire. L'Action Locale pour Jeunes, par le biais de la présidente Dominique Pauwels, a tenu une permanence 1 fois par semaine à la MJD jusqu'au mois de mars, elle fut interrompue faute de disponibilité de Madame

Pauwels, mais a repris les jeudi après-midi depuis octobre. Enfin, l'information est réorganisée régulièrement afin d'offrir un service efficient.

En dispensant toutes sortes d'informations nous restons fidèles à la devise : un jeune bien informé est mieux armé pour la vie et l'information de tous les jeunes contribue à l'égalité des chances.

2. Rencontre et animation : bistro sans alcool et salles de jeux.

Ces lieux sont à la disposition des clients pour leur permettre de se rencontrer, bavarder, se détendre, rigoler, jouer, écouter de la musique, flirter, se défouler, se disputer, se réconcilier, se valoriser, s'équilibrer...



Les jeunes peuvent y trouver kicker, ping-pong, vidéo, billard, darts, simulateur de conduite, flipper, T.V., vidéo, lecture, jeux de société, etc.

Différentes salles ont été rénovées par les jeunes : graffitis dans le bistro, la salle de billard et la salle de kicker

travaux de peinture dans la salle T.V. et un bureau, aménagement d'une salle de réunion et de projection pour laquelle une demande de subvention a été adressée à la Commission Européenne, dans le cadre du programme « Jeunesse pour l'Europe », mais n'a pas été accordée. Les jeunes ont eux-mêmes dessiné les plans et effectué les travaux de A à Z.

La rencontre et l'animation dispensées dans nos locaux offrent un terrain d'apprentissage social fréquenté volontairement par les jeunes ; la rencontre, la coopération, la dispute, les compromis,... entre jeunes apprennent la vie en commun.

A travers les travaux de décoration les jeunes peuvent prendre des initiatives et assumer des responsabilités.

3. Loisirs, sports et culture.

La MJD a organisé, offert ou participé à :

- des tournois de foot et des challenges sportifs

- un entraînement régulier de volley-ball
- un entraînement régulier multi-sport
- des cours de danse africaine depuis le 18 octobre, avec un percussionniste (« live ») en accompagnement; une demande de subvention auprès de la Commission européenne a été introduite pour ce projet toujours dans le cadre du programme « Jeunesse pour l'Europe »
- des sorties récréatives (aquadrome, patinoire, cinéma, quilles, shopping)
- des excursions
- un atelier vidéo (interviews, utilisation de la caméra, enregistrement, montage) sur les relations entre Luxembourgeois et étrangers (cf. 7).

4. Animations et fêtes.

La MJD a organisé ou a participé à :

- une animation pour l'harmonie municipale (carnaval) Fugymu
- au « streettheaterproject '95 », en collaboration avec le SNJ et Luxembourg '95. Cette activité s'est déroulée en deux parties. Un stage a tout d'abord eu lieu pendant les vacances de Pâques, 15 jours durant lesquels les jeunes ont pu se familiariser avec les techniques du spectacle, apprendre à se connaître et élaborer un show. Puis, les jeunes ont répété une semaine au mois de juillet, et ont tourné une autre semaine avec leur spectacle à travers le Luxembourg. Les professeurs, des professionnels venus d'Angleterre et de Hollande, avaient une grande expérience du travail avec les jeunes
- au festival de l'immigration à Luxembourg
- l'animation les 7 et 8 juillet du Streetfoot de Differdange .

En aidant à organiser des activités, les jeunes apprennent à assumer des responsabilités.

En participant à ces activités (sportives, culturelles,...), ces mêmes jeunes peuvent bénéficier d'apprentissages aux niveaux cognitif et social.

Des expériences de loisirs peuvent aider à mieux se connaître et s'accepter avec ses aspects positifs et négatifs.

5. Vacances.

La MJD a organisé les voyages suivants :

- une semaine de visites et de délasserment à Berlin en collaboration avec la Maison des Jeunes de Bettembourg; la Maison des Jeunes de Berlin a mis un logement gratuit à notre disposition
- un week-end de camping et de sport au grand air à Butgenbach avec quelques clients de la MJD

- un week-end de tourisme et de shopping à Bruxelles
- 4 jours de visites et de shopping à Londres pour un groupe de 26 jeunes. Cela fait maintenant plusieurs années que la MJD fête la Saint-Sylvestre à Londres. Petite nouveauté : le voyage s'est effectué en Eurostar pour ceux qui le désiraient, les autres préférant le bateau.

Partir en vacances, c'est élargir ses horizons, changer de conditions de vie, gérer son argent, apprendre à faire un ménage (acheter, cuisiner, nettoyer,...) et à faire ménage commun. En plus l'atmosphère décontractée du séjour aide les jeunes à se confier aux adultes - accompagnateurs - et à demander conseils et soutien.

6. Echanges.

La MJD a organisé et/ou participé aux échanges suivants :

- un camp international à Manchester. 18 jeunes du Luxembourg ont participé à ce camp qui réunissait 200 jeunes européens. Cela fait quelques années que la MJD participe à ce camp qui a lieu dans un pays différent chaque année. De multiples activités sont au programme : sports, visites, animations diverses, ateliers créatifs...
- un séjour à Cannes qui a réuni 25 jeunes Luxembourgeois et 12 Français (de Caen en Normandie). Ce voyage a été organisé par la MJD dans le cadre de l'accord bilatéral France - Luxembourg .

Le Multinational Antiracist Performance Project. Il s'agit d'un projet culturel basé sur 3 critères : le travail avec des jeunes défavorisés, le travail sur le racisme et la xénophobie et la mise en évidence des investissements du programme « Jeunesse pour l'Europe » lancé par la Communauté Européenne et financé par la Commission Européenne. Ce projet s'est caractérisé par 2 aspects; d'une part, le racisme est abordé par le moyen de la culture, d'autre part, le spectacle est itinérant. Il s'est produit dans les 4 pays participants, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas et le Luxembourg . Les villes qui ont participé sont Berlin, Rotterdam, Sheffield, Bettembourg et Differdange.

7. Participation à la campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance.

La Maison des Jeunes de Differdange a réalisé un film : « Differdange et les étrangers » sur le regard que porte les Luxembourgeois sur les étrangers, et la manière dont les étrangers perçoivent ce regard. Des jeunes ont réalisé des interviews dans une école, une Maison de retraite, un grand-magasin, la MJD . L'exposition itinérante de cette campagne a été installée au centre sportif du 20 au 26.3.95. Lors du vernis-

sage, le film précité a également été visionné. Enfin, les élèves du primaire qui participent à l'échange Differdange-Tomar ont présenté des danses.

Le projet MAPP a également été inclus dans cette campagne (voir ci-dessus)

La MJD a produit et financé une pièce de théâtre « Et voir venir l'avalanche », écrite par un jeune de Differdange et jouée entre autres par des clients de la MJD. Cette pièce avait pour thème l'exclusion et l'intolérance. La pièce a été jouée à Differdange le 10 mars et au Festival de l'Immigration à Luxembourg le 18 mars.

Une journée interculturelle (PUNCHIVAL) à Esch-sur-Alzette avec stands d'information, spectacles de différentes cultures, spécialités culinaires exotiques et concerts rock a été organisée conjointement par les MJ de Bettembourg, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Pétange, Asti et Differdange (18 novembre)

Par le biais des échanges, on encourage les apprentissages interculturels qui, au contact de l'autre, de l'étranger, développent tolérance et ouverture d'esprit chez les jeunes.

8. Formation :

La MJD a participé ou a organisé :

- une journée de réflexion organisée par le Réseau des Centres d'information, d'animation et de rencontre pour la Jeunesse qui avait pour thème : « Les Centres d'Information, de Rencontre et d'Animation pour Jeunes : Rôles et Perspectives? ».
- l'Université d'été internationale au CEULAJ à Mollina en Espagne. Cette Université était organisée par ERYICA (l'Agence Européenne pour l'Information et le Conseil des Jeunes) et avait pour thème : « Information Jeunesse en Europe : diversité, réalité, perspectives ». Le séminaire suivi abordait la manière dont l'information jeunesse devait s'adapter à la situation actuelle des jeunes (à partir des besoins de ceux qui n'utilisent pas les centres d'information).
- un week-end de formation pour les moniteurs de la MJD au cours duquel un des sujets abordés a été la sexualité chez les adolescents.
- Pour aider nos jeunes bénévoles à mieux faire face aux problèmes qui se posent dans le travail quotidien à la MJD, il a été décidé d'organiser régulièrement des stages de formation.

9. Visites.

La MJD, en tant qu'exemple du travail avec les adolescents en milieu ouvert au Luxembourg, a reçu les visites :

- d'éducateurs danois
- de travailleurs de jeunesse européens effectuant un séminaire

- des commissions des jeunes de Dudelange et de Lorentzweiler
- des Bourgmestres de Lorentzweiler et de Kehlen
- de la circonscription sud de la CSJ

Le fait que bon nombre de visiteurs s'avèrent être les forces motrices pour ouvrir des maisons de jeunes dans leurs villes constitue la preuve que ce travail trouve approbation et donc une motivation certaine.

10. Encadrement.

L'animation, la surveillance, l'administration ont été assurées par l'enseignant-animateur et l'animatrice (depuis avril) professionnels et une équipe de jeunes moniteurs bénévoles. En effet, le travail à la MJD nécessitait depuis longtemps un professionnel supplémentaire. C'est chose faite avec l'embauche d'une animatrice en avril 1995. Néanmoins, en dehors des professionnels, la présence de moniteurs bénévoles (légèrement payés) reste nécessaire. D'ailleurs nous remercions les moniteurs pour leur engagement.

Dans ce travail, les jeunes par des tâches diverses (caisse, surveillance, travaux de peinture,...), peuvent faire des apprentissages importants, assumer des responsabilités, se valoriser, se développer et retrouver confiance en eux,... faire un préapprentissage de ce qui les attend dans un futur emploi.

11. Relations publiques.

Il est important que la MJD se fasse connaître par le plus grand nombre de jeunes. Pour ce faire la MJD a :

- envoyé une lettre aux médecins de la commune;
- envoyé une lettre aux 6^{es} années primaires
- distribué un dépliant dans toutes les classes du préparatoire à Differdange
- distribué des dépliants concernant les cours de danse dans les lycées des villes voisines
- **organisé une journée portes ouvertes, avec diverses animations et informations.**

Il est important que l'offre de la Maison des Jeunes, mais surtout l'importance du travail social qui s'y fait, soient connues auprès du public.

12. Financement.

Selon la convention (juillet 1992) entre l'Etat, l'Administration Communale et l'ASBL, le Ministère de la Jeunesse et l'Administration Communale se partagent les frais de fonctionnement de la MJD. Pour 1995, chaque partenaire a alloué un crédit de 1.000.000 LUF à la MJD.

13. « Le revers de la médaille ».

Après un développement presque trop positif depuis ses débuts en 1989, la MJ de Differdange a connu en 1995 quelques petits problèmes que les avertis du

travail social qualifieraient d'inhérents à la vie d'une Maison des Jeunes :

- la venue à la MJ de jeunes ayant des problèmes de dépendance (alcool et autres drogues);
- les décès de deux clients et collaborateurs (la petite « famille » qu'est la MJD n'est pas à l'abri de deuils pouvant frapper à tout moment);
- les légers dommages causés à un minibus loué auprès d'une association sociale;
- un dégât plus important au bus de la MJD, causé par un jeune qui avait « oublié » de ramener le bus dans les délais prévus;
- une descente des forces de l'ordre à la MJD (2 voitures et 5 agents) pour une interrogation concernant un vol;

des rumeurs négatives et souvent non fondées concernant la MJD, rumeurs qui ont engendré une baisse momentanée du nombre de clients.

Dans le contexte de ces différents contre-coups on peut souligner qu'il est normal qu'une MJ compte des clients plus « difficiles » que d'autres mais qui nécessitent également notre aide. Il s'agit de décider jusqu'à quel moment des jeunes délinquants et/ou toxicomanes peuvent trouver appui dans une MJ sans mettre en cause les autres objectifs de la MJ (accueil et travail d'intégration et de prévention pour tous les jeunes). Le Comité et les animateurs ont pris les mesures nécessaires pour mieux répondre à ces difficultés inévitables dans une MJ.

Dans tout ce contexte, le plus étonnant n'a finalement pas été la présence de quelques problèmes, mais plutôt la réaction de certains responsables communaux. Le fait qu'en présence d'événements relativement anodins on évoque la fermeture d'une MJ, démontre que dans le domaine de l'acceptation de nos réalités sociales et de la compréhension du travail avec les jeunes il y a encore des lacunes à combler.

14. Conclusions et Perspectives.

L'embauche d'un professionnel supplémentaire et l'augmentation du budget permettra de mieux ajuster l'offre de la MJD à la demande des jeunes. En effet cette augmentation de personnel était rendue nécessaire par l'ampleur de la tâche dévolue aux animateurs : comptabilité, secrétariat, travail administratif, gestion et formation du staff moniteurs, écoute des jeunes, information, animation, déplacement à l'étranger, etc.. La MJD a donc acquis la première revendication commune aux MJ : 2 animateurs professionnels plein temps par MJ. Ce pas en avant ne doit pas occulter les autres prérogatives à notre travail préventif : la formation continue, la coopération avec les autres intervenants sociaux et l'attitude positive des responsables.

En ce qui concerne les autorités, ce qui importe en dehors du soutien financier, c'est une attitude de compréhension du travail d'intégration et de prévention sociale des MJ, des autorités communales ou ministérielles qui ont connaissance des réalités de la vie des jeunes, qui sont convaincues de la nécessité de s'occuper de ces jeunes et qui ne réagissent pas de façon exagérée aux problèmes inhérents aux groupes de jeunes, bref des responsables avertis et compétents qui sont non seulement garants d'une continuité dans ce travail mais confèrent de plus motivation aux animateurs et aux jeunes. En outre l'attitude des responsables politiques joue un rôle important dans le domaine de la crédibilité des hommes politiques auprès des jeunes et donc de l'intérêt de ces derniers pour la participation à la vie communautaire en tant que citoyen. Les hommes politiques peuvent montrer qu'ils restent à l'écoute des jeunes et qu'ils les prennent au sérieux. Le travail avec les jeunes, c'est aussi un apprentissage par et pour la politique. (Relevons dans ce contexte que le fait que les représentants de la Commission des jeunes communale dans le Comité de l'asbl n'ont pas été élus démocratiquement par leur groupe, constitue un mauvais exemple pour les jeunes).

Il semble qu'il existe des lacunes concernant les structures d'accueil gratuites pour les plus jeunes puisque nous devons faire face à une demande croissante des 6-12 ans qui ne constituent normalement pas notre population cible (12-20 ans). En effet, s'il est primordial de travailler avec les adolescents, la prévention commence efficacement dès le plus jeune âge.

Les coûts humains et économiques de l'échec scolaire, du chômage, de la consommation des drogues « dures » (dépendance, maladies, délinquance, marginalisation, incarcérations, etc.), les milliards engouffrés dans le trafic de stupéfiants et finalement toutes les conséquences d'un mauvais accompagnement des enfants dès leur plus jeune âge, ne valent-ils pas un investissement encore plus important dans notre jeunesse?



6. MAISON DES JEUNES DE DUDELANGE

2, rue du Parc L-3542 Dudelange
tel.51.13.51
fax.51.13.49

La Maison des Jeunes de Dudelange, dernière arrivée en date, a ouvert ses portes vers fin octobre. Ceci limite à une durée de 2 mois les possibilités d'activités pour 1995.

1) Information

Nous travaillons en collaboration avec le CIJ et le SNJ en tant qu'antenne régionale. La MJ dispense l'information dans les domaines touchant de près ou de loin les jeunes tels que les vacances, les études, la recherche d'un emploi, les concerts et autres loisirs.

La Carte Jeune, les tickets ciné ainsi que des places de concerts à prix réduits sont en vente.

Pour des besoins d'informations concernant des problèmes plus personnels, l'animateur est à disposition pour fournir toute réponse. Le cas échéant, le jeune sera guidé vers des services sociaux compétents. Ce service est entièrement gratuit.

Il faut néanmoins reconnaître que le service Info a ses limites. En effet, la démarche intellectuelle et volontariste que constitue la lecture d'un prospectus refroidit plus d'un jeune. L'information fonctionne mieux de bouche à oreille.

2) Permanence sociale

Chaque jeudi de 14 00 à 17 00 heures se tient une permanence d'Action Locale pour Jeunes.

Une assistante sociale peut aider les jeunes à effectuer à la sortie de l'école les premières démarches inhérentes à l'entrée des jeunes dans la vie active. Ce service est également gratuit.

3) Rencontre et animation

Caractéristique: La MJ Dudelange n'est pas constituée d'une, voire de deux pièces, mais bien d'une maison entière, ce qui permet aux jeunes de se mouvoir plus librement et de manière plus variée dans un espace qui est le leur.

Comme activités permanentes:

T.V.vidéo, bar (géré par eux), kicker, billard, dart, ping-pong.

Plus sporadiquement:

Tournois autour des jeux permanents (ping-pong, et dart), cours de kicker donnés par pro. (1 sem), partys (1 mois).

Réalisation de projets

Décoration par les jeunes des murs de la MJ (laissés en blanc à la fin des travaux de rénovation)

Ceci se fera en 3 étapes:

- a) durant 2 semaines, 4 ateliers de dessins permettront aux jeunes de donner libre cours à leur expression artistique.
- b) Séance de vote pour la sélection des 6 meilleurs projets (processus démocratique oblige).
- c) Réalisation sur les murs de la MJ des «œuvres» sélectionnées (prévu pour janvier 96).

MJ. Espace de discussions

Par 2 fois, concertation directe entre la jeunesse et le pouvoir communal.

- a) Concernant le dérangement du voisinage par des jeunes quelque peu chahuteurs. Avec la présence du bourgmestre et du président de la Commission des Jeunes.
- b)Présentation de la nouvelle piste de roller-skate. Avec l'échevin des sports.

Ces discussions favorisent:

- une relation directe avec le pouvoir en place, ce qui sous-entend le respect et une reconnaissance des jeunes en tant que citoyens.
- une possibilité d'influer sur le milieu ambiant ou/et un état de fait.

MJ Espace de découvertes

En décembre: visite internationale d'éducateurs dans le cadre d'un stage de courte durée.

Punchival 1: ce qui en laisse supposer d'autres!!
Festival multicolore contre le racisme mettant chaque sens à contribution.

MJ Espace de Nonchalance

Ce point n'est pas à négliger. Certains jeunes ne viennent à la MJ que pour NE RIEN FAIRE. Leur seul souhait est de pouvoir « changer d'air », de pouvoir fuir pour quelques heures, par exemple, l'ambiance familiale par trop étouffante. Ce rôle d'oasis, il est vrai secondaire, n'est pas à déconsidérer.

4) Encadrement

Assuré par un éducateur gradué. Il est assisté par un « troupeau » magnifique et indispensable de 17 moniteurs bénévoles. La grandeur du lieu ainsi que les 3 étages à contrôler peuvent expliquer ce nombre.

5) Fréquentation

Elle dépend des jours (semaine, w-e ou vacances) ainsi que des activités. Les débuts de semaine sont les plus calmes. Néanmoins, 30 à 40 jeunes passent à la maison, ce nombre peut, les vendredis et samedis, passer à 80,90 voire 100 (lors de partys par exemple). Il faut néanmoins reconnaître que l'effet « ouverture récente » doit y être pour quelque chose.

La répartition par sexe se répartit de la sorte:

40% de filles

60% de garçons

La maison est fréquentée par des Luxembourgeois, des Portugais, des Italiens et des ex-Yougoslaves pour la grande majorité.

6) Projets 96

-Ouverture officielle de la MJ en présence du Ministre de la Jeunesse et du Bourgmestre de la ville.

-Troisième étape du projet « décoration murs »
A cette occasion, un groupe de tagueurs a eu à sa disposition 2 murs de la MJ pour réaliser en toute tranquillité ses graffitis.

-Le 04 mai : Concours rock amateur organisé conjointement par le groupe T42 et la MJ.

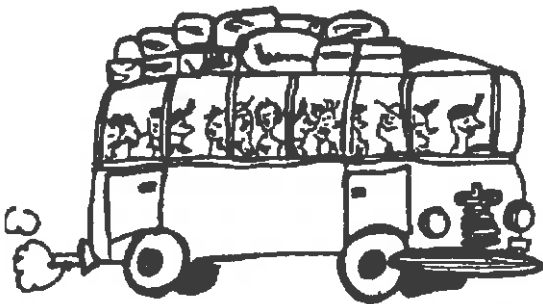
-Le 26 mai : 1 semaine de vacances à Port Camargue.

Au programme: formation pour débutants en voilier, catamaran et planche à voile.

-Entre le 15 et le 30/07: 1ère course de roller-skate dans les rues de Dudelange.

-Août: Participation active des jeunes à l'organisation de l'open air annuel de Dudelange.

-fin de l'année: Punschival 2



7. C.I.R.J.E.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES ECHTERNACH

4, devant le Marché
L-6461 ECHTERNACH
tel. 72 71 67

1. INFRASTRUCTURE:

Le CIRJE dispose d'une salle unique d'environ 40m² et d'un petit bureau. L'étroitesse des lieux force les responsables d'offrir simultanément différentes activités dans la même salle (...accueil, information, stages, animation...). Pour les réaliser certaines activités ont

dû être transférées, p.ex. dans une salle du Lycée classique d'Echternach (...stage de photographie, tournoi d'échecs, réparation d'une barque à voile...)

Malheureusement le Centre ne dispose pas d'un «coin privé» pour permettre à un jeune de discuter de ses problèmes avec l'éducateur. Consultations individuelles de préférence sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Pour garantir à l'avenir un fonctionnement adapté aux besoins des jeunes il faut réfléchir à une extension de la structure actuelle (local, personnel,...).

2. ENCADREMENT:

L'information, l'animation et la surveillance sont assurées par un pédagogue-éducateur (mi-temps). Certaines activités ont été réalisées en collaboration avec les animateurs régionaux du SNJ.

3. HEURES D'OUVERTURE (permanences)

Lundi	12.00 - 14.00
	et 19.30 - 21.30
Mardi	12.00 - 17.00
Mercredi	12.00 - 14.00
Jeudi	15.00 - 19.00
Vendredi	13.00 - 14.00

De plus, il y a des stages, animations et consultations sur rendez-vous. Certaines activités ont été organisées en dehors des heures d'ouverture (p.ex. Week-end, vacances,...)

4. CLIENTELE:

Une majorité de jeunes lycéens entre 12 et 20 ans, des jeunes du quartier, mais aussi des jeunes de la région avoisinante

5. PRESENCES:

10 - 40 jeunes par jour, le chiffre dépend des activités offertes.

Statistique: 50 % jeux, stages, animation
30 % rencontre libre
15 % information, conseil, visites, Cartes Jeunes, divers
05 % renseignements par téléphone

6. INFORMATION:

* Le CIRJE fait fonction de bureau régional SNJ et CIJ et dispose de toutes sortes d'information

(p.ex. études, stages, formation, vacances et colonies, échanges, travail, ...)

* Programmes européens

* Conseil et guidance en cas de problèmes

7. ACTIVITES OFFERTES AUX JEUNES

(régulièrement):

(mardi / jeudi / week-end)

Stages et animations:

- Tiffany
- Construction de modèles réduits télécommandés et participation au «Championnat national RC-Car»
- Initiation PC
- 2 groupes «Vidéo»
- Photographie
- Dessin sur soie
- Pêche (à la Sûre et au lac)

Tournoi d'échecs: (en collaboration avec Club «de Sprénger»)

8. VACANCES ET COLONIES:

Stages de 2-4 jours :

- Tiffany
- Modélisme, construction et entretien des modèles réduits
- Dessin sur soie («Airbrush», peinture)
- Stage d'initiation à la voile (lac d'Echternach)

Stages de 8 jours:

- Stage de croisière en Méditerranée (avec SNJ/ Group animateurs)
- Stage de croisière en mer Baltique (Allemagne, Danemark)
- Stage de Ski/ Snowboard à Ischgl (Autriche)

9. ECHANGES / Jeunesse pour l'Europe

- Pershore Work Expérience (coop.avec LCE)
- Roumanie: échange avec Lycée de SEBE (coop. avec LCE)
- Hongrie (Budapest)

10. En coopération avec le SNJ, «Réseau CIJ's:

- Stages de formation pour moniteurs
- Forum International pour une Europe multiculturelle
- Participation «Projet Theatre of Public Work»
- Vente Cartes Jeunes, Ciné Cartes Jeunes

11. En coopération avec le LCE:

- Exposition «Zesumme liewen»
- Stage «Photographie» (préparation d'une exposition en 1996)

12. FORMATION:

Un stagiaire de l'IEES /Fentange de la 2^{ème} année de formation «éducateur gradué» et une étudiante «Staatliche Erzieherin» (de Prüm/RFA) ont fait un stage de 2 mois au CIRJE

13. Collaborations avec clubs locaux:

(SPOLO, Club Echecs «de Sprénger, Modellclub «MCPS» Berdorf, Fëscherclub «den Albes»,)

14. DIVERS:

- Initiation d'un projet pour «Jeunes Chômeurs»

- Participation «Concours Jugendfëschen» à Echternach

Pour 1996.....

.... les activités qui ont connu un beau succès l'année passée seront reprises dans le programme 96: p.ex. stage de Ski, croisières, échanges, stages et activités offertes les après-midi. De nouveaux projets sont en perspective p.ex. (...stage «Electro /Electronique», projet d'initiation d'un groupe de jeunes musiciens «CIRJE - Band», exposition de photographie organisée par les participants du stage «photo»,.....)



8. MAISON DES JEUNES ESCH/ALZETTE

65,rue Zénon Bernard
L-4031 Esch/Alzette
Tél:54 91 40
Fax:54 91 42

1) Information: Bureau régional du SNJ et du CIJ

Le CIRJE dispose de toutes sortes d'informations (études, travail, formation, vacances, échanges, drogues, Sida). Le centre s'occupe également de la vente des Cartes-Jeunes et des Ciné-Cartes-Jeunes. Les jeunes peuvent également consulter le responsable ou un des animateurs au cas où ils nécessitent conseil et guidance.

Pour certaines questions le centre peut également jouer le rôle d'intermédiaire entre les jeunes et une autre association (Action Locale pour jeunes, Planning familial, Action Sociale pour jeunes, Caritas Service Vacances...).

Les jeunes qui veulent réaliser des projets peuvent demander de l'aide et de l'assistance juridique au Centre.

2) Collaboration étroite avec Service Vacances de la Caritas

Le comité du CIRJE a décidé de contacter le service Vacances et Animation de la Caritas Jeunes et Famille en tant que partenaire consultatif puisque la structure du CIRJE est encore jeune. La direction de la Caritas a donné son accord de principe pour une collaboration. A ces fins, un éducateur de la Caritas et le responsable de la Maison des Jeunes ont des séances de travail

régulières. L'éducateur prend également en charge le patronat des stagiaires de l'IEES qui font leur stage à la Maison des Jeunes.

3) Rencontre et animation

La Maison des Jeunes dispose d'une grande salle avec télé, sono, vidéo, tables et chaises où toutes sortes d'animations ont lieu: vidéos, jeux de société, discos, Kicker, soirées avec dîner, peinture.

Dans la grande salle du premier étage sont régulièrement organisées les réunions avec les jeunes, mais aussi la danse, de grands jeux de société, la préparation de certaines activités (p. ex. le cortège de St. Nicolas).

Dans la salle au deuxième étage a été installée une salle de réunion des animateurs.

Le volet information qui se trouvait jusqu'à maintenant dans la grande salle du rez-de-chaussée a été déménagé à la cave. Ainsi les personnes intéressées peuvent étudier plus tranquillement la documentation du Centre. Dans la cave se trouve également un bar autogéré par les jeunes et une «salle de rêves» qui leur permet de relaxer et de discuter. Une télé avec jeux vidéo est également à la disposition des jeunes à la cave.

4) Permanence juridique

Tous les mardis de 14h00 à 17h00 les jeunes peuvent poser toutes sortes de questions d'ordre juridique lors de consultations qui sont gratuites.

5) Loisirs, excursions, sports

- entraînements de foot (tous les vendredis)
- organisation de tournois de foot et de handball
- excursions: Aquadrôme, patinoire, Walibi, cinéma, piscine
- participation à des émissions de radio
- participation au Festival de l'Immigration
- stand d'information et de crêpes au Festival «Five days a Week» à la Kulturfabrik
- organisation/participation à l'action «Oppe Jugendaarbecht»

6) Formation

Participation du responsable de la Maison des Jeunes à un stage pour animateurs et pour jeunes sur le thème des échanges de jeunes. Ce stage avait lieu à Manizales (Colombie).

7) L'encadrement (animation, surveillance, administration)

est assuré par le responsable et une équipe de 7 jeunes animateurs (entre 18 et 24 ans). Les animateurs et le responsable de la Maison des Jeunes se réunissent régulièrement tous les mois pour discuter du fonctionnement du Centre.

8) Fréquentation du Centre

Le nombre de jeunes fréquentant le Centre dépend des jours et de l'animation qui est proposée. En moyenne 50 jeunes viennent régulièrement et 50-60 jeunes ne viennent que pour certaines activités. Ces jeunes sont pour la plupart des Portugais suivis par les Italiens et les Luxembourgeois.

9) Financement

Selon la convention, le Ministère de la Jeunesse et la Commune d'Esch/Alzette se partagent les frais de fonctionnement de la MJ; pour 1995 chaque partenaire avait prévu 1.000.000 de -frs. pour soutenir notre Centre.

10) Prévisions pour 1996

Un des objets les plus visés pour 1995 était de responsabiliser davantage les jeunes en leur faisant comprendre que la Maison leur appartient et en leur confiant plus de tâches (bar, nettoyage, organisation etc.). Cet objectif a été en partie réalisé: 4 à 5 jeunes assistent régulièrement aux réunions du Comité.

Ils doivent être motivés à gérer eux-mêmes des réunions de jeunes.

Grands projets:

- séjour à Londres du 19.02-23.02.96
- réalisation de l'échange déjà prévu pour 1995 entre la Grèce, le Luxembourg, l'Italie, le Portugal concernant la protection de la nature avec une première étape au Portugal.

9. CRIAJ GREVENMACHER

ACTIVITES REGULIERES:

A) ACTIVITES DURANT TOUTE L'ANNEE

- Céramique, modelage, poterie
- Tiffany
- Peinture sur soie
- Email
- Bricolage (bois, verre, papier mâché, pinces à linge)
- Sport (VTT, volley, basket, foot...)

B) STAGES/ACTIVITES DURANT QUELQUES MOIS

- Yoga
- Couture
- Photographie
- Pyrogravure
- Pâte à sel
- Piscine
- Randonnées à vélo

C) SERVICES PERMANENTS

- Information sur les activités: CRIAJ, SNJ, UCPA, stages, au pair, jobs vacances etc.
- Information et permanence ALJ au Centre:
- faciliter le passage de l'école au monde

III. LE RESEAU DES CENTRES
DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET
D'ANIMATION.

- motiver les jeunes à chercher et à garder un emploi
- Entretiens personnalisés: école, métiers, famille, violence, bandes, drogues etc.
- Vente: Carte Jeunes, carte City-Party, cinécartes, cartes de membre, «Droits et Devoirs pour Jeunes », produits des ateliers-stages...
- Lieu de rencontre: boissons, café, jeux, musique, danse, lecture (hebdomadaires...)

ACTIVITES EXTRAORDINAIRES:

- Présence lors des fêtes locales avec un stand:
- Information (dépliants, micro, affiches)
- Vente (voir « services »). Surtout les produits faits par les jeunes céramique, émail, tiffany, soie, bricolage) et le livre « Droits et Devoirs » ont rapporté de l'argent à la caisse du Centre.
- Ateliers sur place
- Marché CD - disques
- Jeux, concours

DIVERS

Certaines activités du Centre n'ont pas abouti ou ont connu un succès limité:

- Stage « mosaïques » - M. Signorini P trop cher
- Rallye, Canoë, Kayak pas assez de candidats
- Babysitting stratégie peu efficace
- Streetball organisé par le lycée
- Taekwondo reporté à 96 (local !)
- Yoga bon prof, bonne info; peu de candidats
- 3 contacts avec un réfugié d' Ex-Yougoslavie en vue d'organiser des stages d'été la personne n'est plus revenue

FREQUENTATION/PUBLIC

- La majorité de la « clientèle » est constituée par des enfants d'immigrés. Les Luxembourgeois d'origine sont relativement bien représentés. (1. Portugais 2. Luxembourgeois 3. Espagnols, Italiens 4. Autres)
- Beaucoup d'entre eux - pas tous- sont issus de milieux « défavorisés », fréquentant peu les structures communales existantes (à part le foot).
- Un nombre pas insignifiant de jeunes se trouvent dans une situation précaire - entre la scolarité et l'emploi.
- La plupart des jeunes ont entre 13 et 18 ans. Quelques jeunes - très actifs, entre 18 et 23 ans- ont fini par devenir « animateurs bénévoles » et membres du comité de l'a.s.b.l.
- Les « réguliers » - qui viennent pratiquement tous les jours d'ouverture - sont au nombre de 20 - 30.

- La moyenne des visiteurs par semaine (20 heures d'ouverture en 95 l) est estimée à 60 - 90.
- Selon les activités, les inscriptions/participations varient de 5 à 20.
- En 95, la majorité du public a été masculine.
- Les jeunes de l'enseignement classique passent rarement (achat de la Carte Jeunes, informations...)

ANNEE DIFFICILE, MAIS FRUCTUEUSE

Malgré la situation précaire en 95 (4 animateurs engagés consécutivement (1) - poste de 20 heures - lutte/démarches pour un poste de 40 heures (2) - plusieurs mois sans éducateur (2) recherche vaine de locaux plus confortables à loyer abordable (2) etc.)

95 était une année riche et couronnée de succès pour le CRIAJ:

- poste de 40 heures accordé à la fin de l'année
- augmentation des heures d'ouverture; beaucoup de fêtes, d'activités en soirée et pendant les vacances
- une offre d'activités diversifiées
- un succès croissant auprès des jeunes (participations...)
- une sympathie certaine auprès de la population (visite des stands, > 70 cartes de membres vendues en 3 mois, achat des produits du CRIAJ, dons...) etc.

et ceci, grâce à un travail engagé, bénévole, généreux (membres du comité, amis de l'a.s.b.l., jeunes, animateur SNJ) et une attitude positive et bienveillante (Commune de Grevenmacher, Ministères, Lycée Technique, clubs locaux, population...)



10. LA MAISON DES JEUNES DE PÉTANGE

L'animation

L'animation, c'est tout d'abord la mise à disposition d'une salle, communément appelée bistrot des jeunes. Pendant les heures d'ouverture, chacun est libre de venir ou de ne pas venir, de rester, de partir quand bon lui semble. Il ne lui est pas demandé de compte. Jouer kicker ou ping-pong, écouter de la musique, retrouver les copains et les copines, ... sont les motivations qui poussent les jeunes à venir au centre.

A côté du bistrot, différentes activités sont proposées. Relevons simplement les activités redemandées pour l'année prochaine : nuit de la vidéo, week-ends divers, échange de jeunes, atelier vidéo, sports sous toutes ses formes,...

Depuis cette année 95, l'administration communale a mis à disposition une salle d'une école pour la pratique sportive. Ceci rencontre un grand succès auprès des jeunes. C'est très important de permettre un défolement, une libération d'un éventuel trop plein d'énergie. De plus, ceci se fait au travers d'activités de groupe avec des règles bien définies. C'est l'occasion de pratiquer le volley, le basket ou tout simplement des jeux de colonies demandant rapidité et adresse.

La salle de la permanence a été repeinte avec beaucoup d'enthousiasme par une dizaine de jeunes et à leur demande.

Une nouvelle structure a été étreinte: le conseil des jeunes. Il s'agit d'une instance composée des membres et de l'animateur. C'est là que se décident les activités et la participation financière de la maison des jeunes. L'animateur n'a pas droit de vote mais dispose d'un droit de veto qu'il doit motiver. Dépenser tout le budget « activités » en une fois entraîne de facto le veto de l'animateur. C'est une structure qui nous semble pertinente car elle permet aux jeunes de gérer ce qui les concerne réellement. Ils y apprennent la prise de décision en commun, la gestion financière, la prise de parole en groupe, ... Il est intéressant de noter que cette structure ne correspond pas à nos schémas habituels. Les jeunes ne sont pas habitués à avoir du pouvoir et hésitent à le prendre. Une attitude attentiste vis-à-vis de l'animateur est encore fréquente. Cette expérience a connu des hauts et des bas mais sera relancée l'année prochaine.

Le bistrot fait de plus ressentir son étroitesse. Il rend difficile la cohabitation entre différents groupes d'âge ou d'intérêts. Il est impossible de «s'isoler», si ce n'est dans les W-C, qui deviennent le lieu des confidences. Il y a aussi le bureau de l'animateur mais celui-ci présente d'autres inconvénients. Un autre bâtiment ou la construction d'une annexe est souhaitable.

International

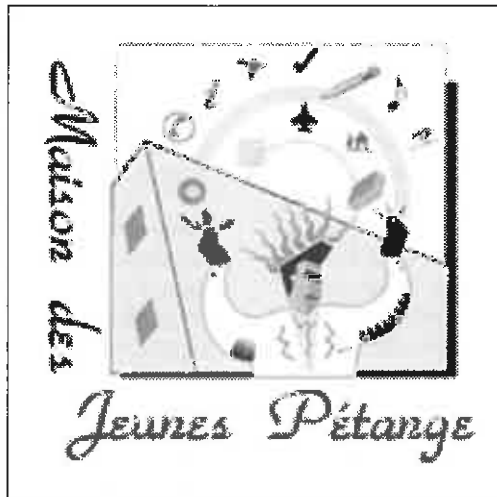
La dimension internationale était à nouveau présente en 95. Trois échanges de jeunes ont été organisés : accueil d'un groupe de jeunes de Dublin (retour de 94), envoi d'un groupe en Suède et en Finlande. C'est une facette très importante du travail en maison des jeunes et ce pour

plusieurs raisons. Il s'agit de permettre à des jeunes de découvrir un pays, une mentalité, une culture qu'ils n'auraient probablement jamais connus. Ceci découle de notre objectif d'élargir le champ culturel des jeunes, comme expliqué de façon plus détaillée au dernier point. Il s'agit aussi de permettre de vivre une expérience multiculturelle de groupe. Relevons enfin le bénéfique à plus long terme. Après dix jours de vie commune entre l'équipe d'animation et les participants, la relation qui s'est établie entre ceux-ci restera pour toujours. Il y a une sorte de complicité qui sera bénéfique encore longtemps après l'échange, chacun ayant appris à mieux connaître l'autre. Ceci justifie notre volonté d'essayer d'organiser chaque année deux échanges : un accueil et un envoi.

Deux formations internationales ont par ailleurs été suivies par les membres de l'équipe d'animation. L'animateur et un moniteur se sont rendus en Colombie avec comme retombée concrète un échange de jeunes au Danemark en 96 avec également l'Espagne et les Açores. Un autre moniteur s'est rendu en Espagne pour faire bénéficier la vidéo d'une formation à la vidéo. Cette évolution est très positive dans le chef d'un jeune qui était d'abord simple membre à l'ouverture de la maison des jeunes, puis s'est investi comme moniteur et a passé le brevet S.N.J. d'aide-moniteur. Il a ensuite pris en charge l'atelier vidéo du centre pour en arriver à être formateur au S.N.J. puis avec un groupe à l'étranger.

Partenariat

Il faut tout d'abord relever la poursuite de la collaboration avec le partenaire Bruxellois Mini-Annessens. C'est suite au premier projet vidéo que ce contact a été noué. Les relations se sont poursuivies avec l'accueil



d'une délégation au Luxembourg et la participation au tournoi de mini-foot des 15 Nations.

La collaboration avec Pétenger Projet (P.E.P.) s'est poursuivie avec le suivi de la réalisation d'un film sur le symposium de sculpture. Les collaborations avec les autres maisons des jeunes se sont intensifiées avec le Punchival, journée antiraciste organisée à Esch par les maisons des jeunes du Sud. Il en a été de même pour le festival de l'immigration organisé par le C.L.A.E. Citons pour mémoire la participation à différentes activités inter-maisons des jeunes tels que les deux tournois de foot organisés par Esch ou le tournoi de streetball organisé pour l'anniversaire de la maison de Bettembourg. Dans le cadre de la campagne contre le racisme, nous avons aidé plusieurs collègues à monter de petits clips.

Le projet skateboard est relancé avec la visite de piste à Paris avec Monsieur le Bourgmestre de Pétange et deux architectes. Le projet devrait être mis en chantier l'année prochaine. Signalons également la visite de Monsieur le Bourgmestre et d'un architecte de Kehlen suivie d'une demande d'avis sur la création et la disposition de locaux les mieux adaptés à la réalité des maisons des jeunes.

L'information

Ceci était et reste le parent pauvre de la maison des jeunes de Pétange. La structure n'est actuellement en rien comparable à celle qui existe à Luxembourg-Ville. On vend très peu de cartes jeunes, si ce n'est pour les besoins internes au centre, on n'a aucune demande concernant les stages de langues, stages sportifs, ... Ceci tient sans doute à une différence de public et on ne dispose pas actuellement de suffisamment de temps pour développer des actions spécifiques pour ce secteur.

Cela étant, il faut reconnaître qu'il y a des conseils qui sont donnés par l'animateur suite à des discussions autour d'une partie de kicker par exemple. Ceci peut déboucher sur des demandes d'aide individuelle qui sont alors discutées dans le bureau entre quatre yeux, suivi éventuellement d'un relais vers des institutions plus spécialisées. La collaboration avec l'Action Locale pour Jeunes est à ce titre exemplaire. Elle montre également que de plus en plus de jeunes rencontrent des problèmes de recherche d'emploi ou d'orientation scolaire. Relevons enfin le service job organisé par le C.N.I.E.J. qui connu un succès grandissant.

L'encadrement et les finances

L'encadrement est assuré par un assistant social. Celui-ci a bénéficié de l'aide de plusieurs jeunes promus moniteurs. Permettre à certains de ses membres de prendre des responsabilités pouvant aller jusqu'à la gestion de permanence est une phase importante du processus pédagogique de la maison des jeunes. La formation n'est donc pas à négliger si

on ne veut pas limiter le travail à une vente de boissons minérales.

La Maison des Jeunes de Pétange a également accueilli un stagiaire français qui a réalisé un mémoire sur le degré de dépendance d'une association au travers de l'étude de trois maisons des jeunes. On a par ailleurs bénéficié de l'aide d'un D.A.T. pendant l'accueil des jeunes de Dublin.

Cette année 95 encore, les subsides ne couvraient pas les dépenses. Tout comme en 94, l'asbl maison des jeunes a donc dû trouver la différence pour permettre de garder l'animateur à tâche complète, élément indispensable pour le bon fonctionnement et le développement du centre. C'est un peu moins d'un tiers du budget global qu'il a ainsi fallu trouver cette année.

Le travail quotidien en maison des jeunes et l'exclusion sociale

Parmi la population qui fréquente la maison des jeunes, la plupart ont un handicap socioculturel. Il s'agit pour la plupart d'enfants d'immigrés, fréquentant les classes préparatoires. La maison des jeunes à un rôle à jouer pour tenter de diminuer ce handicap. On ne prétend ni combler celui-ci, ni remplacer l'école mais simplement avoir une action complémentaire. Il s'agit de démocratiser, de rendre possible l'accès à une certaine culture.

S'il était évident il y a 50 ans que les analphabètes eussent un handicap pour toute leur vie, il en est de même aujourd'hui pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique. Ce sont les analphabètes de demain à une époque des autoroutes de l'information. Combien de jeunes du lycée classique et combien de jeunes du régime préparatoire possèdent et utilisent un ordinateur à autre chose qu'à des jeux. Qui a déjà l'occasion de «surfer» sur Internet ?

C'est dans ce contexte que, par exemple, l'atelier vidéo prend tout son sens. Apprendre à construire un film et partant de là apprendre à décoder les images que la T.V. distille tous les jours; travailler le montage sur ordinateur; développer sa propre créativité télévisuelle;...

Evidemment, lutter sur tous les fronts est impossible. Il est évident qu'avec l'ordinateur de type «286», une machine complètement dépassée est à la disposition des jeunes. Néanmoins il est préférable de jouer sur un ordinateur que sur un Nintendo qui ne demande pas la moindre notion du DOS.

Le projet «Internet» du S.N.J. se situe en droite ligne de ce propos. Les cyber-cafés, d'initiative privée, se développent au profit d'une élite intellectuelle renforçant peut-être encore plus que par le passé les différences sociales que tous ces systèmes prétendent éliminer.

IV. ANIMATION SECTORIELLE

1. DIMENSIONS EUROPÉENNE

1.1 Les classes européennes 1995

Les classes européennes, qui en sont à leur cinquième édition, se sont déroulées à l'Institut d'Europe de Münsbach du lundi 6 au samedi 11 février 1995.

Comme par le passé, 45 élèves et 4 professeurs, venus de la « grande région », y ont participé: le Luxembourg était représenté par des élèves d'une classe du Lycée Technique du Nord; la Belgique l'était par l'Athénée Royal de St.Vith et l'Allemagne par le Regino-Gymnasium de Prüm. L'activité a commencé par un bref exposé sur l'histoire du Château de Münsbach.

Les discussions, qui ont démarré dès le mardi matin, ont porté sur l'histoire de la « grande région ».

Le lycée belge ainsi que celui de Wiltz ont travaillé sur le thème du « développement des régions rurales, de la planification régionale, du développement des villages ruraux et des parcs naturels ». Prüm se chargea d'analyser les liens historiques qu'il y a entre ces différentes régions en étudiant l'évolution des monastères et les suites de l'offensive des Ardennes.

Les sujets étaient repris dans des ateliers et les résultats de ces réflexions étaient exposés lors des plénières.

Les étudiants allemands avaient également prévu un sondage sur les coutumes, que les jeunes apprécient toujours, sur les modes, les chansons, les livres qui unissent et rassemblent aujourd'hui encore.

Le vendredi fut dédié à l'évaluation des travaux et à la préparation des questions aux responsables politiques qui avaient été invités. La presse avait également été conviée pour l'occasion.

Le soir les jeunes, avec leur accompagnateurs, se retrouvaient autour d'un verre et, le vendredi, une soirée dansante a clôturé cette rencontre interscolaire. Le personnel du SNJ, omniprésent et efficace, s'est occupé des aspects techniques ainsi que de l'animation.



1.2 Forum pour une Europe Multiculturelle

Date: 8 - 15 novembre 1995

Organisateurs:

S.C.R.I.P.T. - Ministère de l'Education nationale
Groupe de travail «Dimension Européenne»
du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE - Ministère de la Jeunesse

Participants luxembourgeois et partenaires européens:

L.M.R. // Portugal/E.S. Francisco Rodrigues Lobo, Leiria
L.C.Diekirch // Allemagne/Math. Nat. Gymn. Mönchengladbach
L.C.Echternach // Ecosse / Grange Academy, Kilmarnock
L.G.Esch/Alzette // Italie / Liceo G.B. Brocchi, Bassano
L.T.M.L. // Pays-Bas/Kaj Munk College, Hoofddorp
L.T.N.B.Dudelange // Grande-Bretagne/Northwood College
L.H.C.E // Espagne/L.B. San Cristobal, Madrid
//Irlande/St.Joseph's Sec. School, Dublin
L.G.L // Belgique/Athénée Royal de Welkenraedt
Ecole Privée Fieldgen // Finlande/ Jakomäen Yläaste, Helsinki
L. du Nord // Autriche/Bundeshandelsschule Schwaz
L.T.Privé Ste Anne // Suède /G ymnasiet Osterportskolan, Ystad
L.T.Arts et Métiers // Grande-Bretagne/ John Ruskin College, South Croydon
Athénée de Luxembourg

Lieu: Centre Européen Kirchberg - Centre de Conférences

Groupes de travail dans différentes salles de réunion
Groupe vidéo dans des salles spéciales du Centre de Conférences

Groupe presse dans une salle de réunion

Langues de travail:

en conférence plénière: anglais et français

Programme:

A leur arrivée les hôtes étaient accueillis et logés par leurs familles respectives, c.-à-d. les familles des élèves luxembourgeois. Ensuite des programmes individuels dans les écoles luxembourgeoises étaient prévus pour leurs partenaires respectifs.

Le programme du forum débutait avec un rallye surprise à travers la Vieille Ville de Luxembourg, organisé par le Service national de la Jeunesse.

Le programme principal commençait le lendemain avec la séance d'ouverture dans laquelle les élèves présentaient leur école et leur pays.

L'aspect principal du programme était le travail des jeunes Européens en groupe de travail et en plénières. Le but de la rencontre était de permettre aux jeunes lycéens de discuter et de travailler sur le thème: «L'Europe Culturelle». Les jeunes se concentraient sur trois volets: 1. "La culture - qu'est-ce que c'est?"; 2. "Une Europe interculturelle"; 3. "Une politique culturelle pour l'Europe". Le sujet a été brièvement présenté aux élèves par des invités tels que Monsieur Claude Frisoni, membre de l'a.s.b.l. "Luxembourg - Ville Européenne de la Culture 1995" et Monsieur Serge Kollwelter, membre de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI). Par la suite, les jeunes étaient appelés à discuter ce sujet en groupes de travail composés de différentes nations et à prononcer leur vote sur ce même sujet.

Après le vote de l'assemblée plénière, lors d'une table ronde, le texte adopté fut remis à Madame Claudine Welter, membre de la Direction Générale X de la Commission Européenne. Pour clôturer la séance, Monsieur Alex BODRY, Ministre de la Jeunesse, félicitait les jeunes pour leur travail et les encourageait à contribuer activement à la vie culturelle de l'Europe.

Parallèlement aux travaux faits en plénière et en groupe de travail, les élèves musiciens préparaient leur concert pour la «Goodbye Party» à la salle «Sang a Klang» au Pfaffenthal. Le groupe presse et le groupe vidéo se chargeaient de la documentation écrite et visuelle du forum.

Le programme principal se terminait avec une soirée animée par le groupe d'élèves musiciens à la salle «Sang a Klang». En plus, le groupe vidéo montrait le petit film qu'il avait tourné lors des travaux aux Kirchberg.



2. Education à l'environnement

Le Service National de la Jeunesse et la coopération en matière d'éducation à l'environnement.

-Au niveau national:

Depuis l'année européenne de la nature en 1970 le SNJ organise des activités éducatives dans le domaine de l'environnement en coopération avec différents partenaires. Ces partenaires sont des administrations comme le Ministère de l'Education Nationale, les Administrations de l'Environnement et des Eaux et Forêts. De ce partenariat s'est développé le Panda Club. D'un partenariat avec la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, Natura et l'Administration des Eaux et Forêts est né le Centre de Hollenfels. Entre-temps le Service National de la Jeunesse a établi des liens étroits avec les écoles nature de Lasauvage et d'Esch/Alzette, ainsi que la maison de la nature à Kockelscheuer.

Le Service National de la Jeunesse offre son aide aux organisations pour réaliser des activités, telles que camps nature, camps écologiques, stages etc.

Les Centres du SNJ, notamment le Centre de Hollenfels, sont mis à la disposition des communes pour des activités pendant les vacances scolaires. Par an le Service National de la Jeunesse coopère à quelque 20 activités regroupant 1500 jeunes. Parmi ces activités, citons à titre d'exemple les rallyes-nature.

Les organismes privés et publics actifs dans l'éducation à la nature et à l'environnement se sont mis d'accord de se concerter entre eux, afin de définir leurs champs d'activité, leurs groupes cibles et d'échanger les informations concernant leur programme.

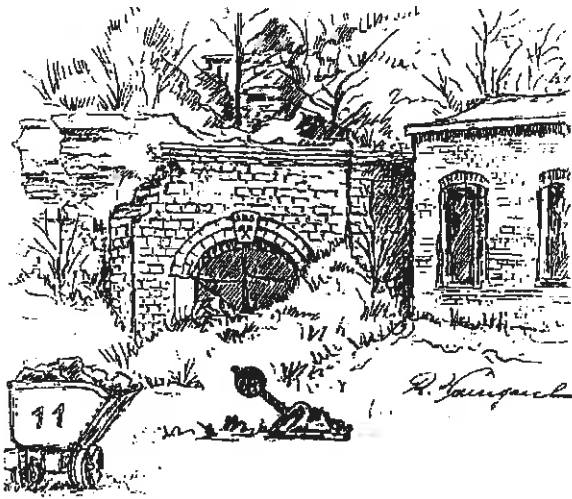
-Au niveau international:

Le SNJ et le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse participent activement au groupe de travail BENELUX.

Le neuvième stage "Benelux" du groupe de travail de l'éducation à la nature et à l'environnement se déroula du 27-29 septembre au Centre de jeunesse Marienthal. Durant ces trois jours une trentaine de participants des différents pays ont présenté divers projets qui ont illustré comment "l'art" sous ses différentes formes d'application peut être considéré comme moyen ou instrument de l'éducation à la nature et à l'environnement. Dans son discours d'introduction au sujet "L'art comme outil d'éducation à la nature et à l'environnement" Alan JOHNSTON a mis en évidence les aspects historiques et anthropologiques relatifs au sujet.

La présentation et l'examen critique de projets d'art appliqué au Luxembourg et en France furent suivis d'exposés de la Wallonie, des Flandres et des Pays-Bas. Les exposés de base ont fourni des données sur les différentes orientations d'applications artistiques et constituèrent le point de départ des discussions.

Comme ce stage Benelux fut centré sur la pratique, les excursions étaient le point fort du programme qui prévoyait la visite du Jardin de Wiltz, un projet de l'Environnement-Art, réalisé par l'asbl COOPERATIONS. Des artistes britanniques, japonais, italiens, autrichiens et luxembourgeois y réalisaient l'aménagement de 2,5 hectares de jardin. La visite du projet socio-culturel "Langwiss" à Pétange, un aménagement d'un espace public réalisé avec des artistes en collaboration avec des enfants, écoliers, lycéens, des handicapés et des chômeurs, clôtura ce neuvième stage.



2.1 Ecole en Forêt Esch-sur-Alzette

Rapport d'activités (année scolaire 1994-1995 et premier trimestre de l'année scolaire 1995-1996)

A) Activités à Esch-sur-Alzette:

1) Exposition sur les animaux indigènes:

De novembre 1994 jusqu'à janvier 1995, l' Ecole en Forêt a organisé une exposition sur les animaux indigènes de nos forêts. Cette exposition a été visitée par 23 classes du degré inférieur et par 4 classes du préscolaire , soit un total de 520 élèves.

2) Cours de Géologie A:

En février et mars 1995, 11 classes de la 5e année d'études (193 élèves) ont suivi un cours pratique de Géologie du Luxembourg. Par des expériences simples, les élèves ont appris à déterminer les roches et les fossiles de notre pays.

3) Journée Pédagogique sur les anciennes exploitations minières à ciel ouvert:

Le 18 mai 1995, l'Ecole en Forêt en collaboration avec le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels, le

SIL (Staatliches Institut für Lehrerfort- und -weiterbildung de Saarburg) et l'Association „Escher Waldschoul an Umwelt“ a organisé une journée pédagogique internationale sur les anciennes exploitations minières à ciel ouvert. 24 enseignants, dont 12 collègues allemands y ont participé.

4) Session de printemps de l'Ecole en Forêt du 4 avril au 13 juillet 1995:

Pendant cette période, 31 classes du préscolaire et 18 classes du primaire de la Ville d'Esch-sur-Alzette ont séjourné soit pendant 3 à 4 jours soit pendant une semaine à l'Ecole en Forêt sous la conduite de leurs titulaires. L'instituteur de l'EF a pris en charge chacune de ces classes pendant au moins une demi-journée pour les accompagner dans la nature et y traiter différents sujets: la vie dans l'étang, les arbres et les plantes de la forêt, le minerai de fer, ...

5) Visites au rucher du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette:

Grâce à une nouvelle collaboration entre le Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette et l'Ecole en Forêt, 9 classes du préscolaire et du degré inférieur du primaire ont pu être initiées à la vie des abeilles. Cette collaboration devrait s'intensifier en 1996.

6) Visites de classes aux serres du Parc Municipal:

Une dizaine de classes ont visité les serres du Parc Municipal. Les élèves ont été initiés par les jardiniers municipaux aux travaux de jardinage et à la culture des fleurs.

7) Camp pour jeunes pompiers du canton d'Esch:

Du 17 au 23 juillet 1995, le corps des sapeurs-pompiers d'Esch avait loué les installations de l'Ecole en Forêt pour y organiser un camp pour jeunes pompiers du canton d'Esch. Comme ce camp devait avoir un caractère écologique, l'instituteur de l'EF y prêta son concours en organisant des sorties dans la réserve naturelle „Ellergronn“.

8) Les haies et leurs fruits:

Du 3 octobre au 27 octobre 1995, l'Ecole en Forêt organisait des sorties pour faire connaître les haies et leurs fruits. 2 classes du degré inférieur, 9 classes du degré moyen et une classe du degré supérieur y prirent part.

9) Cours de Géologie B:

Pendant la période du 12 novembre au 9 décembre 1995, 13 classes de la 5e année d'études de la nouvelle année scolaire ont participé au cours de Géologie B. Les expériences pour déterminer les roches et les fossiles de notre pays étaient les mêmes que lors du cours A. En plus, l'instituteur de l'Ecole en

Forêt montra aux élèves une série de diapositives sur la Géologie du Luxembourg qu'il a réalisée lui-même.

10) Animation régionale:

L'instituteur de l'EF a fait découvrir la réserve naturelle „Ellergronn“ à une classe du degré moyen de Tétange. Cette activité annoncée par le programme du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels ne rencontre malheureusement pas le succès escompté.

B) Visites de classes d'Esch-sur-Alzette au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels:

Comme les années précédentes, l'instituteur de l'EF a organisé des visites de classes eschoises au CEJ de Hollenfels. Cette année-ci, 15 classes du primaire de la ville ont profité de cette offre, soit pour étudier la vie des abeilles, soit pour étudier la vie dans un étang. L'autre sujet proposé, les poissons indigènes, n'a pu être traité, ce sujet s'avérant irréalisable au Marienthal pour des raisons techniques.

C) Projets pour l'année 1996:

Outre les sujets traditionnels, l'EF en collaboration avec l'association „Escher Waldschoul an Umwelt“ se propose d'organiser un concours sur le livre de détermination „Planzen, Déieren a Steng“ pour les classes du degré moyen de la ville. La classe lauréate de ce concours va passer une journée à la ferme pédagogique „A Sewen“ à Meispelt.

L'EF va montrer l'exposition „Déierespuren“ de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Nature dans sa salle polyvalente.

En outre, un petit jardin avec des plantes aromatiques et médicinales déjà projeté en 1995 devrait être réalisé en 1996.

2.2 Centre-Nature de Lasauvage

A cause des travaux de rénovation du Centre-Nature les cours ont eu lieu sur le terrain, soit directement en forêt, dans le jardin pédagogique et près du ruisseau et de l'étang, soit dans les écoles et dans les alentours des différents bâtiments.

Malgré ces circonstances défavorables 108 classes de la Commune de Differdange et 64 classes de la Commune de Pétange ont pu être accueillies.

Une partie du temps fut investie dans la préparation et la présentation d'expositions.

Le Centre-Nature a offert les unités didactiques suivantes:

De Liewensraum Bësch, de Bësch am Wanter, Déieren am Bësch, Hecken, Beem a Blieder, Gräifvullen, Eilen, Vullen am Wanter, Nuetsdéieren, Fossilien
Tagebaugebidder, Dréchewisen, Päiperlécken, Seejomëssen, Bauerenhaff, de Schoulgaart, de Bongert, de Beiestand, Fräschen a Mouken, Liewensraum Baach a Weiher, praktesch Aarbechten am Biotopschutz, mir recycléiere Pabeier et diverses unités historiques et culturelles.

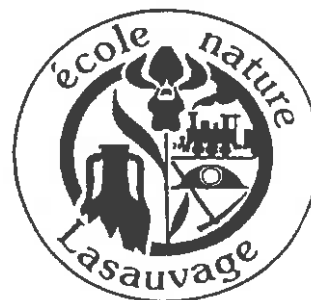
Expositions:

L'exposition sur les minières à ciel ouvert a pu être présentée:

- dans la commune d'Esch-sur-Alzette
- dans la commune de Schifflange
- dans la commune de Dudelange
- dans la commune de Pétange

- dans la commune de Bascharage
- dans la commune de Sanem-Belvaux chaque fois avec la visite des classes du primaire
- à l'occasion de l'Öko-foire
- au Lycée Technique Agricole d'Ettelbrück

Une nouvelle exposition sur les Listes Rouges de la faune et de la flore du Luxembourg fut élaborée en collaboration avec la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection des Oiseaux et de la Nature. Elle fut présentée pour la première fois à l'Öko-foire, mais l'ouverture officielle a eu lieu vendredi, le 24 novembre 95 dans la salle des fêtes à Differdange en présence de Monsieur le Ministre de l'Environnement. 24 classes ont visité cette exposition.



Autres activités:

- Présentation du projet «Eis Kor - eng lieweg Baach» à Charleroi
- Proposition de créer une Maison de la Nature à Pétange près des Linger Weiheren
- Collaboration dans le projet «ferme pédagogique du Rouden Haff»

- Collaboration à la mise en route d'une ferme pédagogique à Meispelt et préparation des unités pédagogiques
- Rallye scolaire pour 12 classes des 1^{res} années d'études à Differdange
- Action de plantation de haies avec plusieurs classes
- Plantation d'un verger avec quelques classes de Lamadeleine
- Naturquiz pour 38 classes avec visite du Zoo d'Anvers et de Planckendahl par les lauréats
- Participation à 2 rallyes-nature du groupe mésologique
- Collaboration avec le groupe de l'éveil aux sciences et présentation de nos activités dans ce périodique
- Entretien du jardin et du rucher pédagogique à Lasauvage.

2.3 « HAUS VUN DER NATUR » LUXEMBOURG / KOCKELSCHUEUR

1) « Classes nature » à Kockelscheuer

Pourquoi une Animation Nature à la Maison de la Nature?

- Vu le grand intérêt que les enseignants de la Ville de Luxembourg portent AUX « Animations Nature » (plus de 80 classes pendant l'année scolaire 94/95 à Hollenfels)
- Vu qu'il est souvent difficile pour un enseignant de se libérer pour passer une journée entière avec sa classe à Hollenfels
- Vu que beaucoup de sujets relatifs à la nature peuvent être traités à Kockelscheuer
- Vu que des transports longs sont évités
- Vu que d'autres communes du pays offrent des possibilités semblables (voir: Esch/Waldschoul, Lasauvage/Naturschoul)

le responsable du Service National de la Jeunesse, ensemble avec les responsables de la Maison de la Nature et de la Commune de Luxembourg, a proposé dans un but de décentralisation des activités « Nature », de démarrer une « Animation Nature » à Kockelscheuer.

Pour l'année scolaire 95/96 la Ville de Luxembourg a déchargé un enseignant pour un quart de sa tâche à la Maison de la Nature.

Les activités « Nature » ont lieu les mercredis matin et les vendredis après-midi.

2) Orientation pédagogique de la Maison de la Nature

Pour inciter les enfants à la découverte et soutenir l'intérêt par après, il est indispensable de pratiquer un enseignement palpable par tous les sens. Il importe donc d'offrir aux enfants des contacts réels pour les

sujets relatifs à la nature, pour leur faire vivre des expériences clefs, expériences qui rayonnent par après sur d'autres sujets.

Les choix pédagogiques ont donc été orientés vers la découverte, les sensations sensorielles, la joie et l'action de l'enfant dans et avec la nature (Naturerfahrungsspiele).

3) Activités

Les activités ont débuté en septembre 1995 avec comme sujet principal l'écosystème haies.

19 classes du degré moyen ont participé à ces activités.

Pour chaque classe le thème de l'écosystème haies s'est présenté en deux volets:

a) partie découverte (Naturerfahrungsspiele)

Pendant les mois de septembre et octobre, les enfants vivent et découvrent activement le système de la haie par des jeux découverte.

Ils apprennent à bien observer; dans les jeux de rôles ils se transforment en animaux qui doivent développer des stratégies pour la survie dans l'environnement naturel. Par la découverte, les analyses et les comparaisons, les enfants vivent une expérience clef. Ils réalisent par après les relations multiples qui gèrent la vie dans l'écosystème haies, et comprennent le rôle important des haies dans notre environnement.

b) partie pratique (plantation de haies)

Pendant les mois de novembre et de décembre les mêmes enfants reviennent à Kockelscheuer pour planter des haies. L'effort corporel nécessaire pour la plantation permet de garantir par après une attitude positive et un respect profond vis-à-vis de la nature.

4) Expositions et activités diverses

- a) exposition sur le thème de la haie (exposition réalisée par la maison de la nature Kockelscheuer) pendant les mois d'octobre à novembre.
- b) exposition: la liste rouge des animaux et des plantes du Grand-Duché. Dominante: Les oiseaux pendant le mois de décembre. Cette exposition a été réalisée par la « Lëtzeburger Natur- a Vulleschutzliga ».
- c) présentation du Centre Nature et de ses activités aux membres du Conseil Communal de la Ville de Luxembourg et à la presse.
- d) présentation des activités et du programme du Centre Nature pour l'année scolaire 95/96 au Conseil Communal et au personnel enseignant de la commune de Roeser en vue d'une collaboration plus étroite.

3. EDUCATION CIVIQUE

3.1 Conférences mondiales du Caire et de Pékin

Stage: « Les conférences mondiales du Caire et de Pékin concernent-elles les jeunes? »



**FOURTH WORLD
CONFERENCE ON WOMEN**

Le 19 décembre 1995, 24 jeunes, venus de 6 lycées différents, se sont réunis au Centre de Jeunesse à Marienthal pour se familiariser avec ces deux grandes conférences de l'ONU. Ce stage fut organisé par le SNJ en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de Formation Professionnelle.

La conférence du Caire mettait l'accent sur les nombreux liens existant entre la population et le développement et sur la nécessité de satisfaire les besoins de chaque homme et de chaque femme plutôt que de réaliser des objectifs démographiques. Au coeur de cette nouvelle approche il y a la promotion de la femme, laquelle se voit offrir une gamme de choix sociaux. La conférence de Pékin fut axée sur la femme et indiqua les stratégies que les gouvernements et les ONG doivent suivre pour donner aux femmes la place qu'elles méritent à côté des hommes. Les thèmes très actuels tels l'éducation des enfants, la représentation des femmes en politique, le rôle traditionnel de la femme et de l'homme incitaient les jeunes à des discussions souvent véhémentes. Un groupe présentait un collage avec des clichés concernant les rôles traditionnels de la femme et de l'homme dans les médias, un autre groupe essaya d'esquisser les pas d'une "Campagne de sensibilisation du futur jeune papa". Un troisième groupe rédigea un questionnaire bien chargé, auquel le Ministre de la Condition Féminine a répondu, tout en présentant les démarches et les mesures entreprises afin d'assurer l'égalité entre hommes et femmes.



3.2 Simulation du Parlement Luxembourgeois

Les 16, 17 et 19 mai 1995 le S.N.J. a organisé une simulation des travaux parlementaires de la Chambre des Députés.

60 élèves des classes de 2^e (enseignement secondaire) et de 12^e (enseignement secondaire technique) ont participé à ce projet.

L'objectif de cette simulation était de familiariser les élèves avec les institutions nationales et de les rendre sensibles au jeu complexe des mécanismes de la démocratie parlementaire.

Les travaux ont commencé par un exposé préparatoire sur les rôles respectifs des pouvoirs législatif et exécutif, sur le fonctionnement des partis politiques et des fractions parlementaires ainsi que sur la procédure législative.

Le 17 mai, les élèves étaient réunis à l'Auberge de Jeunesse de la Ville de Luxembourg. L'objectif de cette journée de travail était d'organiser et de structurer le jeu des débats parlementaires du vendredi 19 mai et de présenter aux élèves le projet de loi fictif élaboré par les organisateurs portant sur la création d'une taxe sur les produits nuisibles et dangereux. Réunis par «partis» et «groupes techniques», (Partei fir d'Natur, Partei fir dei sozial Schwaach, Partei fir den allgemeinen Fortschritt, Anti-Taxen Partei, Drett Welt Partei), «fractions» et «commission» (Wirtschaftskommissioun) et «ministres (Wirtschaftsminister, Umweltminister) les élèves ont discuté le projet de loi en simulant les travaux parlementaires préparatoires: préparation d'amendements, réunions inter-fractionnelles.

Le vendredi après-midi du 19 mai a eu lieu à la Chambre des Députés la séance au cours de laquelle les élèves ont simulé au plus près les débats parlementaires: élection du président et de deux vice-présidents, exposé du rapporteur, intervention des ministres, discussion générale, présentation et vote des amendements et vote final.

Après la clôture de la séance de simulation, les élèves ont été invités à un verre d'honneur où ils ont pu discuter de leurs travaux avec les parlementaires présents.

Il va sans dire que cette expérience était enrichissante pour les participants. Les élèves ont pu se familiariser sur le vif avec le travail législatif de la Chambre des Députés et mesurer les contraintes de la démocratie parlementaire.



3.3 SIMULATION DE L' ONU

U.N.lux 1995, une simulation interactive, fut organisée du 17 au 19 octobre 1995 par I.S.A.-Luxembourg en collaboration avec le Service National de la Jeunesse et le Ministère des Affaires Etrangères à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Cette simulation a permis à 40 étudiants de l'enseignement secondaire de se familiariser avec le fonctionnement de l'ONU en se mettant eux-mêmes dans la peau du représentant d'un pays.

A l'aide de dossiers reçus à l'avance, les étudiants se préparaient sur les sujets discutés, afin de jouer de la meilleure façon le rôle et la position de 'leur' pays dans ces organes institutionnels.

Les sujets discutés furent d'une part les conséquences de la conférence climatique de Berlin dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement PNUE, et d'autre part le thème de 'Ex-Yougoslavie' au sein du Conseil de Sécurité.

La simulation s'est déroulée lors des deux premiers jours dans les locaux de la Chambre des Métiers au Kirchberg pour se terminer en assemblée plénière à la Chambre des Députés de Luxembourg. Une soirée était réservée à la visite de l'Armée luxembourgeoise au site de Diekirch où les responsables tenaient une conférence enrichissante sur le thème des 'Casques Bleus luxembourgeois en Ex-Yougoslavie'.

Le point d'orgue de cette manifestation fut sans aucun doute la matinée qui se déroulait dans l'enceinte de la Chambre des Députés. Après une courte intervention du Ministre de la Jeunesse et de la Force Publique, ce fut au tour de son Excellence M. Javier Perez de Cuellar de s'adresser à l'assemblée générale, après quoi son Excellence a répondu avec beaucoup d'enthousiasme aux questions posées par les étudiants. La séance se poursuivait avec un débat sur les sujets traités ainsi que l'adoption finale de deux résolutions. Un vin d'honneur a clôturé cette première simulation en luxembourgeois des Nations Unies.

4. OUVERTURE SUR LA VIE

4.1 LES CLASSES NATIONALES DE PATRIMOINE

Les Classes Nationales de Patrimoine sont une création commune du Ministère de l'Education Nationale, du Service National de la Jeunesse et du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Instituées en 1994, les classes de patrimoine ont pour but de permettre aux jeunes, élèves et étudiants, de mieux connaître l'histoire de notre pays sur la base des éléments conservés de notre histoire. Elles mettent l'accent surtout sur des activités et des approches pédagogiques difficilement applicables en classe et complètent ainsi d'une façon agréable - pour l'enseignant aussi bien que pour l'élève - l'enseignement en classe.

En vue de l'aménagement d'une base fixe pour des activités de jeux et d'expérience historiques et compte tenu de la riche variété des sites historiques dans notre pays, les offres se font sur des plans, des époques et des endroits différents.

Grâce au personnel spécialisé, des approches et des méthodes de recherche difficilement réalisables par les enseignants peu spécialisés dans l'histoire du Luxembourg peuvent être mises en oeuvre.

L'animation des classes de patrimoine est assurée par trois professeurs d'enseignement secondaire et supérieur détachés à temps partiel par le Ministre de l'Education Nationale à raison de 5 leçons hebdomadaires au total.

Les activités se répartissaient en 1994/95 sur 4 sites différents choisis en raison de leur aptitude historique et méthodologique et de leur valeur représentative pour l'histoire nationale.

L'enseignant peut choisir entre une formule d'une ou de deux journées sur un même site.

Les classes de patrimoine s'adressent aux classes de l'enseignement primaire et postprimaire.

Les sites présentés étaient:

Rumelange-Léiffrächen/Kayl avec l'accent sur la vie de l'ouvrier, l'extraction du minerai (Musée des Mines) et le développement de la région du bassin minier.

A Junglinster-Bourglinster des ateliers dans l'Eglise paroissiale de Junglinster abritant les tombes des seigneurs de Bourglinster initiaient les enfants à l'analyse de vestiges. La découverte historique et artistique du château de Bourglinster ainsi qu'un travail sur des textes et des documents historiques complétaient la journée.

Le château de Larochette formait le cadre de la découverte d'un château avec tous ses éléments. L'examen des différentes parties d'un château féodal et d'une ville fut complété par des textes illustrant la vie quotidienne. Le site des anciennes ardoisières de Haut-Martelange se prêtait fort bien à la découverte de l'Eislék et de sa genèse ainsi que pour la présentation d'un site industriel complet de l'extraction de la pierre jusqu'à la transformation et le transport de l'ardoise. La rencontre

avec d'anciens ardoisiers a confronté les enfants avec la réalité du monde du travail au début de notre ère.

Les classes se répartissaient comme suit:

Bourglinster:	3 classes
Haut-Martelange:	8 classes
Larochette:	1 classe
Rumelange:	3 classes.

4.2 Les classes de créativité

Dates: 18.4.1995 - 22.4.1995

11.7.95 - 12.7.1995

Participants: 5e année d'études de Canach

6e année d'études de Diekirch

Le projet « classes de créativité » s'adresse à des classes de 4e, 5e et 6e année d'études des écoles primaires du Luxembourg. Les classes de créativité constituent une offre semblable aux « classes vertes » tenues à Hollenfels, mais se concentrent au domaine de la créativité et de l'art.



67 enfants au total ont participé à des classes de créativité en 1995. La classe de Canach a passé une semaine entière au centre Gruberbierg en collaboration avec des artistes. Les participants de Diekirch s'étaient divisés en deux groupes qui ont pris part au projet, chacun pendant une journée.

Les artistes en charge - un artiste en arts plastiques, un musicien et un artiste qui travaille principalement dans les domaines du théâtre et de la vidéo - tentaient d'offrir aux enfants un éventail d'activités aussi large que possible. Ainsi ont été créés des dessins, de courtes vidéos, des objets, des installations et des pièces musicales, dans lesquels les enfants pouvaient incorporer leurs idées.

Il est prévu de continuer le projet des « classes de créativité » en 1996 et de l'élargir à trois semaines afin de permettre à d'autres classes de vivre la créativité par le biais de la collaboration avec des artistes.

5. SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES DU TIERS MONDE.

Le point fort de l'année 1995 était le thème du commerce mondial. Le stage « Kale Kaffi? » a invité les élèves y participant à analyser les conditions de production et de commercialisation de produits-type de la vie de tous les jours: café, textiles en coton, tapis.

Les élèves ont ainsi pu se rendre compte de la complexité des échanges commerciaux Nord-Sud. Ils ont compris qu'un système international plus juste peut être plus efficace dans le combat contre le sous-développement que le seul transfert de dons charitables.

Ce stage sera repris, sous une forme différente, en 1996. Il comportera 1 journée seulement et s'adressera à des classes entières du postprimaire et non plus seulement à de petits groupes de quatre élèves, souvent choisis pour leur motivation et sensibilité aux problèmes du tiers-monde.

De cette façon on espère toucher également les élèves moins intéressés à ces sujets.

Les 20 et 21 février 1995 a eu lieu dans le cadre de la campagne « gutt zesumme liewen » le stage « la culture de l'autre », selon l'ancienne formule. Par un travail actif en ateliers, par des jeux de rôle et le témoignage de représentants de différentes cultures (Ex-Yougoslavie, Inde, Afrique, Amérique du Sud), les jeunes participants ont été amenés à relativiser leur propre culture et à porter un regard plus ouvert sur la culture des autres.

Comme les années précédentes, les animateurs de ce secteur ont également participé à divers ateliers organisés pour les jeunes (p.ex. au Lycée Technique des Arts et Métiers, au Lycée de Garçons, Luxembourg, à l'école privée Fieldgen et dans plusieurs classes du primaire).

Finalement ils ont collaboré à l'organisation d'une exposition sur la vie des Indios Xerente du Brésil, exposition mise sur pied par un coopérant de « Bridderlech delen) au Lycée Technique des Arts et Métiers, Luxembourg. Cette exposition a connu un grand succès.

V. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

V. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

Ils sont gérés sur la base d'une convention signée entre le Ministère de la Jeunesse et la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

Une programmation à long terme jusqu'en 1999 est en cours pour l'aménagement des Centres d'Eisenborn, Bourglinster, Hollenfels et Marienthal.

Les travaux au Centre d'Eisenborn devant s'achever au cours de l'été 1996, une étude sera faite en vue d'entamer les mêmes travaux au Centre Marienthal.

5.1 CENTRE D'ERPELDANGE

Le Centre d'Erpeldange comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

En 95 le terrain de camping fut utilisé par 350 personnes totalisant 2030 nuitées, dont deux grands camps d'été organisés par le SNJ pour enfants de 9 à 15 ans. L'immeuble fut utilisé par 423 visiteurs totalisant 887 nuitées.

A l'occasion de manifestations communales 870 personnes ont profité du centre.

Travaux d'entretien et d'aménagement:

La nouvelle cuisine sera achevée pour Pâques 96.

La salle de bricolage au rez-de-chaussée sera aménagée en hiver 96 / 97.



5.2 CENTRE DE EISENBORN

En 1995 le Centre était fermé à cause de travaux de rénovation.

La rénovation comprend:

- aménagement de salles d'animation pour les besoins des stages de formation
- salles de séjour
- dortoirs de 1 à 4 personnes, cuisine, restaurant
- installations techniques: chauffage, ventilation, électricité, sanitaire, ascenseur
- mesures de sécurité: compartimentage, sorties de secours, détection du feu

Les travaux seront achevés pour l'été 1996.

5.3 CENTRE DE HOSINGEN

Beaucoup de manifestations sportives, d'éducation et de loisirs se sont déroulées dans les salles de l'ancien parc à gibier de Hosingen.

Les clubs de tennis de table de Hosingen et de Hobscheid y exercent régulièrement leur entraînement et leur championnat.

1945 visiteurs ont profité du centre:

- 1340 du SISPOLO (Syndicat intercommunal pour le sport et les loisirs)
- 299 Guides et Scouts
- 166 SNJ
- 140 divers

Les nuitées totales s'élevaient à 2854 dont:

- 1555 au camping, et
- 1299 dans le chalet.

L'aménagement des dortoirs a été achevé pour Pâques, ainsi que l'aménagement du camping pour la Pentecôte.

5.4 CENTRE DE WEICHERDANGE

Il comprend un chalet pour 20 personnes et un camping pour 150 personnes.

En 1995 on comptait 402 visiteurs totalisant 1294 nuitées (écoles primaires et postprimaires, scouts, sports, clubs des jeunes, groupes SNJ).

92 personnes ont utilisé le camping avec 559 nuitées.

De menus travaux d'entretien et d'aménagement ont été couramment effectués.

*** Centre d'Erpeldange:**

Terrain de camping aménagé pour groupes de jeunes, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations

*** Centre de Weicherdange:**

Centre de réunion pour les associations de jeunesse du nord, terrain de camping aménagé pour groupes de jeunes, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations

Le SNJ participe au fonctionnement et à la gérance de plusieurs autres centres:

***** Par une convention avec la Centrale des Auberges de Jeunesse du Luxembourg :***

*** Centre d'Eisenborn:**

Centre de formation pour la formation des animateurs de jeunesse et des responsables d'organisations de jeunesse, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations (en cours de rénovation, réouverture été 96)

*** Centre de Larochette:**

Centre d'accueil international pour groupes de jeunes et associations, auberge de jeunesse et centre résidentiel pouvant aussi accueillir des familles

*** Centre de Marienthal :**

Animation pédagogique pour classes de tous les ordres d'enseignement, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations, activités "Abenteurpädagogik"

*** Centre d'écologie et de la jeunesse Hollenfels :**

Classes nature pour tous les ordres d'enseignement, rucher d'initiation, formation guide-nature, éducation à l'environnement dans des activités de loisirs, centre résidentiel pour groupes de jeunes et associations



***** par une convention avec l'Institut d'Europe***

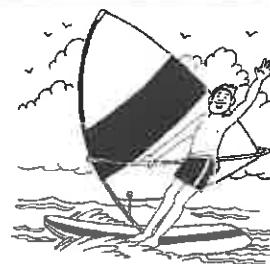
*** Centre de Munsbach:**

Centre d'échanges internationaux, centre résidentiel pour l'accueil de groupes étrangers participant soit à des programmes d'activités pédagogiques proposés par le centre soit à des rencontres et échanges internationaux

***** par un accord avec les Ministères des Sports, de l'Education et du Tourisme ainsi que la commune de Neunhausen***

*** Centre de Lultzhausen:**

Centre de plein air et d'initiation aux sports nautiques, centre résidentiel en collaboration avec l'auberge de jeunesse



5.5 CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE

HOLLENFELS

Le Centre de Hollenfels fut créé le 20 janvier 1975 par une convention entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'Intérieur, la Centrale des Auberges de Jeunesse et la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (NATURA), dans le but d'y organiser des activités de formation, d'éducation et d'initiation à la nature.



Le Centre est installé au Château. Il comporte 2 salles de travaux pratiques, 2 salles de classe et plusieurs dortoirs avec une cinquantaine de lits, ce qui rend possible l'organisation de classes vertes d'une semaine. Le donjon présente une salle de séjour et 3 salles d'exposition.

Les repas peuvent être pris à l'Auberge de Jeunesse qui se trouve en face du Château.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants détachés à temps partiel par le Ministre de l'Éducation Nationale à savoir

- 5 professeurs de biologie avec un total de 32 leçons hebdomadaires de transfert de tâche
- trois instituteurs détachés pour un quart de leur tâche au Centre

et un géologue, employé au Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de l'accueil et de l'animation des groupes et des travaux d'entretien du matériel didactique.

Les frais d'exploitation et de fonctionnement sont inscrits au budget du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Résumé des activités des enseignants du Centre de Hollenfels:

- organisation de «classes vertes» (durée: une semaine) pour l'enseignement primaire
- stages d'initiation à la nature (durée: une journée) également pour l'enseignement primaire
- réalisation de stages d'écologie pratique pour les différentes classes de l'enseignement postprimaire (durée: une journée)
- animation de stages d'écologie pratique pour jeunes gens et adultes se déroulant en dehors

du cadre scolaire p.ex. la formation de «guides-nature»

- élaboration et diffusion de matériel didactique du domaine de l'éducation relative à l'environnement (expositions, dossiers pédagogiques...)
- installation et exploitation pédagogique d'une exposition permanente au donjon («Visitor Center»)
- réalisation d'un Centre de Documentation contenant une littérature spécialisée en matière d'écologie, d'étude de la nature et du milieu local et d'éducation relative à l'environnement
- collaboration avec d'autres institutions actives dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement comme l'Institut Supérieur d'Études et de Recherches Pédagogiques, l'École en Forêt d'Esch-sur-Alzette, l'École Nature de Lasauvage, la Maison de la Nature à Kockelscheuer, le Musée National d'Histoire Naturelle, le Panda-Club a.s.b.l., le Groupe Mésologique, l'Association des Forestiers Luxembourgeois, ...
- organisation de stages de formation continue pour les enseignants dans les domaines de l'écologie, de la santé et du Tiers Monde, ceci en étroite collaboration avec le SCRIPT.

Pour mieux informer les enseignants sur les activités du Centre, un programme détaillé est publié chaque année dans le COURRIER DE L'ÉDUCATION NATIONALE au mois de novembre. Dans ce courrier sont indiquées également les démarches à suivre pour les réservations.

Activités éducatives pendant 1995

I. Classes de l'enseignement primaire

I.1. Classes «vertes» d'une semaine

Les enseignants du Centre d'Écologie et de la Jeunesse prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux Centres de Hollenfels et de Marienthal ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse de Hollenfels.

Pendant une ou deux demi-journées les élèves découvrent différents milieux de vie. Ainsi 61 classes vertes séjournant à Hollenfels et au Marienthal ont suivi 129 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- biologie des abeilles et apiculture
- la vie dans l'étang
- les différents types de forêts
- la haie et ses fonctions
- la géologie du Luxembourg
- les rapaces diurnes et nocturnes
- la vie dans le sol

V. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

Le total remonte à 129 stages pour 61 classes différentes avec environ 1200 élèves.

Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont confrontés directement avec les phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

1.2. Classes d'une journée

Les enseignants du Centre d'Ecologie organisent également des séjours d'une journée. Ainsi 132 classes avec environ 2500 élèves ont suivi 132 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- la vie des abeilles
- la vie dans l'étang
- la haie en automne
- le jardin biologique
- la vie dans le sol
- le milieu forestier

En résumé, les enseignants du Centre ont pris en charge 193 classes de l'enseignement **primaire** avec un total d'environ 3700 élèves pendant 261 stages d'une demi-journée.

II. Classes de l'enseignement secondaire, secondaire technique et supérieur

Pour ces classes les enseignants proposent un enseignement basé sur la découverte de la région de Hollenfels, essentiellement rurale et forestière. La méthode pédagogique utilisée pour la plupart des stages comprend les pas suivants:

1. exploration du terrain; les élèves étant dirigés dans les différentes tâches d'observation par un des enseignants du Centre et par le titulaire qui accompagne la classe;
2. travaux pratiques (au labo) destinés à expliciter certaines observations;
3. synthèses finales en considérant tous les aspects des activités de terrain et de laboratoire.

Il s'agit donc, soit d'illustrer concrètement les enseignements scientifiques dispensés dans les écoles, soit d'apporter un complément au programme scolaire.

Les enseignants essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement.



92 classes de l'enseignement **postprimaire** (environ 2024 élèves) ont fait un stage d'écologie pratique d'une journée à Hollenfels.

A ces 92 classes de l'enseignement postprimaire les sujets suivants ont été offerts:

- l'écosystème forêt, les différents types de forêts, les symptômes du dépérissement des forêts
- l'écosystème eau, comparaison eau courante/ eau stagnante, classification dans le système des saprobies et/ou détermination de l'indice biotique
- biologie et écologie des poissons, étude écologique d'un rivage
- initiation à la géologie du Grand-Duché
- biologie des abeilles et apiculture
- l'écologie dans la vie quotidienne (économie d'énergie, recyclage et réduction des déchets, alimentation saine et écologique)
- sorcières, plantes médicinales et vénéneuses
- le jardin biologique et la cuisine saine
- relations dans les milieux naturels, les bio-indicateurs
- le cycle de l'eau (géographie et écologie)

Au cours de ces stages, les élèves ont la possibilité d'assumer un rôle actif dans les processus d'apprentissage; les apprenants sont ainsi conduits à adopter telle ou telle attitude à la suite d'expériences et de réflexions personnelles et non en fonction de conclusions découlant d'un exposé théorique («learning by doing»).

Les enseignants essaient de mettre l'accent sur une élucidation des valeurs et sur une approche pluridisciplinaire des sujets.

V. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

Les stages d'écologie ne se déroulent pas tous au Centre de Hollenfels; les enseignants organisent aussi les sorties suivantes:

- l'écologie des minières à Esch-sur-Alzette et à Pétange
- l'écosystème «Bambësch»
- excursion géologique dans notre pays

Remarques:

* Les classes mentionnées ci-dessus viennent des différents lycées et lycées techniques du pays, de l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques (ISERP), de l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et de l'enseignement moyen et supérieur de Belgique.

III. Formation continue, projets éducatifs, conférences

III.1. Formation continue

* Séminaire «Sorcieres, plantes médicinales et vénéneuses»

Un stage de formation continue pour les enseignants de différentes branches de l'enseignement postprimaire a été organisé en collaboration avec le SCRIPT (MEN) à Hollenfels le 13 juin.

Les exposés d'experts ont été suivis avec beaucoup d'intérêt. Le repas écologique et une sortie sur le terrain ont été appréciés par les participants.

III.2. Projets éducatifs

* Stage: Nations Unies: «Conférence de Pékin»

L'animateur du Centre a pris en charge un groupe d'élèves lors du stage «Conférence de Pékin» qui se déroulait au Centre de Marienthal le 19 décembre 1995. Au cours du stage le rôle des femmes dans le monde et l'évolution de la situation des familles furent élucidés.

III.3. Conférence de travail BENELUX

« Les arts comme moyen d'éducation à l'environnement »

Le Centre a participé aux réunions préparatoires (à Bruxelles et à Luxembourg) ainsi qu'à l'organisation et au déroulement de cette conférence (en étroite collaboration avec le SNJ) qui eut lieu au Marienthal les 27, 28 et 29 septembre 1995.

Pendant ces 3 jours une trentaine de participants néerlandais, belges et luxembourgeois ont échangé leurs expériences concernant l'utilisation des arts et des méthodes artistiques (musique, «nature-art»...) dans l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Un document écrit (conclusions, recommandations) paraîtra en 1996.

IV. Education de jeunes et d'adultes en dehors du cadre scolaire

A. Formation de «Guides- nature»

A l'exemple des autres pays du Benelux, le groupe mésologique dispense une formation pour des gens qui se destinent à l'animation de groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.

Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...) offertes dans le cadre de cette formation. L'animateur et les enseignants du Centre de Hollenfels ont organisé et coordonné l'ensemble de ces activités et ont assuré eux-mêmes le bon déroulement des cours, stages et excursions suivants:

- réunion d'information à Luxembourg (formation 2ième cycle du SNJ)
- minéraux, roches et fossiles du Grand-Duché de Luxembourg
- ornithologie
- botanique, phytosociologie et bioindicateurs («Aarnesch»)
- initiation aux principes de l'écologie (les forêts autour de Hollenfels)
- initiation aux principes de l'écologie (2ième partie)
- excursion dans les forêts de ravin à Manternach
- excursion géologique dans le Nord du pays («Grogen Zuch»)
- excursion dans le Sud du pays (minières entre Esch et Rumelange)
- écosystème «eau»
- écosystème «haie»
- exposition de champignons à Kopstal (en coll. avec des assoc. locales et la Société des Naturalistes)

B. PANDA-CLUB a.s.b.l.

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant les temps de loisirs. Quatre activités ont été organisées par le Centre de Hollenfels: 2 ateliers de créativité (décorations de Noël avec des matériaux trouvés dans la nature) et surtout 2 semaines de colonie («Pandasplivakanz op der Buurg») avec 65 participants de 7 à 9 ans pendant les grandes vacances.

C. Rallies-Nature

Quatre rallies-nature furent organisés en 1995 à Hollenfels, permettant chaque fois à une douzaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les enseignants de Hollenfels ont participé dans une large mesure à l'animation et à l'organisation de ces rallies (en étroite collaboration avec le SNJ).

D. Groupes de jeunes gens et d'adultes pris en charge par les enseignants du Centre; visites guidées.

Plusieurs organisations et groupes ont fait des visites de courte durée au Centre, entre autres les groupes d'échanges du Service National de la Jeunesse et du Ministère de l'Education Nationale.

E. Autres groupes qui ont séjourné au Centre pour des activités de formation et d'éducation.

Il faut mettre en évidence les stages de l'UNION GRAND-DUC ADOLPHE qui permettent à de nombreux enfants de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique.

V. Expositions, Publications, Documentation

A. Expositions itinérantes à l'intention des enseignants et des élèves de l'enseignement primaire et secondaire

Une exposition de 27 panneaux intitulée «*Ekologesch Denken*», élaborée par les enseignants du Centre de Hollenfels, est à la disposition des établissements postprimaires pour l'exploitation pédagogique.

Une série de fiches de travail pour élèves, approfondissant le sujet de l'exposition, est à la disposition des enseignants.

Une deuxième exposition, réalisée par les enseignants du Centre, présente les «*Lichens comme bioindicateurs*» de la pollution atmosphérique ainsi que les résultats d'un projet pédagogique qui s'est déroulé dans quinze lycées de notre pays en 84 et 85. Un dossier pédagogique explique les principales méthodes et résultats de ce projet.

En 1992 a été réalisée une exposition intitulée «*Recycling-Pabeier natiirlech...?!*» en collaboration avec le Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette et la fondation «*Oekofonds*».

L'exposition «*EIST WAASSER*» est également disponible sur demande (tél.: 30 94 43).

Une exposition sur les «*CARRIERES A CIEL OUVERT*» et les différents biotopes qui se sont développés dans ces sites, a été élaborée en 1993. Elle comporte une vingtaine de panneaux.

En outre les expositions «*GESOND IESSEN*» et «*MEN and BIOSPHERE*» peuvent être commandées au Centre ainsi que l'exposition «*NATURA*».

Une douzaine de communes du Pays ont profité de cette offre pendant 1995.

B. Documentation

La bibliothèque du Centre s'adresse surtout aux enseignants de l'enseignement postprimaire et comprend des livres de détermination (zoologie, botanique, géologie), des livres pédagogiques et didactiques relatifs à l'éducation environnementale, des livres d'écologie pratique (jardinage, cuisine écologique, économie d'énergie ...) et d'écologie scientifique. Ces livres ainsi que les nombreuses fiches de travail élaborées par les enseignants du Centre sont à la disposition de tous les collègues intéressés.

Une armoire avec des centaines de diapositives permettant d'illustrer les divers sujets écologiques, a été aménagée par les enseignants du Centre qui ont photographié eux-mêmes la plupart de ces images.

C. «*Visitor Center Hollenfels*»

Les enseignants et l'animateur du Centre ont achevé la réalisation d'une exposition permanente qui est installée dans le donjon du château et qui informe sur le patrimoine naturel, historique et culturel de la vallée de l'Eisch. La mise en évidence des valeurs écologiques de la région est l'objet primordial. L'exposition s'adresse d'abord aux classes et aux groupes séjournant au Centre et puis au grand public pour lequel des visites sont organisées pendant la saison touristique. Des fiches de travail pour élèves et des projections de diapositives permettent une exploitation optimale de cette exposition.

Les sujets traités sont:

- le milieu forestier
- le développement du monde rural
- l'agriculture traditionnelle et l'agriculture biologique
- quelques pages d'histoire locale et régionale
- le Château de Hollenfels
- la chasse respectueuse des lois de la nature
- eaux courantes et eaux stagnantes

VI. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Le rucher de démonstration avec la salle de travail adjacente situés dans le parc de Hollenfels présentent un grand attrait. De nombreuses classes primaires, sans parler des groupes de loisirs, ont visité le rucher en 95 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher. Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration entre la Fédération des Apiculteurs et du Service National de la Jeunesse.

VII. Perspectives pour 1996

Il faut s'attendre à ce que le nombre des classes scolaires qui veulent séjourner au Centre ou y faire un stage d'une journée ne va pas décroître.

Le Service National de la Jeunesse organisera comme les années précédentes une partie de ses stages de weekend et de ses activités de vacances au Château de Hollenfels.

Le Centre offre à de très nombreux enfants, jeunes gens et adultes, une occasion unique pour apprendre à apprécier et à protéger l'environnement naturel et culturel.

L'animateur et les enseignants du Centre assureront aussi des activités de formation et d'animation pendant les temps de loisirs p.ex. au cours de la formation des guides-nature qui se déroule le weekend, et au cours d'activités du «Panda-Club» et des «Après-midi de loisirs» («Oppen Zentren fir d'Gemengen»).

La coordination de la formation «guide-nature» sera faite par l'animateur et l'administratrice du Centre en collaboration avec le SNJ. Pour 1996 un dépliant a été publié à cet effet.

L'accueil et l'hébergement d'un si grand nombre de jeunes et d'adultes n'est possible que grâce au dévouement du personnel du Centre et de l'Auberge de Jeunesse qui pendant la bonne saison ne connaît ni dimanche libre, ni jour férié ou jour de congé.

D'importants travaux d'aménagement au Centre de Marienthal seront bientôt terminés ; les stages sur la biologie et l'écologie des poissons d'eau douce pourront dès lors redémarrer dans un cadre bien adapté (installation d'aquariums).

En attendant l'acquisition par l'Etat de la ferme de Marienthal, les enseignants de Hollenfels ont mis sur pieds une FERME PEDAGOGIQUE pendant l'année 1994 par le biais d'une a.s.b.l. afin d'y organiser des visites guidées à partir de 1995. Cette ferme se trouve à Meispelt. Des classes pilotes (6) ayant visité la ferme en 1995 ont permis de mettre au point le programme «En Dag um Bauerenhaff». Pendant les mois de janvier à avril 1996 une trentaine de classes (toutes les dates sont déjà occupées) vont passer une journée à la ferme (les lundis et les mercredis).

VIII. Aménagement, restauration, transformations

Après 1994 où d'importants travaux furent exécutés, l'année 1995 a été plus «tranquille». Quelques petits aménagements, facilitant le travail des enseignants, furent néanmoins réalisés.

IX. 20e Anniversaire du Centre

Le 20e anniversaire du Centre a été fêté le 29 septembre 1995 au Château en présence du Ministre de la Jeunesse.

Le dimanche 1er octobre le Centre avait ouvert ses portes au grand public.

Un atelier «sorciers», des jeux du Moyen-âge (Milites Vienenses), les fruits d'automne, le rucher, le travail de la laine... furent présentés.

Une 2e Porte Ouverte fut organisée pour les habitants de la commune de Tuntange, le 3 décembre 1995. Plusieurs habitants de Hollenfels ainsi que l'apiculteur du rucher d'initiation ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Un dépliant couleur présentant le Château, le village de Hollenfels, les alentours et les activités du Centre d'Ecologie a été publié en 1995.

L'équipe de l'émission «Zoom op...» (RTL-HEI ELEI), les enseignants du Centre et les enfants des classes vertes ont réalisé un reportage d'une vingtaine de minutes sur les activités de découverte de la nature et de l'environnement.

Cette émission diffusée par la CLT et le dépliant susmentionné contribueront certainement à une plus large publicité pour le Centre d'Ecologie.



5.6 LE CENTRE DE LULTZHAUSEN

Le centre nautique et de plein air de Lultzhausen, créé en 1985 en coopération avec le Ministère de l'Education Physique et des Sports, se jouit toujours d'une grande popularité.

Depuis le début de la saison nautique 93, l'infrastructure a été sensiblement améliorée avec la construction d'un hangar au bord de l'eau, permettant de pratiquer confortablement la voile, la planche à voile et le kayak. En plus, l'offre a été enrichie par l'acquisition de vélos de course et de vélos tout terrain.

Conscients du problème de sécurité, les responsables du centre ont acquis un bateau à moteur et sont en train de mettre en place un dispositif de sauvetage approprié et efficace.

Soulignons que le 22 avril 94 les Ministères de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports, du Tourisme, la commune de Neunhausen et la Centrale des Auberges de Jeunesse ont signé une convention relative au fonctionnement du centre dénommé **Centre d'animation et de rencontre pour le sport et la jeunesse à Lultzhausen.**

La mission du centre se définit :

- 1) d'assurer l'accueil du public, notamment des sportifs et des jeunes, tant à titre individuel qu'en groupe
- 2) de développer des activités relevant de l'éducation socio-culturelles pour les jeunes, telles que des classes de plein air et de nature ou des stages sportifs
- 3) de contribuer à l'information et à l'animation touristique.

Les infrastructures du Centre sont constituées par l'auberge de jeunesse, les bases nautiques et le hall sportif.

L'animation et l'administration des activités socio-culturelles sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

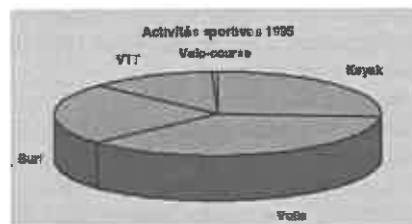
Les 4 professeurs d'éducation sportive avec un total de 22 leçons hebdomadaires de transfert de tâche s'occupent entre autres de l'organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique, de l'encadrement pédagogique et de l'animation et de la réalisation de stages sportifs. Les enseignants ont pris en charge des classes scolaires ou des groupes de jeunes pendant une demi-journée, une journée entière, un week-end ou toute une semaine pour les initier, familiariser et perfectionner dans les activités sportives.

Pour chaque unité d'enseignement, c'est à dire matinée ou après-midi de sport, les groupes étaient encadrés d'un prof d'éducation sportive et pouvaient opter pour 2 activités distinctes.

Environ 1150 élèves ont profité des 145 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain.

26 groupes sont venus pour un après-midi, 7 groupes pour une journée entière, 10 groupes le week-end

et aussi 2 groupes se sont décidés à séjourner plusieurs jours et 3 groupes une semaine entière. Contrairement à l'année précédente, où le kayak a été l'activité préférée des jeunes, la pratique de la voile a reçu la palme en 95 avec (54) sorties suivi du kayak (38), de la planche à voile (34), du vélo tout terrain (18), du vélo de course (1)



Le choix des jeunes en défaveur du vélo de course s'explique par le terrain très nivelé qui demande aux jeunes un entraînement spécifique préalable. En plus, un choix évident en faveur du vtt et du kayak est à remarquer en début de saison, où l'eau est froide.

EVOLUTION DE 1989-1995

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Unités d'enseignements	124	112	66	118	118	115	145
Classes de plein air	6	8	2	2	3	4	3
Semaines nautiques	3	2	2	4	4	3	3
Après-midis nautiques	14	13	15	11	22	25	26
Journées entières	3	3	8	4	7	7	7
Week-ends	8	6	0	5	8	8	10
Personnes	1024	1024	699	910	1082	1018	1150

V. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

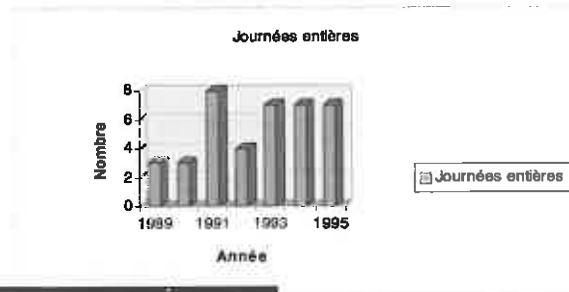
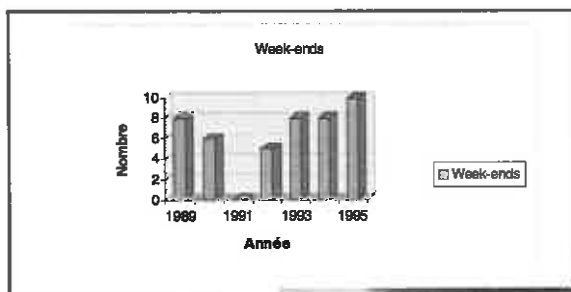
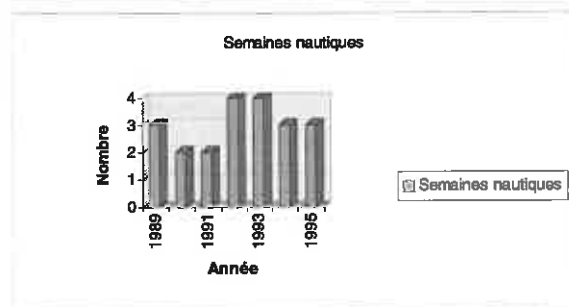
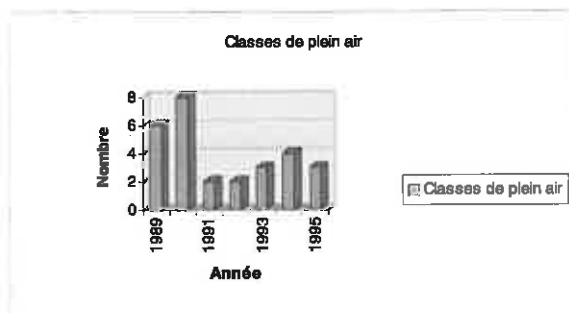
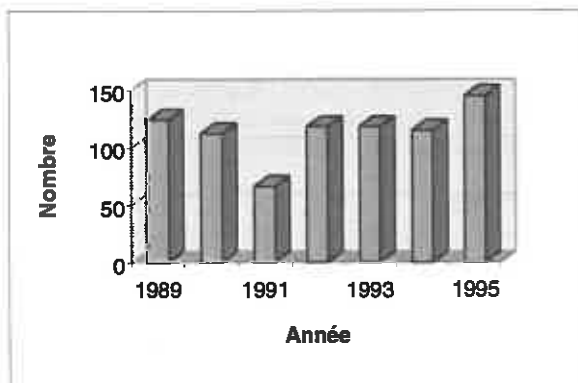
Soulignons que les groupes s'inscrivent avant tout pour les mois de mai, juin et juillet pour être à peu près surs de conditions climatiques agréables. Cette demande nous oblige parfois les responsables d'accueillir 2 groupes parallèlement, afin de permettre à un maximum de personnes de pratiquer ces sports. Cette année, le taux d'occupation moyen est monté de 88% à 89,54%.

Le mois de juillet a été le plus convoité avec une occupation complète de 100% par rapport à 95,54% pour le mois de juin, 88% pour le mois de mai et 57,14% pour le mois d'avril. En plus, une prolongation des activités en septembre et en octobre a été constatée, ceci spécialement pour pratiquer le kayak et le vt.

REMARQUE:

On constate une stabilité pour les unités d'enseignements, à l'exception de l'année passée, où quelques nouvelles écoles ont commencé à profiter de l'offre existante et en 1991 où la base a été transférée au lac d'Echternach et où il a été déconseillé de travailler le W.E. à cause de la grande affluence au lac. (problème de surveillance)

- On note un status quo pour les classes de plein air et les semaines de stage.
- La période des conditions climatiques agréables conditionne la demande.
- L'activité sportive d'un après-midi se limite à une initiation.
- Les journées entières sont demandées en fin d'année scolaire.
- Les W.E. sont très convoités par les groupes qui recherchent un travail plus approfondi.
- Environ 1000 personnes participent annuellement au programme proposé.
- La plupart des stagiaires recherchent un travail continu et même réparti sur deux années.



5.7 CENTRE MARIENTHAL

Depuis l'acquisition par l'Etat en 1974 du Centre Marienthal, l'infrastructure, l'aménagement, l'animation et les activités ont pris un tel essor que ce Centre est le plus grand Centre polyvalent de notre pays. La clientèle est aussi diversifiée que les différentes activités: colonies nationales et internationales, stages, formations, classes vertes, weekends de différents groupes de jeunes.

Même si la capacité d'accueil avec presque 9000 nuitées et plus de 3800 visiteurs par année a presque atteint ses limites, il faut considérer que la nouvelle collaboration avec la CAJL, tant sur le plan administratif que sur le niveau de l'animation, ainsi que les transformations en cours au niveau bâtiment, permettront à l'équipe d'animation d'instaurer de nouvelles dimensions dans les activités proposées:

- Les nouvelles technologies (satellites, Internet etc)
- Des activités plus poussées dans le domaine de la pédagogie d'aventure, qui jouera un rôle plus important dans la prévention primaire avec des jeunes
- Dans ce cadre de la prévention, le Centre Marienthal, par son site et son aménagement, s'est prêté comme Centre de formation pour responsables de groupes, animateurs, enseignants et autres intervenants sur le terrain pratique dans la prévention primaire. Une collaboration avec des Instituts comme l'ISERP de Waferdange et d'autres établissements est prévue.
- Etant donné que de plus en plus de communes organisent des activités de vacances en été, le

Centre Marienthal pourra accueillir ces groupes afin de leur proposer des activités spécifiques comme l'exploration des grottes, des randonnées d'aventures etc. Ceci sous condition que l'équipe d'animation puisse être renforcée en nombre d'animateurs pour ces périodes.

Occupation du Centre en 1995

Le Centre est ouvert à tous les groupes scolaires et non-scolaires

Total des nuitées: 8711
Total des visiteurs: 3850
Animation 1995

Activités proposées:

* Vidéo

Les enfants apprennent à transposer une histoire dans un scénario de film.(96 élèves)

* Histoire

Visite des alentours et du "Reiterfels" (37 élèves)
Chaque groupe scolaire a pu visiter le petit musée au Centre Marienthal relatant l'histoire du site.

* Eveil aux sciences

Par des expériences faciles les enfants sont amenés à réfléchir sur les principes de la physique et des lois de la nature en général.(47 élèves)

* Magie

L'atelier de magie apprend aux jeunes à présenter des tours de magie.(70 élèves)

* Rallye

Une activité pleine de jeux et de suspense autour du Centre (66 élèves)

* Spéléo

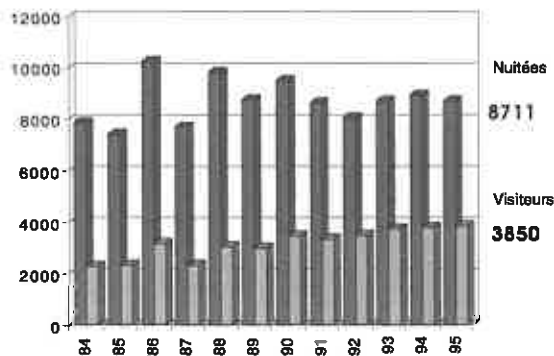
L'activité la plus recherchée pendant la saison. En explorant les "Mamerlayen", les enfants auront le goût de l'aventure et des informations sur l'histoire des grottes et la vie des chauves-souris.(613 élèves)

* "Semaines d'aventure"

Cette nouvelle formule, issue des idées de la pédagogie d'aventure, permet aux classes de vivre une semaine pleine d'aventures en explorant les grottes, en traversant les rivières par des ponts de cordes ou en radeau, en faisant des rappels et en recherchant les parties d'une énigme alimentée par un thème précis pour une semaine.

8 classes (142 élèves)

Nuitées et visiteurs 1995



v. LES CENTRES
RESIDENTIELS POUR
JEUNES.



En dehors des semaines d'aventures, 165 jeunes ont profité de journées d'aventures avec divers thèmes.

* **Formation pour responsables de groupes dans le domaine de la pédagogie d'aventures.**

Cette formation se situe dans le cadre de nos activités de la prévention primaire des toxicomanies et elle est destinée aux enseignants, aux animateurs et responsables de groupes en général.

En 1996, des stages ont été organisés pour la Cùpperschule de Trèves et une série de stages pour l'hôpital St-Wendel, la Caritas-Bitbourg et les responsables des groupes de sapeurs-pompiers/jeunes (61 personnes).

Signalons que ces activités d'aventures sont organisées en étroite collaboration avec la Centrale des Auberges de Jeunesse.

Perspectives:

Depuis peu de temps, une demande croissante de groupes et de classes a été enregistrée qui ont l'intention de profiter des activités d'animation pour la durée d'une journée. La possibilité pour les communes d'avoir une formation pour leurs animateurs dans le domaine de la pédagogie d'aventures et de voir des activités proposées pendant les vacances d'été, va augmenter considérablement le besoin d'animateurs au Centre, car pour le moment l'équipe d'animation n'est constituée que de 2 personnes.

**5.8 CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE
"OSTERBOUR" À LAROCLETTE**

A l'occasion de l'année culturelle beaucoup de groupes de musique ont visité le Centre. Mais aussi des groupes théâtraux, des clubs de jeunes et des groupes de formation de l'Etat et para-étatiques y ont résidé.

1811 visiteurs ont profité du Centre et ont totalisé 6067 nuitées.

Le SNJ y a organisé des séminaires européens pour formateurs.

386 personnes ont participé à des séminaires d'une journée (séminaires de formation, de sécurité, des réunions d'associations etc.).

Différents travaux ont été effectués au Centre en 1995:

- remplacement des fenêtres
- revêtement du sol dans les dortoirs
- compartimentage
- détection du feu.

Pour l'année prochaine la rénovation des chalets est prévue.

Un projet de trois ans pour l'aménagement des alentours du Centre commencera au mois de mai 1996, et sera réalisé par de jeunes volontaires dans le cadre du Mérite Jeunesse et des camps de travail.

Le projet comprend:

- une place de jeux pour enfants
- un sentier "nature"
- aménagement du cours d'eau
- coins de repos.

5.9 CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE CHÂTEAU DE MUNSBACH

Le Centre d'Echanges Internationaux a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Il résulte de la synthèse de deux intentions:

- * celle du Service National de la Jeunesse de disposer d'un Centre ainsi que d'un animateur pour organiser des rencontres internationales dans le cadre de ses propres programmes et de ceux de l'Union européenne tels que: «Jeunesse pour l'Europe», Dimension Européenne dans les Ecoles, Arion, Initiatives Jeunes, Echanges de Jeunes Travailleurs etc.,
- * celle de l'Institut d'Europe d'engager un administrateur à plein temps chargé de la gestion et de l'organisation de ses activités de formation et d'information européennes.

2. LA MISSION DU CENTRE

Le Centre a pour mission de:

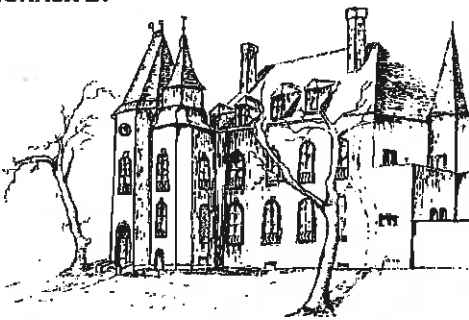
- * contribuer au développement de l'Europe des citoyens, notamment au niveau des relations culturelles et sociales,
- * promouvoir le rôle de la capitale de notre pays dans le contexte européen,
- * sensibiliser les jeunes citoyens de l'Europe aux évolutions économiques, sociales et culturelles de notre époque, surtout pour ce qui concerne les pays de l'Est et du tiers monde,
- * favoriser à cet effet les contacts internationaux.

Aussi le Centre procédera entre autres à des échanges et rencontres multilatéraux de classes scolaires et de groupes de jeunes et participera à la formation d'animateurs socio-éducatifs (cf. art. 3 de la Convention).

3. LES LOCAUX DU CENTRE

Le Centre fonctionne dans les locaux du Château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention du 20 juin 1983.

Le Centre peut donc utiliser l'infrastructure du Château et de l'Annexe, à savoir, 2 salles de conférences et de séminaires, 3 salons, la Salle de documentation, le Bureau des études, le Secrétariat et le Bureau de l'Administrateur, les 26 chambres avec 58 lits, la Salle des Repas, le Bar-cave et un parc de 200 ares.



Le Château se trouve en bordure de Munsbach, station de la ligne de chemin de fer Luxembourg-Trèves-Coblence et sortie de l'autoroute Luxembourg-Trèves, à 5 km de l'aéroport du Findel, à 10 km des Institutions européennes du plateau du Kirchberg et à 15 km du centre de la Capitale.

4. LA GESTION DU CENTRE

Le Centre est géré par un comité de gérance qui se compose de 5 membres:

- * deux membres délégués et nommés par le Ministre de la Jeunesse,
- * deux membres nommés par l'Institut
- * l'administrateur de l'Institut chargé de l'administration et de l'animation du Centre

Le mandat du président est annuel et est assuré à tour de rôle par un représentant du Ministère et de l'Institut.

5. LE FINANCEMENT DU CENTRE

L'Institut d'Europe Luxembourg reçoit de la part de l'Etat une participation annuelle aux frais du Centre qui comporte une partie du traitement de l'administrateur-animateur.

L'Institut prend en charge le reliquat et met à la disposition du Centre son personnel et son infrastructure.

Les différentes activités sont financées pour partie par les recettes qui proviennent d'une part des contributions payées par les groupes participant aux activités, d'autre part de subventions européennes ou nationales.

6. LES ACTIVITES DU CENTRE

6.1. ECHANGES INTERNATIONAUX DE JEUNES

Ces échanges d'une durée comprise entre un et 8 jours sont organisés par le Centre en coopération avec des associations ou institutions pour jeunes, jeunes défavorisés ou lycéens. L'intervention du Centre est soit limitée à certains points du programme, soit étendue à la direction et à l'animation des programmes. Ceux-ci doivent comporter une dimension européenne et permettre l'apprentissage interculturel.

6.2. «JEUNESSE POUR L'EUROPE», ACTION A.1: ECHANGES ET MOBILITE DES JEUNES

Ce sont des échanges «effectués sur la base de projets trans-nationaux, développés en commun sur les territoires des Etats membres, par des groupes de jeunes résidant dans l'un de ces pays...Priorité devra être

V. LES CENTRES
RESIDENTIELS POUR
JEUNES.

donnée à des associations et des groupes de jeunes n'ayant pas encore eu l'occasion de participer à des projets d'échange et à des groupes impliquant des jeunes défavorisés...» (Extrait de: «Jeunesse pour l'Europe, Guide du Candidat», p. G-A.1). L'apprentissage interculturel et la communication sont assurés par des méthodes actives d'expression verbale et non-verbale.

12.05.-15.05.95: Réunion de préparation pour un «Multinational

Antiracist Performance Project» pour jeunes de Berlin (D), Rotterdam (NL), Sheffield (UK) et Luxembourg dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe»

PARTICIPANTS: 10 éducateurs de 5 pays.

ORGANISATION: Maison des Jeunes de Differdange (MJD).

10.12.-16.12.95: rencontre de jeunes de la Communauté Germanophone

de Belgique, de la Rhénanie du Nord (D) et du Luxembourg dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» de la Commission européenne

PARTICIPANTS: 36 jeunes en formation professionnelle complémentaire et formateurs du «Technisches Institut St. Vith» (B), du «Internationaler Bund für Sozialarbeit, Sektion Frechen» (D) et du Centre de Formation Professionnelle Continue» (CFPC) d'Esch-sur-Alzette (L).

ORGANISATION: le Centre, en coopération avec les organismes de formation participants.

PROGRAMME: présentation, par les jeunes, de leurs régions d'origine et de leurs centres de formation - ateliers sur les systèmes de formation professionnelle et complémentaire - visite commentée du CFPC d'Ettelbruck - exposé-débat, puis ateliers relatifs à l'impact de l'Union européenne sur la vie, la formation et l'avenir des jeunes (rapports sous forme verbale et non-verbale: collages) - visite guidée des usines d'ARBED-Differdange et des installations de la SEO, Vianden - jeu de simulation concernant la solution de conflits d'origine xénophobe en entreprise - visites de Luxembourg et du Château de Vianden.

6.3. «CLASSES EUROPEENNES» DANS LE CADRE DE LA GRANDE REGION

Ce sont des séminaires réunissant des classes de lycée de deux à trois pays de la Grande Région Sarre-Lor-Lux. Les programmes sont réalisés par les jeunes au moyen d'études et d'exposés, de travaux en ateliers internationaux, de visites et de débats. L'encadrement est assuré par les enseignants des écoles participantes, ainsi que par ceux qui collaborent avec le SNJ.

06.02.-11.02.1995: «Classes européennes 1995 - Passé et présentes relations culturelles et socio-

économiques dans la «Grande Région»» pour élèves de l'Athénée Royal de St. Vith (B), du «Regino-Gymnasium» de Prüm (D) et du Lycée du Nord, Wiltz (L).

PARTICIPANTS: 57 élèves et enseignants des 3 lycées.

ORGANISATION: le SNJ en coopération avec le Ministère de l'Education Nationale et le Centre.

PROGRAMME: l'histoire commune à l'exemple de la Bataille des Ardennes, mais aussi des coutumes, de la religion et du folklore - développement et planning rural - agriculture biologique - débat avec des responsables politiques de la Grande Région.

6.4. SEMINAIRES EUROPEENS

Ces rencontres sont du même type que les «classes européennes», mais s'adressent aux élèves de l'enseignement secondaire de tous les pays membres du Conseil de l'Europe.

13.03.-15.03.95: Séminaire de formation européenne pour élèves du

Lycée CIAPI de Palerme (I) et du Lycée Technique du Nord (LTN), Wiltz (L) dans le cadre du programme LINGUA de la Commission européenne

PARTICIPATION: 42 élèves et enseignants des 2 lycées.

ORGANISATION: le Centre en coopération avec le LTN et le Ministère de l'Education Nationale.

PROGRAMME: exposé à la Représentation à Luxembourg de la Commission européenne (CCE) - exposé sur le Luxembourg au sein de l'Union européenne (UE) - ateliers sur l'avenir de l'UE vu par les jeunes, sur la xénophobie et la Citoyenneté européenne, ainsi que sur les attentes et craintes des jeunes par rapport à l'intégration européenne.

05.-07.04.95: «Die Europäische Union» - séminaire de formation

européenne pour élèves du «Gottlieb-Daimler-Gymnasium» (GDG) de Stuttgart (D)

PARTICIPANTS: 40 élèves et enseignants du GDG
ORGANISATION: la «Landeszentrale für Politische Bildung (LZPB) Baden-Württemberg» en coopération avec le Centre.

PROGRAMME: les Institutions européennes (exposé-débat à la Représentation à Luxembourg de la Commission européenne, exposés, débats et ateliers sur: le Marché Unique - l'Union Economique et Monétaire, jeu de simulation sur la politique européenne de l'environnement

CONTRIBUTION FINANCIERE par la Landeszentrale

26.04.-29.04.1995: «Jeunes et Poésie - Atelier d'écriture» pour élèves de l'Athénée Royal Welkenraedt (B), du «Hindenburg Gymnasium Trier» (D), du Lycée Fabbert, Metz (F) et du Lycée de Garçons, Luxembourg

V. LES CENTRES
RESIDENTIELS POUR
JEUNES.

(LGL) dans le cadre de «Luxembourg, Ville européenne de la Culture».

PARTICIPANTS: 46 élèves et enseignants des 3 lycées.

ORGANISATION: le LGL avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, du Centre Culturel Français, du Goethe-Institut et du Centre.

PROGRAMME: ateliers d'écriture, rencontres avec des auteurs et éditeurs, participation aux Journées Littéraires de Mondorf, lectures-débat.

CONTRIBUTION FINANCIERE du Fonds Culturel.

03.11.-08.11.95: «Jugend in Europa» - séminaire de formation européenne pour élèves de la «Schule am Ried (SAR), Frankfurt» (D) et du «Joseph Chamberlain College (JCC) Birmingham», (UK).

PARTICIPANTS: 33 élèves et enseignants des 2 établissements.

ORGANISATION: Schule am Ried et Centre.

PROGRAMME: ateliers sur: les systèmes scolaires en D et UK, les Institutions européennes, la Monnaie unique, la Libre Circulation, le néonationalisme, l'immigration et l'asile - enquêtes auprès de représentants de la Chambre des Députés, du SNJ, du Service Enseignement de la Ville de Luxembourg et de la Kredietbank Luxembourg - exposé-débat sur l'Europe après Maastricht au Bâtiment Robert-Schuman du Parlement européen - élaboration d'une documentation du séminaire.

09.11.-14.11.95: Séminaire de formation européenne pour élèves du «Gymnazium Kutna Hora» (GKH, CZ) et du Lycée Michel-Rodange Luxembourg (LMRL)

PARTICIPATION: 23 élèves et 2 professeurs du GKH, ainsi que 14 élèves du LMRL.

ORGANISATION: le Centre en coopération avec le GKH et le LMRL.

PROGRAMME: relations historiques entre les deux pays et le Luxembourg dans l'Union européenne (exposé-débat) - systèmes scolaires et possibilités d'échanges scolaires (discussion entre élèves et enseignants des deux lycées) - exposés-débat au Bâtiment Robert-Schuman (M. Ben Fayot, Membre du Parlement européen) et à la Représentation à Luxembourg de la Commission européenne - visites guidées de Luxembourg avec réception à l'Hôtel de Ville, d'Echternach (M. Jos Scheuer, Vice-Président de la Chambre des Députés) et de l'exposition «Family of Man» au Château de Clervaux.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES OU MATERIELLES: la Ville de Kutna Hora, les Ministères de la Culture, de l'Education Nationale et du Tourisme, le Parlement européen, l'Institut Viti-Vinicole et l'Association des Amis du LMRL.

6.5. JOURNEES D'INFORMATION EUROPEENNE

Il s'agit d'une formation européenne de courte durée qui s'adresse aux élèves de lycées luxembourgeois et

internationaux établis au Luxembourg ou à l'étranger. Ceux-ci participent à un programme d'information européenne et d'apprentissage interculturel d'une journée: la matinée est réservée à l'information sous forme d'exposés et de vidéofilms sur l'avenir de l'intégration européenne, l'après-midi aux réflexions et aux échanges d'opinions en ateliers: extension et approfondissement de l'Union européenne, Union Economique et Monétaire, Citoyenneté européenne et vie en sociétés multiculturelles...

Deux des trois Journées réalisées en 1995 réunissaient lors de la même rencontre des Luxembourgeois et des jeunes de tous les pays de l'Union européenne vivant à Luxembourg et fréquentant l'Ecole européenne. A l'information, à la réflexion, à l'échange et à l'apprentissage interculturel s'ajoutait l'établissement de contacts entre jeunes habituellement isolés les uns des autres.

19.01.95: Journée d'Information européenne réalisée avec le soutien financier de la Commission européenne pour élèves de l'Athénée (AL) et de l'Ecole européenne de Luxembourg (EEL).

PARTICIPANTS: 42 élèves de 10 pays membres de l'Union européenne, plus 3 professeurs des 2 établissements

ORGANISATION: le Centre en coopération avec les 2 établissements.

12.04.95: Journée d'Information européenne pour élèves du Lycée Grandmont de Tours (LGT, F)

PARTICIPANTS: 55 élèves et enseignants du LGT.

ORGANISATION: Le Centre en coopération avec le LGT et la Maison de l'Europe de Tours.

26.10.95: Journée d'Information Européenne réalisée avec le

soutien financier de la Commission européenne pour élèves du Lycée Michel-Rodange (LMRL) et de l'Ecole européenne de Luxembourg (EEL)

PARTICIPANTS: 45 élèves du LMRL et de l'EEL provenant de 9 pays, plus 2 professeurs.

ORGANISATION: le Centre en coopération avec les deux écoles.

CONTRIBUTION FINANCIERE: l'Association des Amis du LMRL.

6.6. «FORUM POUR UNE EUROPE MULTICULTURELLE»

Le Forum se déroule sous forme de conférences-débat et d'ateliers au Centre de Conférences du Kirchberg. Les participants proviennent de lycées de nombreux pays de l'Union européenne et sont hébergés pour la plupart chez leurs camarades des lycées luxembourgeois (voir les détails sous «Animation Sectorielle»).

v. LES CENTRES
RESIDENTIELS POUR
JEUNES.

12.11.-18.11.94: FORUM pour une Europe multiculturelle: «culture et vie en société» réalisé avec le soutien financier du programme «Jeunesse pour l'Europe» de la Commission européenne
PARTICIPANTS (logés au Château de Munsbach): 1 professeur et 2 interprètes.
ORGANISATION: le SNJ en coopération avec le Ministère de l'Education Nationale.
ADMINISTRATION: le Centre.

6.7. «L'EUROPE A L'ECOLE»

Il s'agit de rencontres à dimension européenne s'adressant aux jeunes lauréats du Concours européen dans les écoles» des pays de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.
Faute de subventions, le Centre d'Education Européenne et le SNJ ont dû annuler la rencontre prévue pour 1995.

7. «JEUNESSE POUR L'EUROPE», ACTION B: ANIMATEURS DE JEUNESSE

7.1. ACTION B.I.1: VISITES D'ETUDES DE COURTE DUREE

Ces visites d'une durée d'au moins 7 jours sont organisées par les Agences Nationales du programme «Jeunesse pour l'Europe» en vue de permettre aux animateurs socio-éducatifs des pays membres de l'Union européenne de prendre connaissance de la situation sociale et des structures publiques et associatives pour jeunes d'un pays donné et d'établir des contacts conduisant à de futurs échanges:

04.-11.05.1994 «Visite de courte durée pour animateurs socio-éducatifs pour jeunes: les structures d'information, d'animation et de rencontre pour jeunes au Grand-Duché de Luxembourg»

PARTICIPANTS: 14 animateurs de 8 pays
ORGANISATION: Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes (CNIEJ) en coopération avec le Centre.

PROGRAMME: les structures d'information et la coopération entre le Ministère de la Jeunesse et les Communes (exposé) - le Grand-Duché de Luxembourg (exposé) - présentations du Centre, du CNIEJ, du Centre de Prévention des Toxicomanies, des Maisons des jeunes à Bettembourg, Dudelange et Ettelbruck - l'éthique de l'information (exposé-débat) - la maison des jeunes idéale (ateliers) - «Jeunesse pour l'Europe III» (exposé).

7.2. ACTION B.I.2: FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNESSE

«Par le soutien à des échanges d'expérience et d'information et par la création et la mise en pratique de modules et de matériels communs de formation, le programme vise le développement et la consolidation d'une formation d'animateurs de jeunesse de dimen-

sion européenne.» («Jeunesse pour l'Europe, Guide du Candidat», p. V-14).

En 1995, deux stages de formation d'animateurs d'échanges internationaux, dont un en coopération avec le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, et un du IIIe cycle (le Ier cycle concerne les aide-animateurs, le IIe cycle les animateurs et le IIIe cycle les animateurs d'échanges internationaux et directeurs de stages) dans le cadre de la formation d'animateurs de jeunesse du Ministère de la Jeunesse, ont été réalisés au Centre. Un troisième stage du IIIe cycle en coopération avec le SNJ a dû être annulé, le programme «Jeunesse pour l'Europe III» n'étant pas encore entré en vigueur à Pâques.

03.02.-05.02.1995: «L'Europe des jeunes» - Séminaire pour moniteurs/animateurs de rencontres internationales de jeunes

PARTICIPANTS: 34 personnes de D, L et P.
ORGANISATION: le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel en coopération avec la «Deutsche Wanderjugend», le SNJ et le Centre.

PROGRAMME: exposés-débats et ateliers au sujet de: la théorie et la pratique de l'apprentissage interculturel et des rencontres internationales de jeunes: méthodes, projets, coopération et échanges d'expériences - structures publiques et associatives nationales et internationales de la jeunesse, politiques de la jeunesse et coopération européenne.

22.07.-28.07.1995: «Méthodes d'apprentissage interculturel et d'organisation d'échanges internationaux de jeunes» - séminaire de formation du IIIe cycle d'animateurs de rencontres multi-culturelles de jeunes

PARTICIPANTS: 14 jeunes de 5 pays de l'Union européenne délégués par les partenaires de la «Plateforme de Coopération» du SNJ et les membres de la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe.

ORGANISATION: le Centre.
PROGRAMME: échange d'expériences - analyse des buts et contenus des échanges - analyse de l'identité, des préjugés, de l'ethno-centrisme et de la xénophobie - application de méthodes actives d'animation, de communication (verbale et non-verbale: pantomimes, tableaux-vivants, sketches, jeux de rôle, collages...), d'apprentissage interculturel (enquêtes, rallye historique et culturel, gestion de conflits à dimensions multiculturelles par jeux de simulation...) et d'évaluation - étude des modes de financement des rencontres internationales de jeunes.

8. RENCONTRES DE RESPONSABLES DE STRUCTURES POUR JEUNES DANS LE CADRE DE LA COOPERATION ENTRE ETATS DU CONSEIL DE L'EUROPE

v. LES CENTRES
RESIDENTIELS POUR
JEUNES.

23.02.-24.02.95: Réunion de préparation de la Réunion Informelle des Ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe

PARTICIPANTS: 10 représentants de Ministères, d'organismes internationaux et d'instituts de la jeunesse de 10 pays membres du Conseil de l'Europe

ORGANISATION: SNJ.

16.06.-19.06.95: visite d'études du Ministre représentant la République Tchèque au Conseil de l'Europe

ORGANISATION: SNJ

PROGRAMME: présentation des activités du SNJ et des différents centres pour jeunes de Luxembourg - visites culturelles.

02.08.-05.08.95: Réunion de coopération de 4 délégués du «Komitat Hadjù Bihar» (H) avec le SNJ

ORGANISATION: SNJ

II. EVOLUTION DES ACTIVITES DU CENTRE

1. NOMBRE DE MANIFESTATIONS:

1990	1991	1992	1993	1994	1995
------	------	------	------	------	------

11	12	16	16	15	18
----	----	----	----	----	----

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS:

1990	1991	1992	1993	1994	1995
------	------	------	------	------	------

303	335	458	436	368	541
-----	-----	-----	-----	-----	-----

3. NOMBRE DE NUITEES (Château de Munsbach):

1990	1991	1992	1993	1994	1995
------	------	------	------	------	------

1139	1006	1468	1630	1299	1353
------	------	------	------	------	------



VI. LES SERVICES DU
SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE.

VI. LES SERVICES DU SERVICE
NATIONAL DE LA JEUNESSE.

6.1 ACCUEIL

A l'entrée du Service National de la Jeunesse se trouve une aire de réception avec une documentation diversifiée sur:

- les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du Service National de la Jeunesse soit par des organisations de jeunesse
- des périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Les jeunes peuvent aussi s'y inscrire aux activités.

6.2 SALLE DE CONFÉRENCE.

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et des conférences. En 1995, 17 associations ont utilisé la salle de conférence à 34 reprises.

6.3 SERVICE DE PRÊT.

Le Service National de la Jeunesse dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping. Ceci permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi. En 1995, le Service National de la Jeunesse a reçu 171 demandes de prêt et a mis à la disposition des différentes organisations 5798 articles tels que tentes, lits de camp, sacs de couchage, ustensiles de cuisine, matériel de sports nautiques, matériel d'escalade, bancs et tables.

Un stock de matériel didactique tels que overhead, projecteurs de diapositives etc. est également à la disposition des jeunes que en font la demande.

6.4 LE SERVICE « INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES »

I. Le Service et ses origines.

C'est essentiellement en partant de la constatation d'une très grande méconnaissance des droits et obligations tant chez les enfants que chez les parents qu'est né au cours de l'année 1992. au « Service National de la Jeunesse » et dans les « Centres Information Jeunes » un « Service d'Informations Juridiques et Sociales »

Le manque d'informations précises concernant les droits et obligations réciproques est en effet très fréquemment, sinon toujours, à l'origine des conflits qui peuvent surgir au sein de toutes les familles entre parents et enfants, et représente de ce fait un des obstacles majeurs à la socialisation des jeunes.

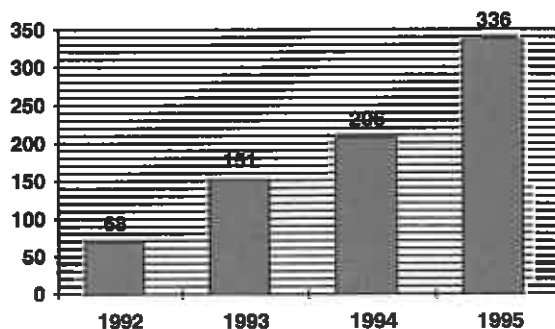
Il nous a donc, plus que jamais, paru indispensable de mettre à leur disposition des moyens d'information individuels et collectifs aussi complets que possible. Pour ce faire, le fonctionnaire qui ne s'occupe qu'à temps partiel de ce Service a développé trois types d'actions au cours de ces dernières années:

- 1. Permanences d'informations.
- 2. Publication, dans le cadre de l'année de la famille, du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs »
- 3. Interventions hebdomadaires à la radio en 1995.

Le tableau I. ci-dessous, concernant le nombre de consultants depuis 1992, montre clairement qu'il existe un réel et important besoin d'information.

Tableau I.

1992	1993	1994	1995
68	151	206	336



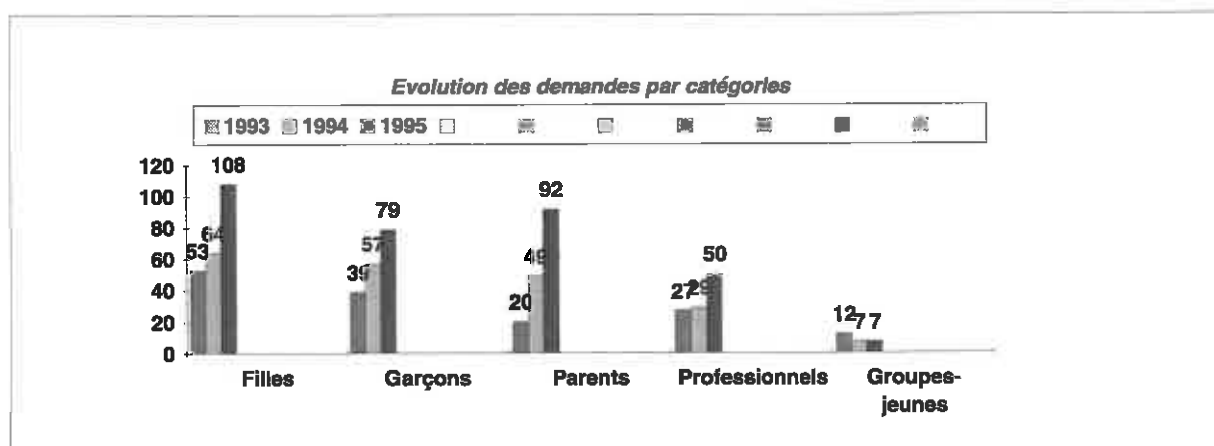
VI. LES SERVICES DU
SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE.

ii. Qui sont les demandeurs d'informations?

Depuis 1993, il est apparu que non seulement des enfants ou des jeunes adultes (essentiellement étudiants de 18 à 25 ans) étaient demandeurs d'informations, mais également leurs parents ainsi que des professionnels, tels que: enseignants, travailleurs sociaux et animateurs socio-éducatifs, etc..

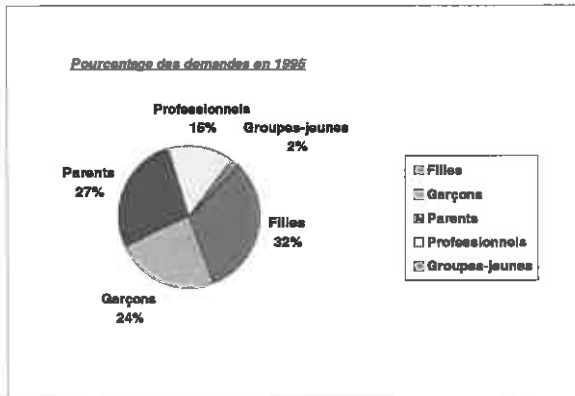
Les tableaux II. et III. et les graphiques correspondants reflètent l'évolution des demandes de ces différentes catégories.

	1993		1994		1995	
Filles de - 18 ans	11		23		44	
Filles de + 18 ans	42		41		64	
	<u>sous-total</u>	<u>53</u>	<u>sous-total</u>	<u>64</u>	<u>sous-total</u>	<u>108</u>
Garçons - 18 ans	15		19		16	
Garçons + 18 ans	24		38		63	
	<u>sous-total</u>	<u>39</u>	<u>sous-total</u>	<u>57</u>	<u>sous-total</u>	<u>79</u>
Parents + enfants	5		15		38	
Parents	15		34		54	
	<u>sous-total</u>	<u>20</u>	<u>sous-total</u>	<u>49</u>	<u>sous-total</u>	<u>92</u>
Professionnels	27		29		50	
	<u>sous-total</u>	<u>27</u>	<u>sous-total</u>	<u>29</u>	<u>sous-total</u>	<u>50</u>
Groupes-jeunes	12		7		7	
	<u>sous-total</u>	<u>12</u>	<u>sous-total</u>	<u>7</u>	<u>sous-total</u>	<u>7</u>
					<u>RADIO</u>	<u>64</u>
TOTAL		<u>151</u>		<u>206</u>		<u>336 + 64</u>



**VI. LES SERVICES DU
SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE.**

Tableau III. : Evolution des demandes suivant le statut social des demandeurs

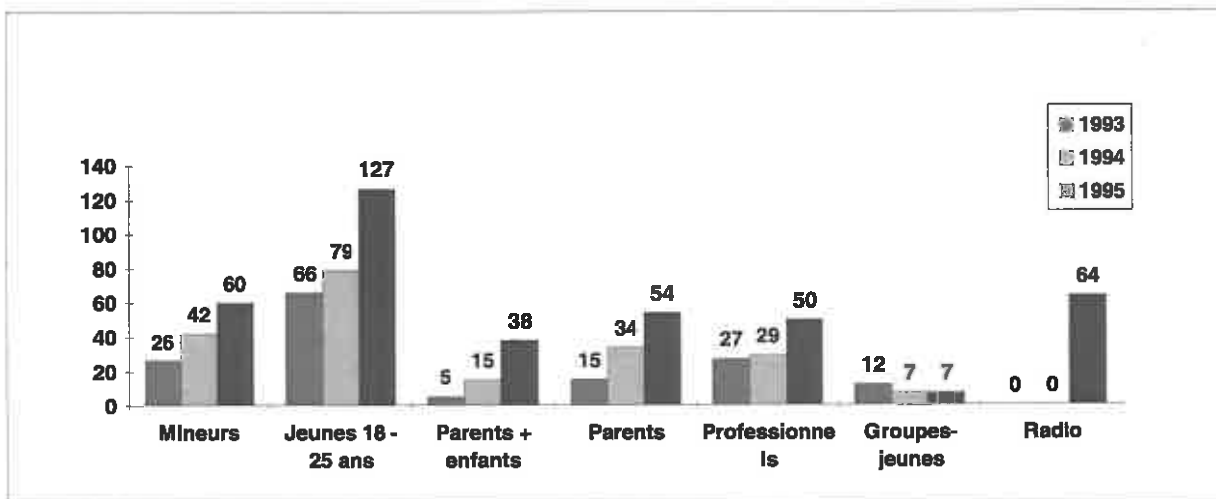


En excluant les demandes de précisions suite aux interventions à la radio en 1995 et qui émanaient essentiellement de mères de familles à cause de l'heure des émissions, le tableau III. nous permet d'établir la classification suivante des demandeurs selon leur statut social :

1. Jeunes de 18 à 25 ans
2. Mineurs (entre 13 et 18 ans)
3. Parents
4. Professionnels
5. Parents et enfants. (Dans ces cas, nous sommes généralement amenés à assumer le rôle de médiateur entre parents et enfants.)
6. Groupes de jeunes.

Tableau III.

	Mineurs	Jeunes 18 - 25 ans	Parents + enfants	Parents	Professionnels	Groupes-jeunes	Radio
1993	26	66	5	15	27	12	0
1994	42	79	15	34	29	7	0
1995	60	127	38	54	50	7	64



**VI. LES SERVICES DU
SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE.**

iii. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations.

Le tableau IV. permet de se faire une idée des problèmes et difficultés que rencontrent à notre époque les jeunes, ou les adultes en relations avec des jeunes.

Suivant la fréquence des demandes on peut relever:

1. Bourses d'études - participations des parents. (69)
2. Autorité et relations parentales. (45)
3. Domicile - mise à la porte du domicile parental. (40)
4. Droits des jeunes. (37)
5. Divorce et garde d'enfants. (18)
6. Pension alimentaire. (18)
7. Placement. (18)
8. Procédure judiciaire. (17)
9. Prestations sociales et tutelles aux prest. soc. (15)
10. Droit et contrat de travail. (15)
11. Maltraitements d'enfants. (10)

Tableau IV. : Nombre de demandes par sujets.

	1993	1994	1995
A.S.B.L	4	3	9
Abandon de famille	3	4	1
Abus sexuel - prostitution	6	9	8
Adoption	0	5	3
Argent de poche	3	0	0
Assistance juridique			6
Assurance R.C			4
Autorité et relations parentales	26	25	45
Bail et loyer	18	20	8
Bourse d'études - participation des parents	15	25	69
Carte de travail et de séjour	2	10	6
Changement de nom	0	1	1
Chômage	0	2	5
Cohabitation			6
Contrat d'apprentissage	4	1	6
Délinquance	6	6	8
Désaveu - recherche de paternité			2
Divorce et garde d'enfants	7	5	18
Domicile - mise à la porte du domicile parental	7	17	40
Drogues	0	2	5
Droit de visite	3	6	6
Droit et contrat de travail	7	18	15
Droits des jeunes	15	14	37
Enfant illégitime			4
Fugue			4
Grâce (demande en)			4
Imposition			3

**VI. LES SERVICES DU
SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE.**

Loisirs - Sorties			4
Maltraitements d'enfants	13	4	10
Mariage:- autorisation - contrat-cohabitation	0	1	6
Naturalisation - option	5	3	6
Pension alimentaire	9	2	18
Placement	3	5	18
Prestations sociales et tutelle aux prest. soc.	8	3	15
Procédure judiciaire	3	11	17
Rémunération	0	2	9
Saisie sur salaire	0	1	
Scolarisation	2	2	6
Succession	3		
Surendettement	4	6	2
Tutelles mineurs et majeurs	5	10	6

IV. Observations et réflexions concernant le rôle du " Service d'Informations Juridiques et Sociales pour Jeunes ".

En quatre années, le rôle du " Service d'Informations Juridiques et Sociales pour Jeunes " s'est sensiblement modifié suite aux demandes qui lui ont été adressées. Son rôle ne se limite plus à une simple information concernant les droits des jeunes, mais il est de plus en plus sollicité pour assumer le rôle de " médiateur " entre enfants et parents, jeunes et administrations, afin d'éviter que certaines situations de conflits ne soient portées devant la justice, ce qui de toute évidence n'est pas dans l'intérêt de la cohésion familiale et ne stimule certainement pas la participation active des jeunes à la vie en société.

Devant la méfiance croissante des adultes et des jeunes face aux institutions, il s'agit non seulement de leur permettre d'accéder au " Droit ", mais également de leur donner les moyens de s'établir ou de se rétablir dans leurs " Droits ". Cela nécessite d'abord de les accompagner dans une démarche de compréhension des prescriptions et interdits qu'ils connaissent mal, ou dont ils ignorent tout simplement les motivations et les fondements. Par la suite il s'agit très souvent de soutenir, surtout les enfants et les jeunes économiquement dépendants, dans certaines démarches administratives ou autres pour qu'ils puissent bénéficier de leurs " Droits ".

Finalement et pour conclure, on peut dire que de par ses missions d'information, de conseil et de soutien, le " Service d'Informations Juridiques et Sociales pour Jeunes " est avant tout un laboratoire de la vie sociale, un lieu d'apprentissage individuel et collectif de socialisation par le Droit.

VII. RELATIONS ET ACTIVITES INTERNATIONALES

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse.

La réalisation s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, des accords bilatéraux avec la France et l'Allemagne, du Benélux, de la grande région, du Mérite Jeunesse et d'une plate-forme créée en 1986 pour favoriser les échanges de jeunes.

Au niveau de la plate-forme, les échanges ont touché 113 jeunes, soit lors de déplacements de jeunes Luxembourgeois vers l'étranger:

Euro-Youth Camp à Liverpool du 29 juillet au 5 août, avec 6 participants;

Rencontre internationale de la Jeunesse à Strasbourg du 31 juillet au 8 août, avec 8 participants;

soit lors de l'accueil de visiteurs étrangers au Luxembourg:

Semaine internationale de musique à Ettelbruck du 13 au 23 juillet, avec 43 participants;

Culture-Point à Mersch du 18 au 30 juillet, avec 56 participants.

Le projet MAPP -Multinational Antiracist Performance Project- organisé dans le cadre du programme "Jeunesse pour l'Europe", s'est basé sur le travail avec des jeunes défavorisés, sur le racisme et la xénophobie ayant comme but de créer un effet multiplicateur à travers les jeunes pour lutter contre l'exclusion.

Ce projet s'est déroulé du 23 juillet au 13 août avec la participation des villes suivantes: Luxembourg, Berlin, Rotterdam et Sheffield.

Programme de l'accord culturel avec la France en 1995

A) Formation

Accueil en France, pendant 10 jours, du 26 août au 3 septembre par l'UCPA d'un animateur pour participer à un stage BAFA voile/planche à voile en Bretagne.

B) Rencontres de jeunes

Accueil en France d'un jeune animateur pour participer aux rencontres internationales organisées du 24 au 30 avril dans le cadre du "Printemps de Bourges".

Accueil en France d'un jeune animateur pour participer aux 9èmes rencontres internationales de jeunes organisées du 4 au 11 juillet dans le cadre du festival d'art dramatique de Pau.

Accueil au Luxembourg de 2 jeunes musiciens désignés par la FNAPEC pour participer à la 11ème semaine internationale de musique organisée à Mersch du 13 au 23 juillet.

Accueil au Luxembourg de 6 jeunes pour participer au "culture point", rencontre internationale organisée du 15 au 25 juillet à Mersch.

Accueil en France de 2 jeunes animateurs pour participer à la 29ème université internationale d'été "le cinématographe a cent ans" du 17 au 31 juillet à Marly Le Roi.

Accueil en France, pendant 10 jours, par les CEMEA, d'un jeune animateur de théâtre pour participer aux rencontres internationales organisées du 21 au 30 juillet dans le cadre du Festival d'Avignon.

QUELQUES CHIFFRES

Le SNJ a organisé les activités suivantes à l'étranger, soit de sa propre initiative, soit en coopération avec d'autres organisations de jeunesse:

Skistage	01.-06.01.	3 participants
Internationale Skifreizeit in Garmisch-Partenkirchen	25.02.-05.03.	3 participants
Let's go West + London Trip	08.-16.04.	46 participants
Stage de voile en Méditerranée	27.05.-03.06.	17 participants
Découverte de la Côte Atlantique en Normandie	27.05.-04.06.	32 participants
Sport, Freizeit, Sprache au Lac de Bairon	15.-22.07.	6 participants
Découverte du milieu sous-marin à Antibes	15.-23.07.	12 participants
London Trip - Camping	18.07.-05.08.	31 participants
Segelstage Ostsee	22.-29.07.	11 participants
Natur entdecken in Gerolstein	13.-19.08.	6 participants
20 Joer Reesop Wien	26.08.-03.09.	16 participants
Paragleiten im Vorarlberg	03.-09.09.	11 participants

194 particip.

Au Luxembourg, les activités suivantes ont été organisées avec la participation de jeunes étrangers:

Classes européennes	06.-11.02.	58 participants
Internationale Theaterferien	17.-23.04.	25 participants
Internationales Ferienlager	26.07.-05.08.	78 participants
Benelux-Stage	27.-29.09.	26 participants
Forum pour une Europe multiculturelle	08.-15.11.	122 participants

309 particip.

VIII. CONGÉ - EDUCATION

L'octroi d'un congé éducation se fait dans la mesure des crédits inscrits à cet effet au budget annuel de l'Etat. Les montants pour le financemnet du congé éducation sont passés de 4,5 millions de francs à 14 millions en 1995.

EVOLUTION DES DEMANDES D'UN CONGE EDUCATION ENTRE 1987 ET 1995

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
EDUCATION DES ADULTES	67	92	158	178	196	188	195	149	175
FORMATION/ENCADREMENT	267	251	391	477	573	570	578	715	486
MAITRISE	968	972	1038	944	1031	1007	1027	801	744
TOTAL	1302	1315	1587	1599	1800	1765	1800	1665	1405

Les trois volets du congé éducation sont:

- a) les formations et encadrements dans le domaine de la jeunesse
- b) l'éducation des adultes
- c) les examens pour l'obtention du brevet de maîtrise de la Chambre des Métiers.

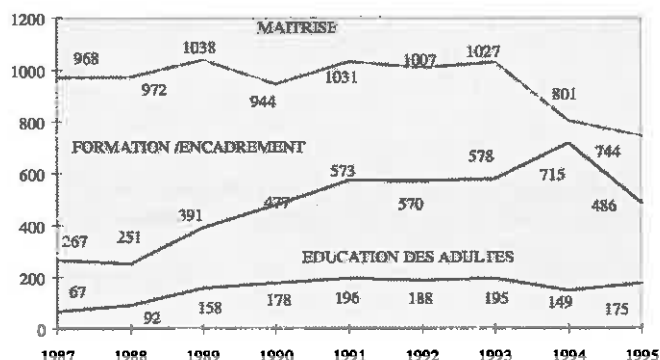
Avec 744 demandes, l'examen de maîtrise est en tête .

Durant les 2 dernières années on constate une baisse considérable de demandes pour ces examens .

Après plusieurs grandes manifestations des Scouts et des Jeunes Sapeurs Pompiers, qui ont fait monter le taux de demandes des années précédentes dans le domaine de la Formation et de l'Encadrement, le taux normal, avec une légère tendance vers la bas, a été atteint en 1995.

Une légère augmentation par rapport à 1994 se fait remarquer en 1995 dans l'Education des Adultes.

EVOLUTION DES DEMANDES DE CONGE EDUCATION ENTRE 1987 ET 1995

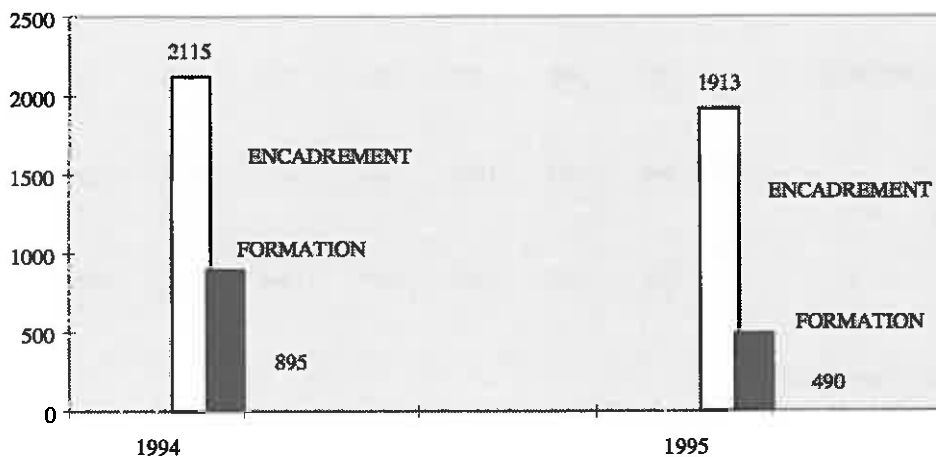


VIII. CONGÉ - EDUCATION

JOURS DE CONGE EDUCATION ACCORDES

	1994		1995	
ENCADREMENT	2115	41%	1913	40%
FORMATION	895	17%	490	11%
MAITRISE	1614	31%	1515	33%
EDUCATION DES ADULTES	580	11%	722	16%
TOTAL	5204	100%	4640	100%

JOURS ACCORDES EN 1994 ET 1995 POUR LA FORMATION ET L'ENCADREMENT



STAGES ET FORMATION

	1994		1995	
MOUVEMENTS DE JEUNESSE	390	56%	255	54%
SYNDICATS	108	15%	58	12%
SPORTS	66	9%	62	13%
CULTURE	53	7%	17	3%
VOYAGES D'ETUDE	28	4%	20	4%
ORGANISATIONS SOCIALES	53	7%	41	8%
VOYAGES ET SEJOURS DES CLASSES PRIMAIRES	17	2%	33	6%
TOTAL	715	100%	486	100%

Les mouvements de jeunesse représentent la majorité des demandes avec 54 %.
L'absence des grandes manifestations des mouvements de jeunesse explique le grand écart entre les journées accordées pour l'encadrement des groupes en 1994 et 1995.
Dans la formation des jeunes on remarque une régression de 50% par rapport à l'année précédente.

EDUCATION DES ADULTES

	1994		1995	
LYCEES TECHNIQUES ET LYCEES	52	36%	37	21%
UNIVERSITES	23	16%	40	23%
FORMATION SOCIALE	60	41%	73	42%
FORMATION ARTISANALE	10	7%	25	14%
TOTAL	145	100%	175	100%

Répartition des demandes dans le secteur de l'Education des adultes des Adultes.

En 1995 on note une très nette augmentation dans le secteur de la formation sociale.

Les demandeurs d'un congé éducation pour une formation sociale sont pour la plupart des pédagogues, assistants sociaux et éducateurs qui désirent se perfectionner. Ce sont en général des formations qui durent plusieurs années. L'accroissement des demandes dans les formations artisanales et universitaires est dû:

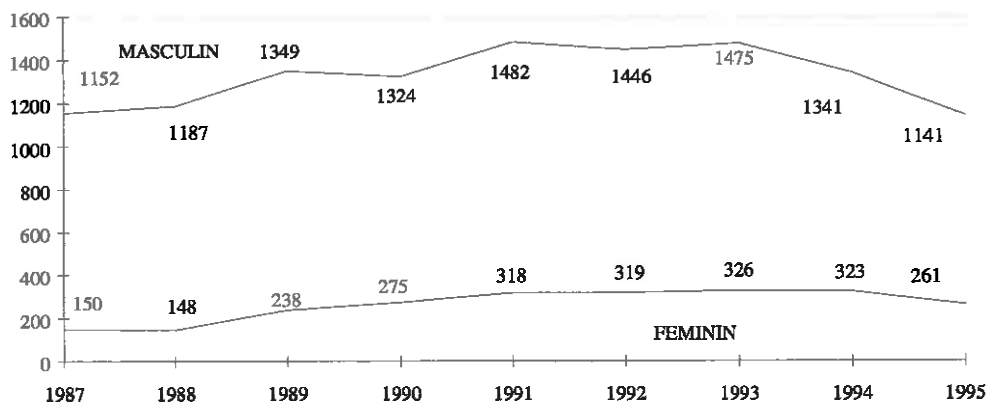
- pour l'artisanat : à la participation à une olympiade des métiers à Lyon dont l'organisateur luxembourgeois était la Chambre des Métiers
- pour les études universitaires: aux examens pour réviseurs d'entreprises organisés par le Ministère de la Justice.

RÉPARTITION SELON LE SEXE

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
MASCULIN	1152	1187	1349	1324	1482	1446	1475	1341	1141
FEMININ	150	148	238	275	318	319	326	323	261

Par rapport à l'année précédente le nombre de femmes profitant d'un congé éducation à régressé de plus de 50 unités. En 1994 et 1995 le nombre de demandeurs masculins a une tendance très nette vers le bas. De 1993 à 1994 il y avait une baisse de 131 unités et de 1994 à 1995 de 200 unités.

REPARTITION SELON LE SEXE

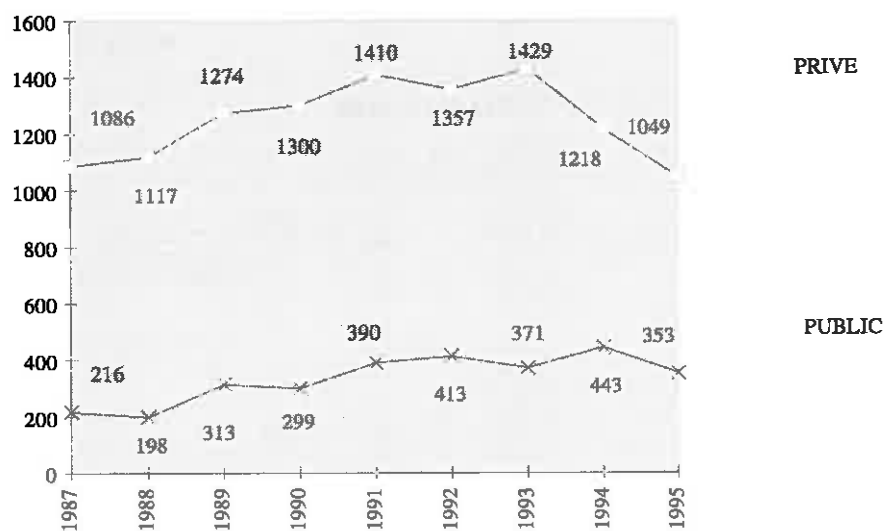


SECTEUR PUBLIC /PRIVE

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
PRIVE	1086	1117	1274	1300	1410	1357	1429	1218	1049
PUBLIC	216	198	313	299	390	413	371	443	353

Les secteurs privé et public ont connu une baisse considérable en 1995. Pendant les trois dernières années cette tendance négative se fait remarquer, tandis que dans le secteur public en 1994 on a vu une légère croissance. En 1995 les demandes ont diminué de 79%.

SECTEUR PRIVE/PUBLIC



IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS
POUR 1996

PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 1996

Janvier		
14	Zu Fouss duerch d' Stad	CAJL
20-21	Kulinaresche Weekend am Mariendall	12-15 SNJ
20-21	Zirkusstage (formation 1er cycle), Mariendall	16- SNJ
27-28	Theater mat Kanner (formation 2e cycle), Mariendall	17- SNJ, GA
27-28	Theater mat Kanner I	6-8 SNJ, GA
27	Einführung in die Bienezucht, Hollenfels	SNJ, FUAL
30-6.2.	Methoden fir Formatioussessiounen, Luxembourg	18- LGS
Février		
2-4	Junges Europa - Seminar für Betreuer bei internationalen Jugend- begegnungen, Munsbach	17- CEF, AE, SNJ
3	Bienenrassen, Vererbung, Königinnenzucht. Beieschoul Woltz	FUAL
17-18	Fuesweekend am Mariendall	7-10 SNJ, GA
17-24	Internationale Skifreizeit Garmisch-Partenkirchen	16-22 AE
17-24	Vacances de ski, Lenzerheide(CH)	8-13 CARITAS
17-24	Vacances ski, Zorten (CH)	13-17 CARITAS
17-24	Colonie Liefrange	7-12 CARITAS
17-25	Ski à gogo, La Plagne	14-17 CJ, CNIEJ
17-27	Wantersport zu Innsbruck	16-35 SNJ, CAJL
19-21	Colonie Buschdorf	5-8 CARITAS
20-23	Les musiciens débutants, Hollenfels	8-12 UGDA, SNJ
20-25	Video-Stage (formation 2e cycle), Mariendall	17- SNJ, GA
21-24	Minispillvakanz, Lëtz	7-9 SNJ, GA
23-25	Photostage (formation 1er cycle), Mariendall	16- SNJ, GA
23-25	Mir dréihen e Film, Mariendall	10-12 SNJ, GA
27-5.3.	Erziehungsschwierigkeiten, Luxembourg	18- LGS
Mars		
2	Das Bienenvolk im Laufe des Jahres, Lehrbienenstand Hollenfels	SNJ, FUAL
2-3	Wéi organiséieren ech eng Colonie (form. 2e cycle), Mariendall	17- SNJ, GA
7	Visite guidée de l'expo. «Rausch und Realität» (form. 3e cycle)	
9-10	Elektronik fir Ufänger, Wiltz	13-16 SNJ, CIJ Wiltz
9-10	Gesellschaftsspiller (formation 1er cycle), Mariendall	16- SNJ, GA
16	Bienenprodukte, Wiltz	SNJ, GA
16-17	Bastelkëscht I, Mariendall	4-7 SNJ, GA
23-24	Bastelkëscht II, Mariendall	8-11 SNJ, GA
30-31	Theater mat Kanner II	8-10 SNJ, GA
Avril		
5-8	Zu Fouss duerch Paräis	17- CAJL, SNJ
6-13	Vacances de ski, Grächen (CH)	11-16 CARITAS
6-13	Vacances dans le Sud de la France	15- MJD
7-13	Semaine de formation 1er cycle, Marienthal	17- SNJ
7-13	Semaine de formation 2e cycle	17- SNJ
8-13	Stage de ballet - comédie musicale - claquettes, Ecole de Belair	15- SNJ
8-13	Land and Nature Art, Centre Ouschterbour Larochette	MERITE
8-13	Europäische Medienwoche Videowerkstatt, D-Kell am See	15-21 AE
8-14	Alibaba an déi 40 Kanner, Mariendall	8-10 SNJ, GA
9-12	Camp Aventure	12-16 SNJ, CIJ Wiltz
9-13	Colonie Buschdorf	4-6 CARITAS
9-16	Trip to Scotland	14-18 PANDA
9-20	Ski et neige , Lenzerheide (CH)	8-12 CARITAS
10-21	Colonie Liefrange	7-12 CARITAS
14-20	Ouschtercolonie II, Mariendall	11-13 SNJ, GA
14-20	Seminaire européen de form. 3e cycle pour animateurs luxembourgeois en techniques d'apprentissage interculturel, Munsbach	CEF

IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS
POUR 1996

15-20	Naturdeeg zu Huelmes		SNJ, CEJH
15-20	Colonie Buschdorf	5-8	CARITAS
27	Rationnelle Betriebsweisen, Frühjahrsentwicklung, Umweiseln Beieschoul Woltz		FUAL
27-28	Weekend VTT, Lultzhausen	12-	SNJ, B.N. Lultzhausen
27-28	Landwirtschaft: Umwelt + Umweltproblem, form. 1er cycle Erpeldange	16-	SNJ, GREENPEACE
30	Konferenz «AbenteuERPädagogik als Suchtprevention» (form. 3e cycle)		
	Tenniscamp (Internationale Jugendbegegnung), Lac de Bairon	10-14	AE
 Mai			
4	partie pratique «Abenteuernachmittag im Marienthal» (form. 3e cycle)		
4-5	Museksstage - Relaxatioun mat Musek (formation 2e cycle)	17-	SNJ
4-5	Grouss Spiller dobaussen (formation 1er cycle), Mariendall	16-	SNJ, GA
11-12	Survival (formation 1er cycle), Mariendall	16-	ASNJ
11-12	Weekend nautique, Lultzhausen	12-	SNJ, B.N. Lultzhausen
11-12	Kaart a Kompass (formation 2e cycle), Ierpeldeng	17-	SNJ, GA
18-19	Mountain-Bike Weekend I, Kayl	15-20	SNJ, GA, PANDA
19	Velostour an d'Eislék I, Clervaux - Ettelbruck		CAJL, SNJ
24-2.6.	Stage de voile en Méditerranée	16-	SNJ, LHCE
25-29	Expédition de préparation		MERITE, LGS
25-31	Colonie Liefrange	6-12	CARITAS
25-1.6.	Stage de Monts (France)	16-	MJD
25-2.6.	Découverte de la Côte Atlantique en Normandie	12-14	PANDA, SNJ, ATHENEE
26-1.6.	Paragleiten im Vorarlberg	16-	SNJ, GA
26-2.6.	Velostour am Süden vu Frankräich	13-	CIJ Wiltz
26-2.6.	Segelen a Kultur an Tunesien	15-18	SNJ
27-29	Stage nautique et de plein air, Lultzhausen	12-	SNJ, B.N. Lultzhausen
27-31	Colonie Wahlhausen	5-8	CARITAS
27-1.6.	Semaine de formation 1er cycle, Mariendall	17-	SNJ, GA
27-2.6.	Mam Catamaran duerch d'Normandie	13-16	PANDA
28-31	Päischtcolonie, Mariendall	8-12	SNJ, GA
	Expedition	13-18	PANDA
	Zu Fouss duerch Tréier		CAJL, SNJ
	Naturrallyes Hollenfels, Hosingen ...		Groupe mésologique
 Juin			
1	Praxis am Bienenstand, Lehrbienenstand Hollenfels		SNJ, FUAL
2	Gréngen Zuch		NATURA, SNJ
8-9	Natur erliewen, Natur verstoen (formation 2e cycle), Hollenfels	17-	SNJ
8-9	Eng Nuecht am Bësch. Survival - Hike am Eislék	14-17	SNJ, GA
15	Königinnenzuchtkursus, Beieschoul Woltz		FUAL
29-30	Sport a Spiller um a ronderëm d'Waasser, Lultzhausen	16-	SNJ, B.N. Lultzhausen
29-30	Natur nuets erliewen I, Kautebaach - Wëlwerwoltz	15-	CAJL, SNJ
29-30	Stage d'histoire de la danse		SNJ
 Juillet			
6-7	Hike-Stage am Eislék (formation 1er cycle)	16-	SNJ, GA
10-27	London Trip + Camping International	16-21	SNJ, ECC
13-14	E Weekend am Bësch, Ierpeldeng (formation 2e cycle)	17-	SNJ, GA
13-17	Expedition MERITE		MERITE
14-27	Segelen a Kultur an der Türkei	18-	SNJ
14-20	Formation d'animateurs d'échanges internationaux, Munsbach		CEF
14-21	Stage de danse et d'écologie, Hessemillen - Eppeldorf	6-16	LNVL, SNJ
15-9.8.	Summerakademie		CEPA
15-16	«Land-Art», Marienthal		SNJ
16-1.8.	Colonie Léifreg	11-16	CARITAS
17-23	«Zeltkolonie fir eis all l», Mondorf	9-12	SNJ, CMP Mondorf
17-26	Colonie Bëschdrëf	5-8	CARITAS
17-28	Camp archéologique	15-	SNJ, JP
18-20	Mountainbike-Chaos, Mariendall	13-18	PANDA

IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS
POUR 1996

18-25	Mam Boot iwer de Rhein-Marne- Kanal	13-16	PANDA
18-28	12e Semaine internationale de musique, Ettelbruck	16-25	SNJ,UGDA
18-27	Spillvakanz I, Lëltz	7-9	SNJ, GA
19-27	Musekswoch zu Huelmes	10-15	SNJ, UGDA
20-21	Mountain-Bike Weekend II, Huelmes	15-20	SNJ, GA, PANDA
20-28	Découverte du milieu sous-marin à Antibes	15-17	FLASSA, SNJ, GA,
20-31	Culture-Point, Mersch	18-26	SNJ, GA
20-3.8.	Vakanz zu Blankenberge	13-17	CARITAS
21-31	Camp Ierpeldeng I	10-12	SNJ, GA
22-28	Seminaire européen de formation 3e cycle pour formateurs d'animateurs		CEF
22-31	Internationales Ferienlager Marienthal	8-12	AE, SNJ
22-3.8.	Vakanz zu Ouddorp (NL)	6-12	CARITAS
23-3.8.	Vakanz zu Kandersteg (CH)	6-12	CARITAS
26-1.8.	Zeltkolonie fir eis all II, Mondorf	9-12	SNJ, CMP Mondorf
27	Journée de la musique à Ettelbruck		SNJ, UGDA
29-2.8	Natur-Spillvakanz I op der Buerg Huelmes	7-9	SNJ, PANDA
29-9.8.	Colonie Bëschdrëf	5-8	CARITAS
	Echange de jeunes, Parc Naturel «Weisse Karpaten» - République Tchèque	15-	GA, SNJ
	Frankreich kennenlernen, F-Lac de Bairon	10-13	AE
	Vacances actives en Espagne	14-17	CJ
	Stage de voile, Allemagne, Danmark	16-	CIRJE
	L'Europe de la communication, Munsbach	16-	CEF
	Sport, Freizeit, Sprache (F-Lac de Bairon)	14-17	AE
	Deutsch-belgische Jugendbegegnung (Neuerburg)	12-17	AE
	Europäische Medienwoche, Luxemburg	15-21	AE
	Fahrradtour in den Vogesen	13-15	AE
	Internationale Jugendbegegnung Schweden	15-21	AE
	Internationale Jugendbegegnung - Berlin erleben	16-25	AE
	Computercamp (Neuerburg)	10-14	AE
	Deutsch-luxemburgische-ungarische Jugendbegegnung, (Debrecen)	12-15	AE, SNJ
	Natur entdecken - Geologische Woche, Gerolstein	12-14	AE
Août			
3-17	Péniche «Neptune», Bretagne	13-16	CARITAS
3-17	Segelschëff Ijsselmeer (NL)	11-14	CARITAS
3-17	Segelschëff Ijsselmeer (NL)	14-17	CARITAS
3-17	Familjevakanz Ouddorp (NL)		CARITAS
5-9	Natur-Spillvakanz II op der Buerg Huelmes	7-9	SNJ, PANDA
5-13	Pyreneen entdecken (Fousstour mat Zelter)	15-19	SNJ, GA
5-14	Camp Ierpeldeng II	12-15	GA
5-16	Familjevakanz Léifreg		CARITAS
5-17	Vakanz zu Valbella (CH)	12-16	CARITAS
12-16	Oppen Zentren fir Gemengen a Jugendhaiser zu Huelmes		SNJ
12-17	Colonie Bëschdrëf	4-6	CARITAS
15-18	Waasserschi zu Bechmaacher	16-	SNJ, GA
15-24	Spillvakanz II, Lëltz	7-9	SNJ, GA
17-27	Mountain-Bike-Trip 1996, Luxembourg	15-20	GA, PANDA, SNJ
17-31	Vakanz zu Valbella (CH)	6-12	CARITAS
17-31	Vakanz zu Ouddorp (NL)	6-12	CARITAS
17-31	Vakanz op der Lenzerheide (CH)	6-12	CARITAS
19-24	Colonie Bëschdrëf	4-6	CARITAS
19-2.9.	Colonie Léifreg	7-12	CARITAS
22-1.9.	Erliewniscolonie, Mariendall	10-13	SNJ
25	Velostour an d'Eislék II		CAJL, SNJ
26-6.9.	Colonie Bëschdrëf	5-8	CARITAS
30-7.9.	Cours de plongée en France	16-	SNJ, GA
31-7.9.	Formation de musique de chambre - cuivres	12-16	SNJ, GA
31-8.9.	Rees op Wien	16-	SNJ, CAJL

**IX. PROGRAMME DES ACTIVITÉS
POUR 1996**

	Séjour linguistique en Angleterre		CJ
	Camp écologique, F-Apach	12-15	PANDA
	Oppen Zentren fir Gemengen a Jugendhaiser Mariendall, Lëtz, Ierpeldeng		SNJ
	Atelier créativité GRAFFITI, Clervaux	16-	SNJ
Septembre			
	Danse et percussion	12-	FORUM DES ARTS
6-11	Vacances à Prague	16-	MJD
14	Natur nuets erliewen II, Ettelbréck - Kolmer	15-	SNJ, CAJL
21-22	Konstruktions- a Bastelstage (formation 1er cycle), Ierpeldeng	16-	SNJ, GA
	Bastelkëscht I, Mariendall	4-7	SNJ, GA
	Bastelkëscht II, Mariendall	8-11	SNJ, GA
Octobre			
5	Bedeutung, Präsentation und Vermarktung der Bienenprodukte, Beieschoul Woltz		FUAL
6	Jugendzuch		SNJ
13	Eng Entdeckungsrees an d'Hielen, Mëllerdall	15-	SNJ, GSL
19-20	Zirkusstage (formation 1er cycle), Mariendall	16-	SNJ, GA
19-20	Nei Spiller a Methoden (formation 2e cycle), Mariendall	17-	SNJ, GA
26	Bienenwohnungen, Rähmchen, Wachsverarbeitung, Lehrbienenstand Hollenfels		SNJ, FUAL
27-2.11.	Semaine de formation 1er cycle, Mariendall	17-	SNJ, GA
28-30	Hierschtcolonie, Mariendall	8-11	SNJ, GA
28-31	Zesumme sangen a musizéieren, sech bewegen an tanzen, Huelmes	10-15	SNJ, UGDA
Novembre			
3-9	Projet «Europe interculturelle», Munsbach	17-18	CEF
9-10	Elektronik fir Ufänger, Wiltz	13-16	SNJ, CIJWiltz
16-17	Spill a Spaass I	6-8	SNJ, GA
23-24	Spill a Spaass II	8-10	SNJ, GA
30	Bienenkrankheiten, Diagnose und Vorbeugung, Lehrbienenst and Hollenfels		SNJ, FUAL
30-7.12.	Visite de courte durée		CEF
	Platform Konferenz für Leiter und Multiplikatoren in der internationalen Jugendarbeit, Region Trier	18-	AE
Décembre			
14-15	Patagy-Stage (formation 2e cycle), Huelmes	17-	SNJ, GA
15-21	Perspectives des jeunes dans la grande région, Munsbach	17-18	CEF
	Wantercolonie, Mariendall	7-10	SNJ
	Bastelkëscht I, Mariendall	4-7	SNJ, GA
	Bastelkëscht II, Mariendall	8-11	SNJ, GA
	Internationale Skifreizeit, Garmisch-Partenkirchen	16-22	AE

